

*Evolution du
contexte local :*

*des difficultés
&*

des perspectives

SOMMAIRE

<i>Introduction</i>	3
<i>Au fil du temps de l'agriculture à l'industrie</i>	4
<i>Un défi ! Sortir de la précarité</i>	6
Des origines ouvrières et cosmopolites	6
<i>La population qui a diminué s'accroît maintenant</i>	6
<i>Proportionnellement plus de jeunes et de seniors</i>	7
<i>La diversification des nationalités</i>	8
<i>Les ménages isolés</i>	8
<i>Mais aussi des familles nombreuses</i>	9
<i>Plus de naissances</i>	9
L'enseignement : relever le défi de la qualité	11
<i>Une faible scolarisation des enfants de 2 ans</i>	11
<i>Les Albertivillariens collégiens concentrés dans la ville</i>	11
<i>Des Albertivillariens lycéens dispersés</i>	12
<i>Des résultats à améliorer</i>	14
<i>L'aide scolaire : une question en débat</i>	15
La protection de l'enfance, un effort soutenu	16
Un secteur économique en mutation et à redynamiser	17
<i>Une inadéquation entre les emplois existants et la qualification de la population</i>	19
Le chômage, un dur constat	20
<i>Une population active faiblement qualifiée</i>	20
<i>Après l'embellie de l'an 2000, l'accès à l'emploi s'est dégradé et se stabilise</i>	21
<i>L'insertion économique : un outil de lutte contre l'exclusion</i>	23
De bas revenus	25
<i>De faibles revenus imposables... une inversion de tendance ?</i>	25
<i>Le Revenu Minimum d'Insertion, l'espoir déçu d'une stabilisation</i>	27
<i>Les autres ressources liées à une situation spécifique</i>	29
Le recours aux aides financières	31
<i>Les aides financières accordées par l'Aide Sociale à l'Enfance</i>	31
<i>Les aides financières accordées par la Caisse d'Allocations Familiales</i>	32
<i>Les aides municipales accordées par le C.C.A.S.</i>	33
<i>Les aides pour le maintien de l'énergie</i>	34
Des difficultés d'accès aux soins	35
<i>Une faible ouverture de droits</i>	35
<i>Des structures de santé pour compenser une pénurie du privé</i>	36
<i>Le maintien à domicile des personnes âgées ou dépendantes</i>	37

<i>L'amélioration d'un parc de logements de médiocre qualité</i>	39
<i>Le parc de logements</i>	39
<i>L'habitat</i>	40
<i>Les constructions depuis 1999</i>	42
<i>Les aides au logement</i>	42
<i>Les logements spécifiques</i>	44
<i>Les demandeurs de logement</i>	44
<i>Réussir à diversifier l'offre de logements</i>	45
<i>Les mutations immobilières</i>	45
<i>Après une stagnation des bases de taxe professionnelle, une sensible amélioration s'amorce</i>	47
<i>Des dispositifs d'intervention pour redynamiser l'ensemble</i>	47
<i>Les chiffres clefs</i>	49
<i>Les sigles</i>	52
<i>Les publications de l'Observatoire de la Société locale</i>	54
<i>Publications régulières</i> :.....	54
<i>Publications en lien avec l'intercommunalité</i> :	54
<i>Répertoires</i> :	55
<i>Etudes et diagnostics locaux</i> :	55
<i>Etudes à partir de l'activité des services</i> :	55
<i>divers</i>	56
<i>Index thématique</i>	57
<i>Liste des mots-clés</i>	57

Introduction

L'évolution du contexte local, que nous vous présentons, a été réalisée avec le concours de nombreux services municipaux et de partenaires locaux : Plaine Commune (service des études économiques), circonscription de l'aide sociale à l'enfance, Caisse d'allocations familiales, ANPE, Education nationale, éducateurs de prévention...

L'essentiel des informations décrivant le contexte local est issu des Recensements de 1990 et de 1999. Les autres sources sont indiquées au cours du texte : Direction Générale des Impôts, Inspection académique, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Caisse Primaire d'Assurance Maladie... Un tableau récapitulatif d'indicateurs est inclus en fin de document.

Le recensement contribue à pouvoir appréhender certaines dynamiques locales. Pour les compléter et les actualiser, nous avons recours aux informations transmises par d'autres institutions. Celles-ci permettent de mesurer et suivre l'évolution de leurs activités. Elles donnent aussi une photographie des publics pris en charge dans le cadre de dispositifs à un moment donné. Elles ne couvrent pas l'ensemble des besoins sociaux et les phénomènes d'exclusion mais en procurent une approche.

L'analyse a été validée par les acteurs de terrain dont les secteurs d'activités sont abordés. Des réunions d'échange avec les partenaires institutionnels ont permis de modifier, compléter et valider les propositions d'analyse au vue des connaissances de chacun.

Touchant naguère principalement le monde agricole et les retraités, la pauvreté pèse désormais davantage sur les actifs, les ouvriers et les jeunes. Le chômage, la mauvaise insertion sur le marché du travail et l'instabilité des trajectoires familiales sont devenus des facteurs clés du processus de paupérisation. Comme ailleurs les étrangers non européens sont en position de fragilité face à la restructuration de l'appareil productif.

A côté d'une stabilité de la population, en 1999, une forte rotation existe dans les petits logements qui sont nombreux puisque plus de 40 % des ménages habitent dans 1 ou 2 pièces ou la rotation des ménages est forte. Nombre d'habitants sont partis pour intégrer notamment des logements plus spacieux et/ou plus confortables. Aubervilliers est une étape pour une part de la population (jeunes et familles) en cours de parcours résidentiel, social et professionnel.

Toutefois depuis 1999, de nouvelles constructions influent sur les dynamiques en oeuvre en offrant des possibilités d'accession à la propriété qui entraînent une nouvelle organisation sociale et interroge le fonctionnement traditionnel des services. Jusqu'à présent la ville se composait d'une population précarisée, elle se retrouve à accompagner la mixité sociale.

Sollicitée par les promoteurs, pressée par la région qui vise la construction de 60 000 logements par an en Ile-de-France, Aubervilliers doit désormais placer au centre de ses problématiques la recherche du bon équilibre entre l'augmentation de la population (stabilisation de familles Albertivillariennes et arrivées d'habitants de villes voisines) et les besoins en services et équipements publics.

Des analyses plus détaillées existent. Elles abordent des approches thématiques réalisées en fonction des besoins municipaux.

Des monographies des 8 quartiers de la ville sont disponibles et publiées dans le numéro 14.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos interrogations et vous remercions de nous communiquer vos réflexions ou des éléments complémentaires apportant un nouvel éclairage. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

Au fil du temps de l'agraire à l'industrie

Commune de la petite couronne parisienne, la ville d'Aubervilliers compte 63 524¹ habitants au recensement de 1999. Avec 110 habitants à l'hectare, elle a une des densités les plus fortes de la Seine-Saint-Denis (4^e rang).

Une identité locale liée à sa trajectoire historique marque cette banlieue ouvrière de la première couronne.

Du latin Alberti ou Auberti Villare, Villare signifiant domaine rural ou métairie, Aubervilliers doit son nom à la métairie d'un personnage, inconnu par ailleurs, appelé Albert ou Aubert.

La première mention d'Aubervilliers remonte à 1060.

Village maraîcher au début du 19^e siècle, Aubervilliers s'est développée avec l'industrialisation le long du canal ouvert en 1822 à l'Est de la ville. Il en découle une urbanisation non maîtrisée, particulièrement dans le quartier du Landy où les habitations sommaires côtoient les immeubles que les propriétaires fonciers destinent à leurs employés. Le quartier de la Villette, à la limite de Paris le long de la route de Flandre, développe une activité commerciale en lien avec les abattoirs inaugurés en 1867.

Après la guerre de 1914-1918, l'Est de la ville, resté maraîcher, est investi par la population s'éloignant des nuisances industrielles. La migration provinciale se double de celle des Portugais et des Espagnols. Vers 1925-1930, une immigration masculine d'Afrique du Nord répond à un manque local de main-d'œuvre.

De la Libération à 1972, la construction massive de logements sociaux est accompagnée d'une politique de développement des équipements publics : écoles, gymnases, théâtre, piscine, P.M.I. (Prévention Maternelle et Infantile), crèches...

Avec le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) adopté en 1979, la municipalité s'oriente vers une maîtrise du développement économique et urbain de la ville.

Le Programme Local de l'Habitat (P.L.H.), approuvé par le Conseil Municipal en mars 1988, met en évidence le lien entre la structure du parc de logement de la ville, composé au recensement de 1990 d'un tiers de logements sociaux, et le fonctionnement de l'habitat. Les problèmes essentiels de l'habitat dans la commune sont résumés en quatre points dans le P.L.H.² :

- le congestionnement de l'Office,
- le départ de jeunes décohabitants du parc privé vers l'extérieur de la ville,
- l'arrivée de populations spécifiques en provenance de l'extérieur et leur concentration sur l'habitat privé,
- l'insalubrité du parc ancien.

Entre 1990 et 1999, Aubervilliers a connu une baisse de population (- 6,5 %) liée, entre autres, à des mouvements migratoires et démographiques, et à l'évolution du parc de logements (- 2,1 %) dans la ville.

Le nombre de résidences principales, logements occupés par des ménages, a régressé de 6,1 % sous l'effet croisé d'une diminution des logements – correspondant à la résorption d'habitat insalubre, soit moins de 1 666 logements, non compensée par de nouvelles constructions (+ 1 041 logements) dans la même période – et à l'accroissement de la vacance, principalement dans le parc de logements anciens.

¹ Population légale avec doubles comptes

² P.L.H. d'Aubervilliers, document d'étude

Du fait de son passé de ville industrielle capteuse de main d'œuvre, de sa situation géographique en 1^{re} couronne parisienne et de son bâti composé d'un important parc ancien (37,5 % des logements ont été construits avant 1949), petit et en partie vétuste, la fonction de ville de migration perdue à Aubervilliers.

C'est aussi une ville de transit dans un parcours résidentiel voire une trajectoire sociale.

Les années 1960 marquent le début d'une désindustrialisation qui se répercute sur l'ensemble de l'activité économique locale. Tout en restant important, l'emploi salarié privé après avoir longtemps régressé, (passant de 23 511³ salariés en 1975 à 21 774 en 1990 et à 18 076 en 2000) s'accroît avec 20 556 travailleurs en 2005. La ville compte 2 271 entreprises du secteur privé en 2005 contre 1 926 en 2000. L'emploi dans le public progresse avec 6 300 fonctionnaires en 1990 et 6 910 en 1999.

Le commerce local est confronté à une période économique peu dynamique avec une baisse du pouvoir d'achat de la clientèle albervillarienne, mais aussi au peu d'attractivité de l'appareil commercial. Le nombre des établissements commerciaux décroît de 904 en 1988 à 828 en 1991.

Pour maîtriser son développement urbain et économique et redynamiser le contexte local, dans les années 80-90, la municipalité s'est orientée vers une politique foncière et la création de Z.A.C. (Zones d'Activité Concertée).

Aubervilliers a vu son bassin industriel se transformer et les emplois tertiaires progresser. L'industrie⁴ qui comptait 41 % des emplois salariés du privé en 1975, a perdu en 15 ans 51 % de ses effectifs et ne présentait plus que 22,5 % des salariés en 1990. Il ne rassemble plus que 11 % des salariés en 2001. Devenus prédominants avec ceux du commerce (29 %), les emplois de services regroupent 45 % des emplois salariés du privé en 2001.

“ Cette situation dégradée doit s'apprécier au regard des mutations des années soixante-dix avec le départ lent mais constant d'entreprises, parfois encouragées par la DATAR, le manque de moyens pour restructurer en profondeur les capacités d'accueil d'entreprises de service, la prépondérance des activités commerciales contraintes par Paris, la volonté d'accueillir dans des conditions décentes les populations exclues de Paris par un urbanisme ségrégatif et concentré dans certaines villes périphériques, etc. Cette logique d'accueil et ce souci de répondre à un besoin social majeur finit progressivement par se télescoper avec les contraintes financières d'une ville dont le tissu d'entreprises peine à muter de l'industrie vers le service offrant un volume d'emplois suffisants et de qualité. De ce fait, la ville est victime d'un “ effet de ciseaux ” avec une forte croissance des dépenses sociales liées à la persistance de la crise économique d'une part et une stagnation des recettes liée au manque d'attractivité d'entreprises générant de l'emploi, au profit de fonctions de négoce et d'entrepôt, à l'effet des exonérations bénéficiant aux plus démunis et non compensées en totalité par l'Etat, etc. Aubervilliers n'est pas la seule commune subissant de plein fouet ce type de mutations. ”⁵.

En novembre 1999, la création de Plaine Commune à l'instigation des villes d'Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis et Villetaneuse s'inscrit dans une démarche de coopération et de solidarité. Cette communauté de communes (2000) transformée en communauté d'agglomération (2001) vise, dans le cadre des compétences qui lui sont déléguées, à inverser les dynamiques négatives imposées sur le territoire depuis des décennies, à éviter les concurrences tout en optimisant les complémentarités et harmoniser les politiques pour promouvoir les efforts de développement. En janvier 2003, l'Ile-Saint-Denis et Stains ont rejoint Plaine Commune. A compter de janvier 2005, Plaine Commune compte 8 villes avec La Courneuve.

³ source : Groupement des A.S.S.E.D.I.C. de la Région Parisienne (GARP)

⁴ source : Recensement Général de la Population (RGP)

⁵ source : synthèse de l'étude du cabinet A6 Conseil méthodes et organisation “*dynamique du territoire et de la population à partir de l'étude de la taxe d'habitation 1998/1999*”

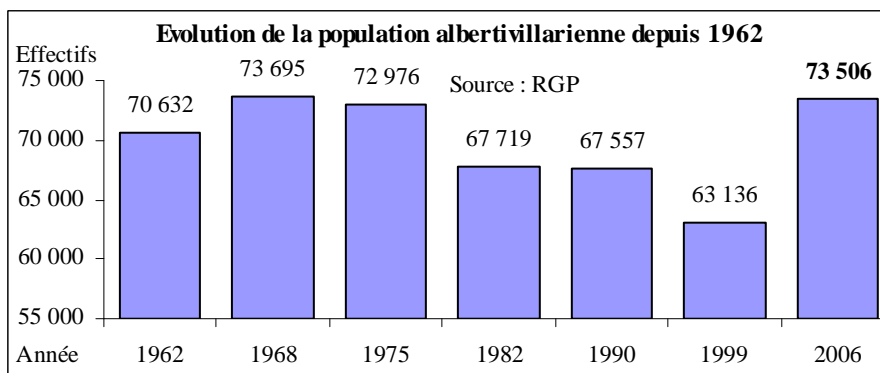
Un défi ! Sortir de la précarité

Des origines ouvrières et cosmopolites

La population d'Aubervilliers se caractérise par ses origines ouvrières et cosmopolites, et un faible niveau scolaire. De 1999 à fin 2008, la **population légale** était de 63 524 habitants. A compter de **janvier 2009**, elle s'élève à **74 038 habitants**.

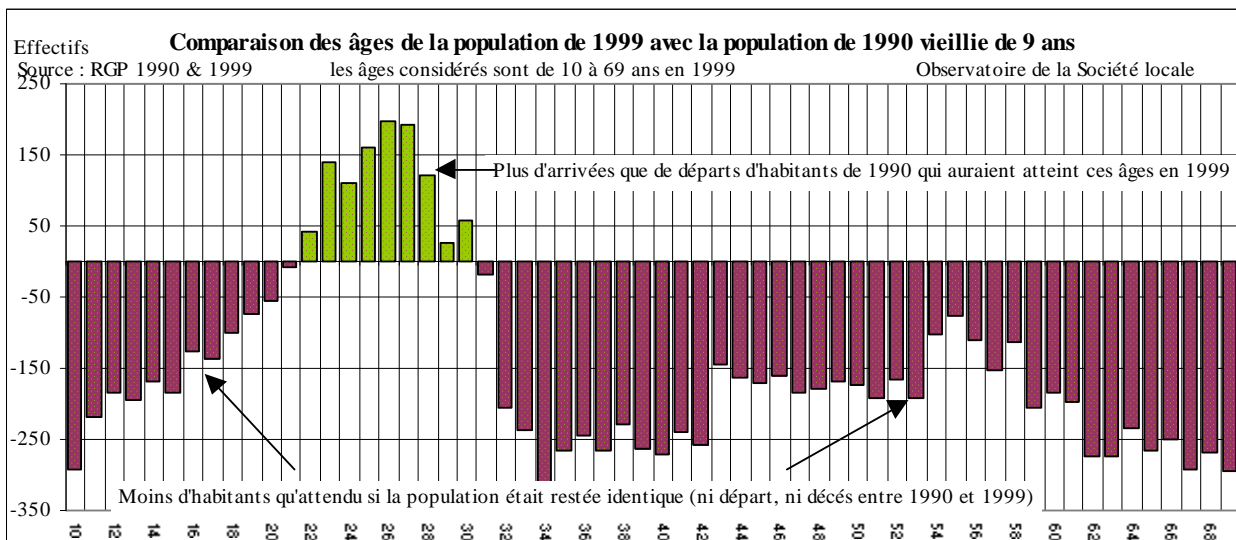
La population qui a diminué s'accroît maintenant

Aubervilliers compte 73 506⁶ habitants, soit une densité de 12 673 habitants au km². De 1999 à 2006, du fait de nouveaux logements construits, la population de la ville s'accroît. Depuis 1999, la population des ménages a progressé de 16,4 %. Si l'évolution des constructions dans la ville se poursuit dans les mêmes termes, la population pourrait atteindre 80 000 habitants vers 2015.



De 1990 et 1999, la commune a perdu 4 421 habitants soit -6,5 %. Ce phénomène est assez général dans les villes de la proche couronne et les arrondissements parisiens, toutefois Aubervilliers restait parmi les villes les plus denses de la petite couronne.

Le solde naturel (naissances-décès), positif, ne parvient pas à combler le solde migratoire (arrivées-départs) qui, nettement négatif, résulte d'un départ de familles non compensé par l'emménagement de jeunes adultes dans la ville.



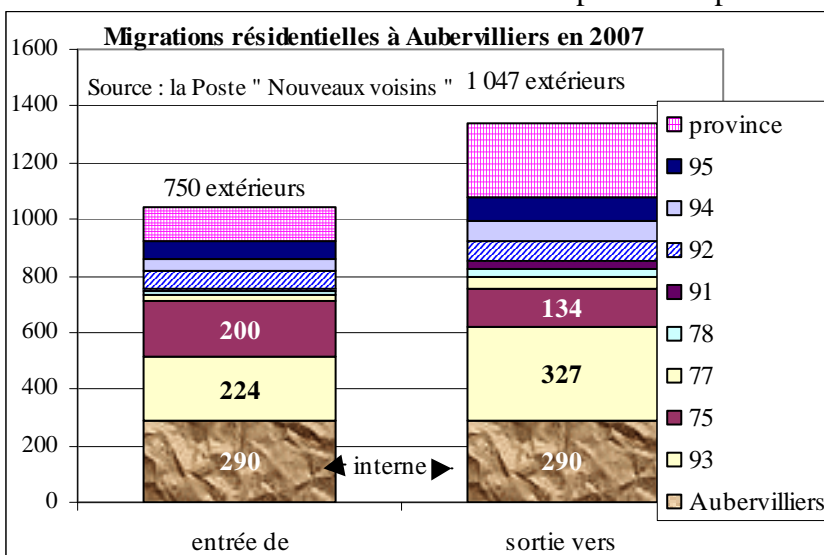
Il semble que les constructions récentes freinent ce phénomène et associées aux mutations immobilières puissent permettre une stabilisation des ménages dans la ville.

⁶ population sans double compte

En 2007, près de 30 % des emménagements⁷ résultent d'Albertivillariens mais les départs sont plus fréquents que les arrivées.

Le rapport entrants sur sortants est de 0,72 ce qui témoigne d'un solde négatif plus fort qu'à Saint-Denis mais il se réduit. Les échanges se réalisent surtout entre villes de proximité.

75 % des déménagements, soit 789, se font pour une autre ville d'Ile-de-France, souvent voisine. Les principales destinations sont Saint-Denis et Pantin. Les foyers quittant pour Paris (13 %), tout comme pour la province (25 % des départs de la ville), ne sont pas négligeables.



Les 750 arrivées (738 en 2006) proviennent autant de Seine-Saint-Denis que de Paris.

Principales villes

origine des entrants :		destination des sortants :	
Ville	Nombre de ménages	Ville	Nombre de ménages
PARIS 18	49	ST DENIS	36
PARIS 19	38	DRANCY	27
ST DENIS	28	LA COURNEUVE	26
PARIS 20	24	PANTIN	24
PANTIN	23	PARIS 19	23
PARIS 11	18	PARIS 20	18
PARIS 10	17	LE BLANC MESNIL	18
LA COURNEUVE	17	BONDY	15
PARIS 17	12	PARIS 18	14

Source : Fichier de la Poste " Les nouveaux voisins " - 2007

Les emménagements se font principalement aux 4 chemins/Sadi Carnot et en centre ville. La présence du parc social au nord est de la ville est un facteur déterminant pour la mobilité interne.

Les nouvelles constructions renforcent les installations de population nouvelle sans exclure les Albertivillariens (le Fort et Landy/marcreux).

L'observation des constructions récentes du parc privé montre une forte présence de propriétaires occupants (2/3 des ménages). Au moins 2 ménages sur 5 habitent Aubervilliers depuis au moins 5 ans alors qu'un ménage sur 10 vient de Paris.

Proportionnellement plus de jeunes et de seniors

La ville compte autant d'hommes (31 628) que de femmes (31 508).

La répartition entre jeunes et moins jeunes est à peu près la même que la moyenne départementale.

Les 17 050 jeunes de moins de 20 ans représentent 27 % de la population, soit une progression de 1,2 point par rapport à 1990, à comparer avec 28 % au niveau du département qui baisse de 0,5 point.

La part des 60 ans et plus est de 15,3 %, proche de celle du département mais inférieur à celle de la région (16,6 % et de la France (21,3 %)). Les grandes tendances nationales (baisse des effectifs des 60/74 ans du au creux démographique lié à la faiblesse des naissances durant la seconde guerre, accroissement de la longévité) et régionales (départ de la région au moment de la retraite, période d'urbanisation,...) se répercutent localement.

Evolution de la population de moins de 20 ans

Tranche d'âges	Effectifs	Variation		
	1999	75/82	82/90	90/99
0-4 ans	4 143	-354	179	-427
5-9 ans	4 630	-813	341	-73
10-14 ans	4 271	-578	-701	305
15-19 ans	4 006	-542	-575	-202
Total	17 050	-2 287	-756	-397

Source : RGP 1975, 1982, 1990 & 1999

⁷ Source : Le fichier " Les nouveaux voisins " est établi sur la base des déclarations de changement d'adresse de La Poste. Il ne prend pas en compte les mouvements avec l'étranger et avec les DOM - TOM.

En 1999, les 2 880 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 4,6 % de la population (pour 4,3 % en 1990), cette proportion est de 4,7 % dans le département.

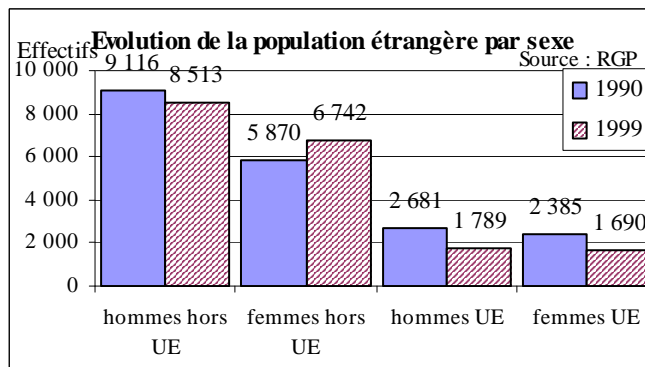
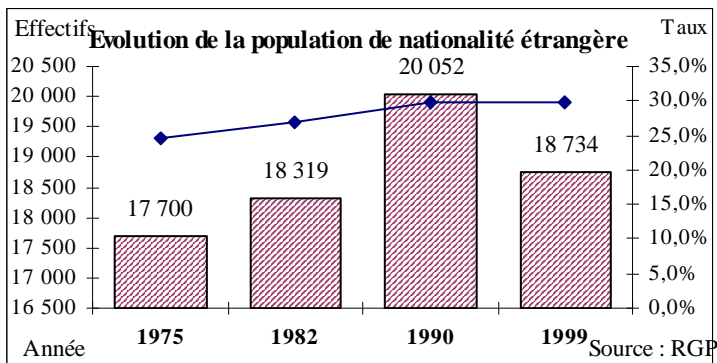
Evolution des retraités à Aubervilliers

variation 1998/2007					
Groupes d'âges	1998	2007	Effectif	%	
Moins de 50 ans	3				
50 à 59 ans	108	231	123	114%	
60 à 64 ans	1 793	1 650	-143	-8%	20%
65 à 69 ans	2 573	2 208	-365	-14%	29%
70 à 74 ans	1 779	2 027	248	14%	20%
75 à 79 ans	1 284	1 620	336	26%	15%
80 ans et plus	1 333	1 696	363	27%	18%
Total	8 873	9 432	559	6%	
60 ans et plus	8 762	9 201	439	5%	100%
75 ans et plus	2 617	3 316	699	27%	

Source : CNAVTS

La diversification des nationalités

En 1999, le taux d'Aubervillariens de nationalité étrangère⁸ est identique à celui de 1990 soit 29,7 % des habitants.



Ainsi l'effectif des personnes de nationalité étrangère vivant à Aubervilliers (18 734 personnes) régresse de 6,6 % soit - 1 318 personnes donc légèrement plus rapidement que l'ensemble de la population (- 6,5 % entre 1990 et 1999). Toutefois, malgré la diminution, Aubervilliers a le taux d'étrangers le plus élevé du département après Clichy sous Bois (33 %). A Saint-Denis, il régresse de 28 % en 1990 à 26,2 % en 1999. La moyenne départementale est stable avec 18,7 % en 1999 pour 18,8 % en 1990.

L'immigration est de plus en plus cosmopolite.

Les ménages isolés

Les ménages⁹ isolés sont fortement présents dans la ville qui compte plus de 2 ménages sur 5 logés dans 1 ou 2 pièces. Toutefois il existe une inadéquation entre la proportion de grands ménages (10,2 %) et celles des grandes résidences principales (6,4 %).

Taille des ménages

	% 1 pers.	% 2 à 4 pers.	% 5 pers. et +
Aubervilliers	35,4%	54,4%	10,2%
Seine-Saint-Denis	30,2%	58,5%	11,3%
Ile-de-France	34,6%	57,2%	8,2%

Source : RGP 1999

Taille des résidences principales

	% 1 ou 2 pièces	% 3 ou 4 pièces	% 5 pièces ou +
Aubervilliers	41,7%	52,0%	6,4%
Seine-Saint-Denis	28,7%	57,3%	14,0%
Ile-de-France	32,2%	48,3%	19,5%

Source : RGP 1999

⁸ Pour des facilités de lecture, nous emploierons souvent, l'adjectif « étranger » pour « de nationalité étrangère ».

⁹ Pour le recensement, un ménage correspond à l'ensemble des personnes vivant dans un logement quelle que soit l'existence ou non de liens de parenté.

Mais aussi des familles nombreuses

En 1999, Aubervilliers compte 9 720 familles ayant un ou plusieurs enfants de 0 à 24 ans, soit une perte de près de 900 familles en 9 ans (10 604 familles en 1990).

Les familles avec enfant(s)

	Total	Familles ayant ... enfant(s) de 0 à 24 ans				% de familles ayant ... enfant(s) de 0 à 24 ans				Nombre total d'enfants de ...				
		1	2	3	4 ou +	1	2	3	4 ou +	0 à 3 ans	4 à 6 ans	7 à 11 ans	12 à 16 ans	17 à 24 ans
Famille monoparentale	2 472	1 416	644	276	136	57%	26%	11%	6%	464	524	988	892	1 284
Couple	7 248	2 820	2 484	1 196	748	39%	34%	17%	10%	2 588	2 276	3 608	3 124	3 460
Total 1999	9 720	4 236	3 128	1 472	884	44%	32%	15%	9%	3 052	2 800	4 596	4 016	4 744
Vit dans une famille monoparentale en 1999										15%	19%	21%	22%	27%

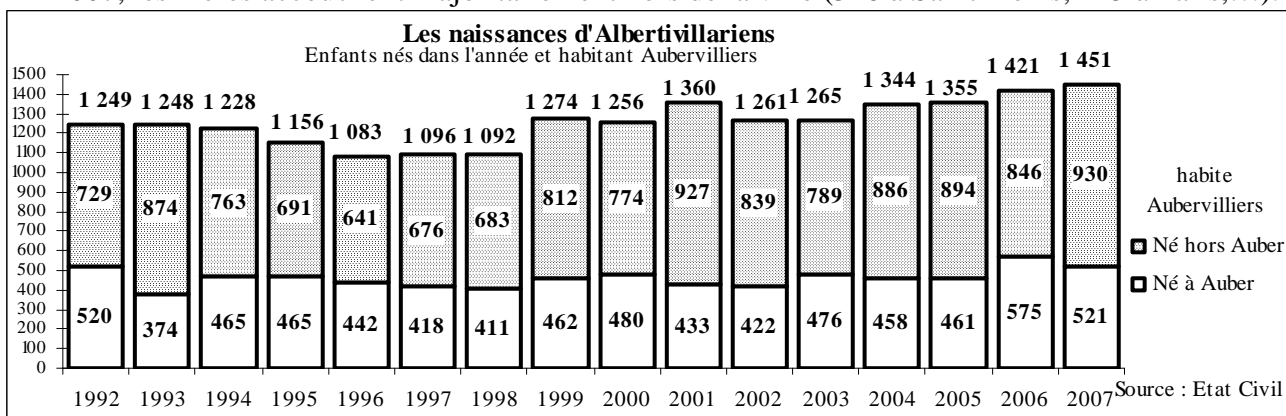
Source : RGP 1999 au quart

Le couple reste le modèle le plus courant : 3 familles sur 4. Toutefois le poids des familles monoparentales est conséquent : 25 % des familles, soit 2 472 familles contre 20 % en 1990.

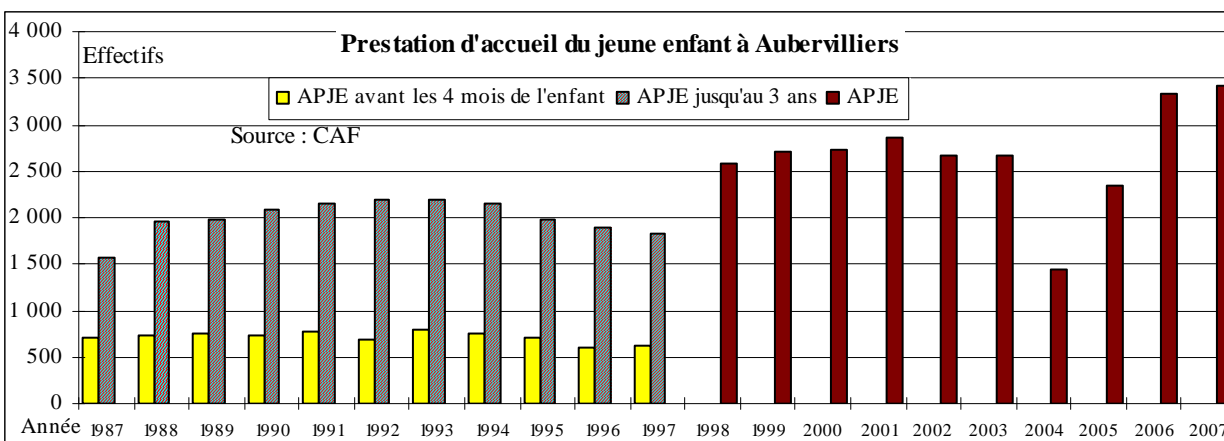
D'après la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le nombre de familles allocataires isolées s'accroît, passant de 1 468 à 2 224 entre 1990 et 1999 et dépasse 3 000 en 2007. Par ailleurs, l'effectif des familles de 3 enfants et plus progresse de 1 607 familles en 1995 à 2 187 familles en 2004 et s'accroît dernièrement pour atteindre 2 582 familles en 2007. Ces grandes familles ont des difficultés certaines pour se loger dans un parc sous-dimensionné : 44 % de logements ont 1 ou 2 pièces en 1999. Ainsi, constatons-nous une sur-occupation de certains logements.

Plus de naissances

En 2007, les mères accouchent majoritairement hors de la ville (346 à Saint-Denis, 215 à Paris,...).



Après avoir chuté entre 1995 et 1998, le nombre des naissances d'enfants habitant à Aubervilliers progresse et dépasse 1 400 depuis 2006 ce qui réactualise la question de l'accueil de la petite enfance dans la ville.



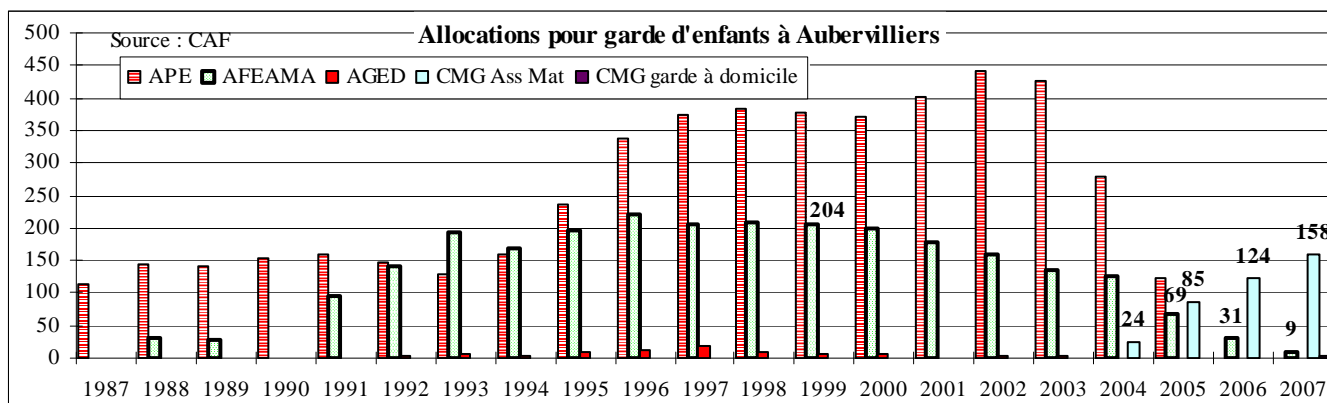
Le besoin d'accueil de la petite enfance lié à l'exercice d'activités professionnelles parentales concerne donc environ 40 % des 0/3 ans d'après le recensement exhaustif de la population de 1999. Les données de la CAF, à partir des allocataires semblent plus faibles mais s'accroissent d'année en année. En 2007, il s'élève à 1 147 enfants si l'on comptabilise les parents en recherche d'emploi.

Les enfants de 0 à 3 ans

	1999	%	2004	%	2007	%
parent seul ou 2 parents qui travaillent	1 220	40%	763	23%	938	25%
1 parent qui travaille	1 152	38%	1 435	43%	1 604	42%
autre	680	22%	1 132	34%	1 271	33%
Total	3 052	100%	3 330	100%	3 813	100%

Source : RGP 1999 au quart, CAF 2004 & 2007

Pour les enfants nés depuis le 1^{er} janvier 2004, les prestations liées à la naissance et aux modes de gardes ont été fusionnées dans la prestation d'accueil du jeune enfant qui se décompose en plusieurs rubriques en fonction des situations : prime à la naissance, complément de libre choix du mode de garde,...



Ainsi, remplaçant les Aides à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle (AFEAMA), le Complément Mode de Garde (CMG) est un indicateur de l'accueil légal du jeune enfant par une assistante maternelle (158 familles en 2007 pour 153 moins de 3 ans et 16 enfants de 3 à 6 ans) ou à domicile (2 familles en 2007).

L'offre d'accueil de la petite enfance en 2007

Type d'accueil	Capacité d'accueil (Nbre de berceaux)
Total des places en crèches sur Aubervilliers :	393
Total capacité d'accueil dans les haltes jeux à Auberville	48 enfants
Total capacité des places d'accueil familial :	40 enfants
Total capacité d'accueil chez les assistantes maternelles :	272 enfants
capacité totale : 753 enfants	

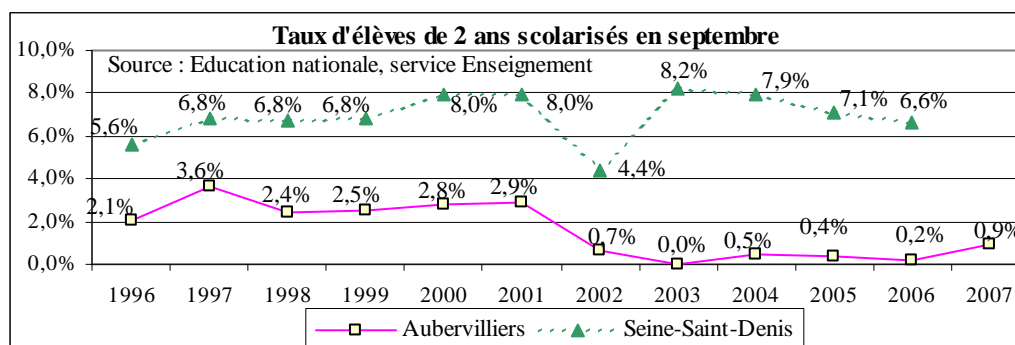
Depuis 1982, la Commission d'Admission aux Modes d'Accueil (CAMA) a pour objectif de procéder à la répartition la plus équitable possible des places en crèches entre tous les parents, en utilisant l'ensemble des équipements de la commune, qu'ils soient municipaux ou départementaux.

La nécessité d'améliorer la connaissance des besoins du public et de mieux l'informer a donné lieu à la mise en place d'un guichet administratif unique depuis le 15 mai 2005 au sein du service municipal de la petite enfance.

L'enseignement : relever le défi de la qualité

4 851 allocations de rentrée scolaire sont versées en 2006 aux Albertivillariens.

Une faible scolarisation des enfants de 2 ans



Alors que dans le département, la scolarisation des enfants de 2 ans se maintient, elle chute depuis 2002 à Aubervilliers. En septembre 2007, peu d'enfants de 3 ans n'ont pu être scolarisés du fait de l'ouverture de nouvelles écoles maternelles l'année précédente. Dans le 93, le taux de scolarisation des 2 ans est de 6,57 % pour 2006/2007 et de 0,9 % dans la ville en 2007/2008.

Nombre d'enfants scolarisés

en maternelle en septembre	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Effectif élèves	2 970	3 050	3 006	2 983	2 879	2 798	2 758	2 801	2 876	3 014	3 203	3 334	3 383	3 371
dont enfants de 3 ans	942	987	991	995		888	946	950	998	1 045	1 189	1 070	1 131	1 150
enfants de 2 ans	154	14	63	108	70	70	78	81	19	1	16	13	7	31
Taux d'enfants de moins de 3 ans	5,2%	0,5%	2,1%	3,6%	2,4%	2,5%	2,8%	2,9%	0,7%	0,0%	0,5%	0,4%	0,2%	0,9%
enfants de 3 ans sur liste d'attente	24	26	15	1		18	8	31	24	14	36	76		7

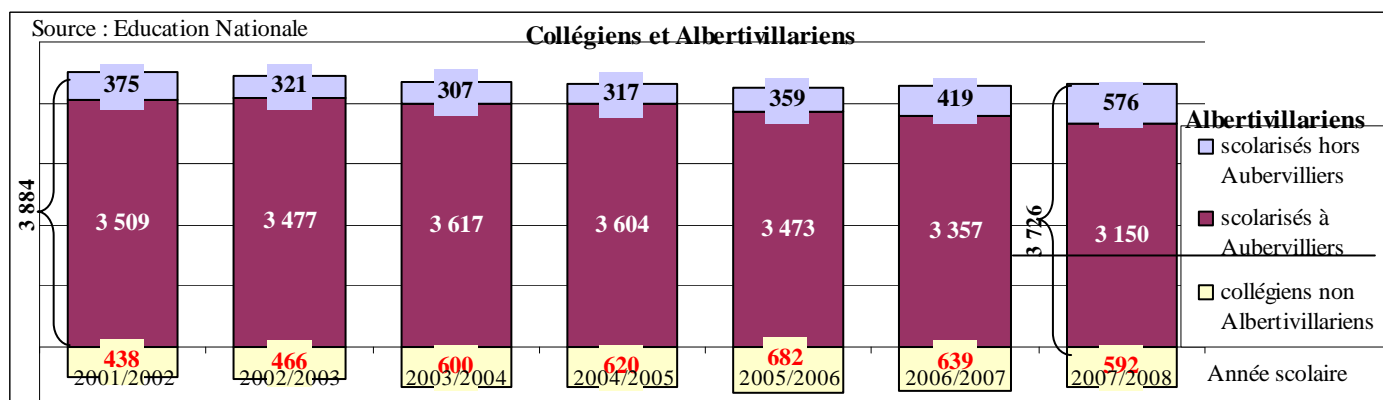
Source : Service Enseignement

En décembre 2006, 185 allocations d'éducation de l'enfant handicapé sont versées par la C.A.F. En 2006/2007, 125 Albertivillariens porteurs de handicap sont intégrés au système scolaire :

- 84 dans le 1^{er} degré (34 de façon collective et 50 en individuel)
- 41 dans le 2nd degré (14 de façon collective et 27 en individuel).

En décembre 2007, 226 allocations d'éducation de l'enfant handicapé sont versées par la C.A.F.

Les Albertivillariens collégiens concentrés dans la ville



85 % des Albertivillariens collégiens sont scolarisés dans la commune.

Les collégiens scolarisés à Aubervilliers et hors Aubervilliers en 2007/2008

Effectifs des collégiens d'Aubervilliers							
3 742							
non Albertivillariens		Albertivillariens					
592		3 150					
Albertivillariens collégiens							
3 726							
			scolarisés hors Aubervilliers		suivent une filière		
			Total	public	privé	qui existe	qui n'existe pas
Seine-Saint-Denis			204	166	38	191	13
hors 93			372	80	292	369	3
			576	246	330	560	16
						à Aubervilliers	

Source : Education Nationale

Albertivillariens collégiens							
100%							
			scolarisés hors Aubervilliers		suivent une filière		
			Total	public	privé	qui existe	qui n'existe pas
Seine-Saint-Denis			5%	4%	1%	5%	0%
hors 93			10%	2%	8%	10%	0%
			15%	7%	9%	15%	0%
						à Aubervilliers	

Source : Education Nationale

Scolarisation dans les établissements d'Aubervilliers en 2007/2008

		Albertivillariens	Non Albertivillariens	Total	Albertivillariens
Public	Jean Moulin	609	42	651	94%
	Gabriel Péri	661	67	728	91%
	Diderot	604	18	622	97%
	Henry Wallon	358	11	369	97%
	Rosa Luxemburg	472	51	523	90%
Sous total		2 704	189	2 893	93%
Privé	Saint-Joseph	218	232	450	48%
	Notre-Dame-des-Vertus	211	100	311	68%
	Chne Or	17	71	88	19%
Sous total		446	403	849	53%
Total		3 150	592	3 742	84%

Source : Education Nationale

Contrairement aux écoles privées, les collèges publics sont presque exclusivement fréquentés par des élèves de la ville.

En 2007/2008, l'évitement des établissements de la commune est, sans doute, en œuvre pour 560 collégiens contre 343 en 2006/2007.

Des Albertivillariens lycéens dispersés

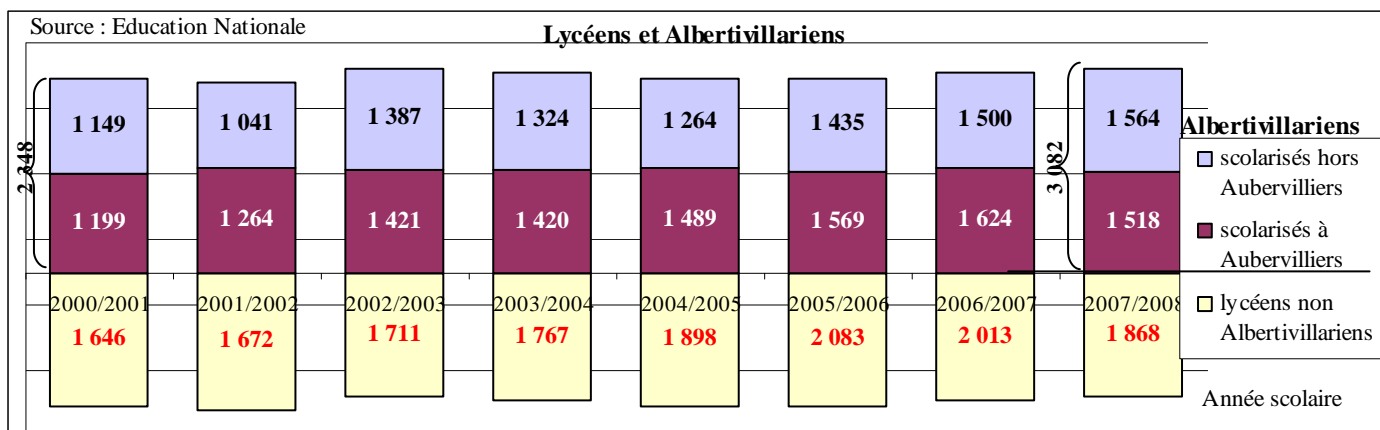
49 % des Albertivillariens lycéens sont scolarisés dans la commune. Leur présence dans les établissements d'Aubervilliers est très variable car les zones de recrutement dépassent largement la ville et varie en fonction des spécialisations des établissements.

Scolarisation dans les lycées d'Aubervilliers en 2007/2008

		Albertivillariens	Non Albertivillariens	Total	% Albertivillariens
Public	Henry Wallon	564	352	916	62%
	Le Corbusier	660	485	1 145	58%
	J-P Timbaut	160	633	793	20%
	d'Alembert	134	380	514	26%
Sous total		1 518	1 850	3 368	
Privé	Chne Or		18	18	0%
	Chne Or LP			0	
Sous total		0	18	18	
Total		1 518	1 868	3 386	45%

Source : Education Nationale

Les filières d'enseignement existantes dans les lycées professionnels, en particulier, amènent des élèves à se déplacer dans différentes communes. A ceci s'ajoutent des choix individuels concernant l'établissement scolaire d'où, en 2007/2008 :



1 868 lycéens viennent étudier à Aubervilliers pour 2 083 en 2005/2006,
 1 564 Albertivillariens « s'expatrient » dont 111 pour des classes qui n'existent pas à Aubervilliers contre 1 435 en 2005/2006.

Les lycéens scolarisés à Aubervilliers et hors Aubervilliers en 2007/2008

Effectifs des lycéens d'Aubervilliers		Près de la moitié des Albertivillariens lycéens est scolarisé hors de la ville				
3 386						
non Albertivillariens	Albertivillariens					
1 868	1 518					
Albertivillariens lycéens						
3 082						
		scolarisés hors Aubervilliers		suivent un niveau qui existe qui n'existe pas		
		Total	public	privé	qui existe	qui n'existe pas
Seine-Saint-Denis		908	825	83	831	77
hors 93		656	357	299	622	34
Source : Education Nationale		1 564	1 182	382	1 453	111
		à Aubervilliers				

Albertivillariens lycéens		100%				
		scolarisés hors Aubervilliers		suivent une filière qui existe qui n'existe pas		
		Total	public	privé	qui existe	qui n'existe pas
Seine-Saint-Denis		29%	27%	3%	27%	2%
hors 93		21%	12%	10%	20%	1%
Source : Education Nationale		51%	38%	12%	47%	4%
		à Aubervilliers				

En 2007/2008, hors Albertivillariens, les lycéens viennent de 120 villes différentes. Les domiciliations les plus fréquentes sont La Courneuve (469 lycéens), Saint-Denis (177 lycéens), Pantin (128 lycéens), Stains (114 lycéens).

Lieu de résidence des lycéens des établissements d'Aubervilliers en 2007/2008

Lieu de résidence	Effectifs
Aubervilliers	1 518
Autre Seine-Saint-Denis	1 699
Paris	46
autre	123
hors 93	169
Total	3 386

Source : Education Nationale

Lieu de scolarisation des Albertivillariens en 2007/2008

	public	privé	Effectifs
Aubervilliers	1 518		1 518
Seine-Saint-Denis	825	83	908
Paris	268	259	527
autre	89	40	129
hors 93	357	299	656
Total	2 700	382	3 082

Source : Education Nationale

En 2007/2008, les lieux de scolarisation les plus fréquents des Albertivillariens lycéens, en Seine-Saint-Denis, sont La Courneuve (188 lycéens) suivi de Pantin (147 lycéens) et Saint-Denis (146 lycéens). Dans la capitale, 527 Albertivillariens lycéens sont scolarisés contre 519 en 2005/2006 et 432 élèves en 2003/2004.

Ces scolarisations à l'extérieur de la ville correspondent parfois à une volonté d'échapper au contexte local. Seulement 111 lycéens suivent un niveau scolaire qui n'existe pas dans la commune dont 34 hors du département contre 73 en 2004/2005.

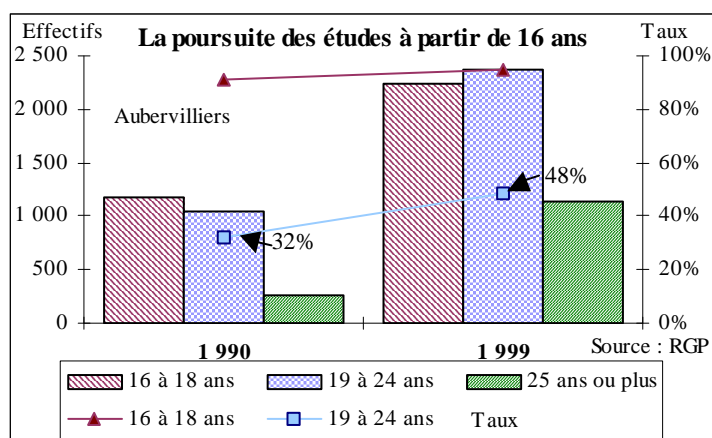
Scolarisation des Albertivillariens lycéens hors de la ville en 2007/2008

Libellé d'études	Seine-Saint-Denis	hors 93	Total
existe	831	622	1 453
n'existe pas	77	34	111
Total	908	656	1 564

Source : Education Nationale

En 2007/2008, l'évitement des établissements de la commune est sans doute en œuvre pour 1 453 lycéens mais les libellés détaillés n'ont pas été communiqués et nous ne connaissons pas les options choisies (comme classe musicale).

Des résultats à améliorer



Le taux de scolarisation des jeunes s'accroît, toutefois 28 % des jeunes de moins de 25 ans sortis du cursus scolaire n'ont aucun diplôme en 1999. Alors qu'en 1990, 264 des "plus de 24 ans" poursuivaient des études, leur effectif passe à 1 144 en 1999.

Le niveau scolaire à Aubervilliers est plus faible qu'ailleurs : les résultats des tests de 6^{ème} sont inférieurs à ceux de l'académie.

La question de la scolarisation se pose régulièrement dans la ville pour des personnes arrivant de l'étranger. En 1999, par exemple, 743 jeunes de 15 à 24 ans sont arrivés depuis moins de 9 ans en France et, pour eux, la formation professionnelle est parfois préoccupante.

Mobilité de la population entre 1990 et 1999

	migrant	% de migrant	Dont population arrivée					Soit
			d'une autre ville du 93	d'un autre département d'IdF	de province	des DOM/TOM	de l'étranger	
15-24 ans	2 739	33,9%	471	923	485	117	743	9,2%
25-29 ans	2 863	55,9%	446	826	730	144	717	14,0%
Aubervilliers	20 971	33,2%	4 055	8 689	2 889	577	4 761	7,5%
Seine-Saint-Denis	475 153	34,4%	155 789	182 949	64 798	11 747	59 870	4,3%

Source : RGP 1999

Près de 2 000 Albertivillariens (1 997) âgés de 25 à 39 ans habitaient dans un pays étranger en 1990. Même si certains viennent d'un pays francophone, les questions de l'apprentissage du français et de

l'insertion professionnelle de personnes n'ayant pas suivi le cursus scolaire en France sont récurrentes dans la ville.

Dans l'ensemble, la population d'Aubervilliers non scolarisée de 15 ans et plus est peu diplômée même si une notable amélioration est enregistrée en 9 ans avec un millier de personnes de plus ayant un diplôme supérieur à BAC + 2.

Evolution du niveau de diplôme de la population de 15 ans et plus non scolarisée

Niveau de diplôme	Aubervilliers				Seine-Saint-Denis		Ile-de-France	
	1990	%	1999	%	1999	%	1999	%
Aucun diplôme	20 285	41,5%	14 879	33,2%	235 297	24,4%	1 264 685	16,2%
CEP	8 892	18,2%	6 818	15,2%	146 767	15,2%	996 594	12,7%
BEPC	3 462	7,1%	3 910	8,7%	90 840	9,4%	685 458	8,8%
CAP BEP	8 670	17,7%	9 321	20,8%	226 272	23,5%	1 603 012	20,5%
BAC Brev profes	4 156	8,5%	4 788	10,7%	118 932	12,4%	1 087 833	13,9%
Diplôme niv BAC+2	1 916	3,9%	2 666	5,9%	75 331	7,8%	843 860	10,8%
Diplôme de niv sup	1 485	3,0%	2 433	5,4%	69 366	7,2%	1 337 524	17,1%
Total	48 866	100,0%	44 815	100,0%	962 805	100,0%	7 818 966	100,0%

Source : RGP 1990 & 1999

L'aide scolaire : une question en débat

En primaire, les leçons surveillées assurent un lieu de travail régulier pour nombre d'élèves mais ne répondent pas à l'ensemble des besoins.

Effectif mensuel moyen des leçons surveillées

en élémentaire	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07
Scolarisés	4 619	4 626	4 779	4 712	4 697	4 725	4 781	4 697	4 729	4 663	4 581	4 481	4 372	4 318	4 352	4 419	4 517
Effectif moyen		873	791	749	648	579	602	588	613	753	630	644	613	636	601	633	656
% de participation	19,5%	18,9%	16,6%	15,9%	13,8%	12,3%	12,6%	12,5%	13,0%	16,2%	13,8%	14,4%	14,0%	14,7%	13,8%	14,3%	14,5%

Source : Service Enseignement

Face à ces constats, depuis 2005, le dispositif de Réussite Educative a comme premier axe prioritaire d'intervention : l'accompagnement à la scolarité.

Les études du soir connaissent une baisse d'effectifs : en 1990/1991, 19,5 % des élèves y participaient, en 2006/2007, ils sont 14,5 % soit en moyenne 656 élèves par mois.

Une aide scolaire encadrée par des étudiants (1 encadrant pour 8 enfants) est proposée dans 6 maisons de l'enfance avec une capacité d'accueil de 72 enfants en 2006/2007.

Pour les 13/18 ans, l'OMJA propose une aide pour 143 jeunes. 328 adolescents y ont participé en 2006.

L'ANGI a accueilli 133 jeunes de 6 à 16 ans. 59 adolescents de 11 à 15 ans se sont adressés à l'UTIT et 45 à l'ASJA. L'AFEV et le Boxing Beat ont reçu chacun 20 jeunes en 2006.

Au total, 677 enfants et adolescents ont participé à un accompagnement scolaire en 2006.

Les nouvelles directives gouvernementales de l'été 2008 bousculent l'organisation existante et nécessitent des recompositions d'actions entre les différents intervenants (éducation nationale, municipaux et associatifs).

La protection de l'enfance, un effort soutenu

Au 31 décembre 2007, le service de l'Aide Sociale à L'Enfance suit 304 jeunes : 55 au domicile parental et 249 en prise en charge physique dont 32 jeunes majeurs. Depuis environ 4 ans, une prévention précoce est mise en œuvre sans contractualisation avec les familles, l'Intervention Educative de Proximité (IEP), qui ne peut donc être comptabilisée.

Le nombre de mesures administratives ne reflète pas la totalité des besoins de la ville. Il correspond aux capacités de prise en charge du service de l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.). Parallèlement à ces prises en charge, suite aux réunions pluri-professionnelles des travailleurs sociaux ou à la demande de l'inspecteur de l'aide à l'enfance, 156 évaluations des situations familiales ont été sollicitées en 2006. Plus de la moitié des évaluations, d'une durée moyenne de 3 mois, ont été menée à terme, le quart était en cours de réalisations en fin d'année et les autres toujours en attente.

Les mesures éducatives en milieu ouvert

Nb enfants présents au 31 décembre	1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
AEMO (Justice)	105	154	164	163	167	180	188	179	175	134	155	154	199	178
Action éducative à domicile (Administrative)	39	37	27	20	15	18	16	20	25	14	36	40	36	32
Total	144	191	191	183	182	198	204	199	200	148	191	194	235	210
Mère-Enfants								12	14	7	5	9	11	6

Source : ASE

Depuis 1995, l'effectif des jeunes suivis pour des actions éducatives reste stable jusqu'en 2005 et dépasse les 200 en 2006. Nous constatons une prédominance des décisions judiciaires, tandis que globalement le nombre de mesures administratives retrouve le niveau de 1995 après avoir régressé. Parallèlement, l'effectif des jeunes placés n'atteignait pas 200 jusqu'en 1998. Il grimpe jusqu'à 279 prises en charge physique par l'A.S.E en 2006 auxquelles s'ajoutent 37 placements " direct justice ".

Les mineurs et jeunes majeurs placés par le magistrat

Nb enfants présents au 31/12	1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Placement direct justice	nc	nc	nc	67	62	72	64	56	51	48	48	52	37	42
Prise en charge physique ASE	178	185	174	180	190	231	226	230	214	215	208	247	279	249
dont pupilles	9	8	8	7	7	5	4	8	12	8	7	10	11	10
décisions judiciaires	116	138	126	124	122	149	148	168	153	121	134	159	177	176
décisions administratives	53	39	40	49	61	77	74	54	49	86	67	78	91	63

Source : ASE

En 2006, à Aubervilliers, la circonscription de l'A.S.E. a pris en charge 106 nouveaux placements d'enfants.

Nombre de lits dans les établissements de l'aide sociale à l'enfance

	janvier				Seine-Saint-Denis		Ile-de-France	France métropol.
	1995	1996	2001	2004	2005			
Etablissement d'accueil mère-enfant	23	102	143	102	102	1 265	4 188	
Pouponnière à caractère social				0	0	82	786	
Foyer de l'enfance	305	162	173	173	179	1 578	9 873	
Maison d'enfants à caractère social	409	410	381	378	378	6 476	40 030	
Centre de placement familial social	127	175	175	175	175	2 294	11 762	
Autres				0	0	0	324	
Total	864	849	872	828	834	11 695	66 963	
Taux d'équipement pour 1 000 jeunes de - de 20 ans			2,16	3,98	2,02	3,96	4,44	

Source : DRASS - Enquête ES - FINISS - Ministère justice

D'après le ministère de la justice le taux de lits disponibles en Seine-Saint-Denis est supérieur à la moyenne départementale mais en tenant compte du recensement de la population il est moitié plus faible que pour l'ensemble de l'Ile-de-France alors que les besoins concernant la protection de l'enfance sont flagrants. A noter que les placements ne se limitent pas aux structures départementales.

Un secteur économique en mutation et à redynamiser

Entre 1990 et 1999, le nombre des emplois a chuté de plus de 4 000 unités, soit 13,6 % en 9 ans. En 1999, l'effectif des salariés du secteur public a progressé et atteint 6 910. Depuis le dernier recensement, de nouvelles entreprises se sont implantées et le nombre des emplois progresse.

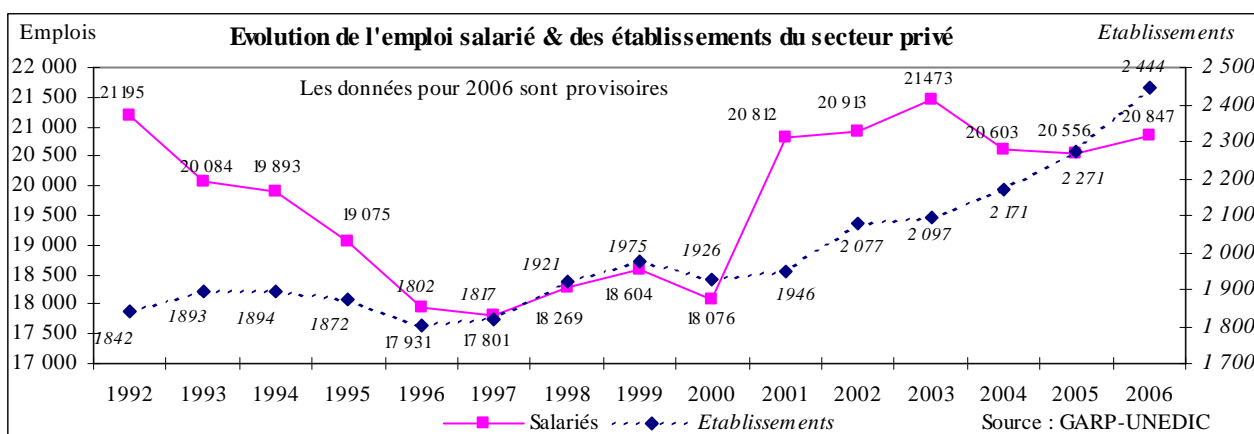
Evolution des emplois à Aubervilliers

	1975	1982	1990	1999
Nb d'emploi dans la ville	28 925	27 796	29 780	25 734

Source : RGP 1975, 1982, 1990 & 1999

Longtemps dominée par quelques grandes entreprises du secteur industriel, la ville d'Aubervilliers a entamé une laborieuse reconversion de son activité économique.

Un tissu dense de P.M.E. jouxte des centres de recherche de dimension internationale (Rhodia du groupe Rhône Poulenc avec 1 000 salariés et Saint-Gobain avec 500 emplois).



Malgré une évolution négative des effectifs par rapport à 1987 (- 9 %), l'emploi privé est marqué par quatre périodes contrastées : il décroît fortement jusqu'en 1997 pour se stabiliser entre 1998 et 2000 puis retrouver une croissance certaine de 2001 à 2003 et enfin se stabiliser en 2004 et 2005.

En revanche, les entreprises enregistrent, sur l'ensemble de la période 2000-2006, un taux de croissance de 58 %.

La taille moyenne des établissements du secteur privé décroît. Elle passe de 16,3 salariés en 1975 à 13,5 en 1990 et à 9,4 en 2000, puis atteint 8,5 en 2006 d'après les données provisoires de l'UNEDIC.

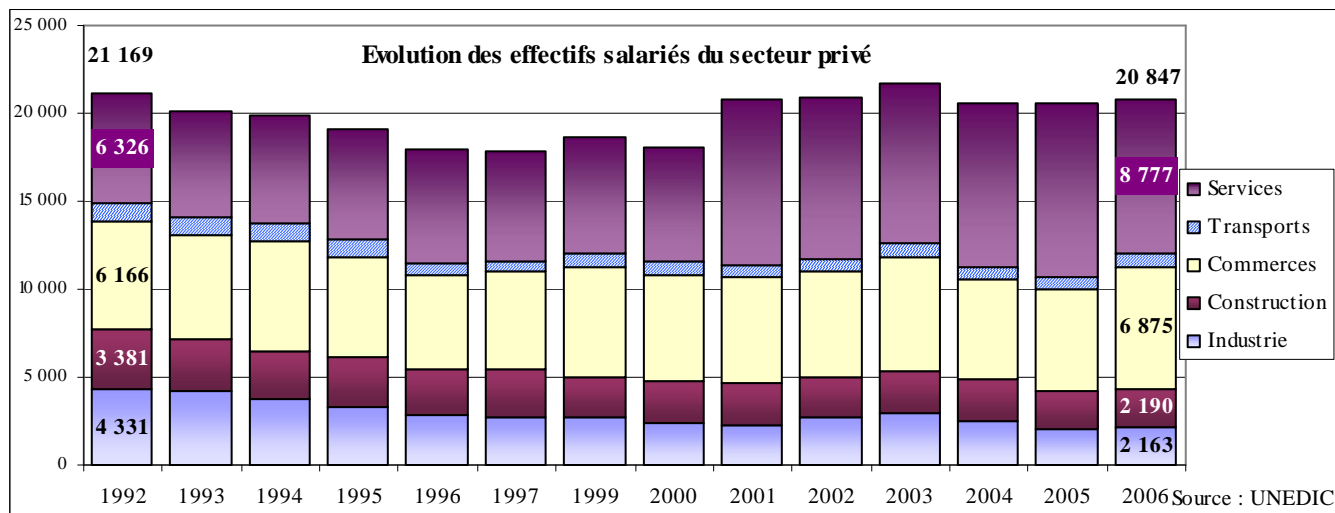
Evolution des entreprises et des salariés selon la taille des entreprises du secteur privé

		1 - 4	5 - 9	10 - 19	20 - 49	50 - 99	100 - 199	200 - 499	500 et +	Total
1990	Entreprises	852	351	183	139	49	25	10	2	1 611
	%	53%	22%	11%	9%	3%	2%	1%	0%	100%
		86%			14%					
	Salariés	1 770	2 419	2 572	4 180	3 430	3 481	2 704	1 218	21 774
2000	Entreprises	1 182	383	178	114	25	20	6	1	1 909
	%	62%	20%	9%	6%	1%	1%	0%	0%	100%
		91%			9%					
	Salariés	2 413	2 587	2 404	3 580	1 678	2 932	1 862	600	18 056
2006	Entreprises	1 629	440	197	125	23	20	9	1	2 444
	%	67%	18%	8%	5%	1%	1%	0%	0%	100%
		93%			7%					
	Salariés	3 431	2 891	2 736	3 900	1 660	2 753	2 940	536	20 847
%		16%	14%	13%	19%	8%	13%	14%	3%	100%
		43%			57%					

Source : U.N.E.D.I.C

La mutation des secteurs d'activité se poursuit avec l'expansion du tertiaire au détriment jusqu'à récemment de l'industriel.

Sectoriellement, l'industrie cède du terrain avec une perte d'effectif de 18 % en un an en 2005 et se stabilise en 2006. Le poids de l'emploi industriel est ainsi passé de 39 % en 1987 à 10 % en 2006. Le commerce continue à occuper une place importante (33 % des emplois du privé) progresse de 1 000 salariées en 2006. Les services ne cessent de croître jusqu'en 2005 avec 9 851 emplois. Ils représentent 8 777 emplois en 2006 et 42 % des salariés du privé. Autrement, les établissements de plus de 200 salariés se caractérisent singulièrement dans des activités de services.



Les Très Petites Entreprises (TPE) constituent 91 % des établissements et concernent une part relativement forte des emplois (36 %). Seules celles qui accueillent moins de 5 et plus de 10 salariés ont enregistré un accroissement de leurs effectifs et de leurs unités de production. Elles investissent davantage dans les activités de commerce.

" Concrètement, à Plaine Commune, ces dynamiques sectorielles se traduisent par la perte de plus de 3 200 emplois industriels entre 1999 et 2005 ; simultanément, le commerce en a gagné 815, la construction 1 195, les transports 1 629 et les services 16 441. Au total, le territoire communautaire a enregistré un accroissement de 16 984 emplois salariés. "10

En 2001-2002, MT 3 E (installation électrique) et Thyssen (installation et maintenance des ascenseurs) contribuent à diversifier les activités existantes dans la ville.

Le développement des activités de grossistes, avec 256 établissements en 1998 générant 1 778 emplois salariés, est diversement apprécié en fonction du sérieux des sociétés. Il se dégage une spécialisation dans la branche textile et habillement renforcée, en 1999, par l'installation d'établissements de marque tels que REDSKIN (70 salariés) et BEST MONTANA (50 salariés).

L'expansion de la filière audio-visuelle semble se poursuivre après un ralentissement en 1995 et 1996. L'installation des studios d'Aubervilliers et de Ciné-Lumière en 2000 ainsi que d'autres sociétés autour des studios qui seront construits, permettent une croissance significative de cette filière dans la ville. Puis Neita, France télévision et Studio de France se sont implantées dans les Magasins généraux (EMGP).

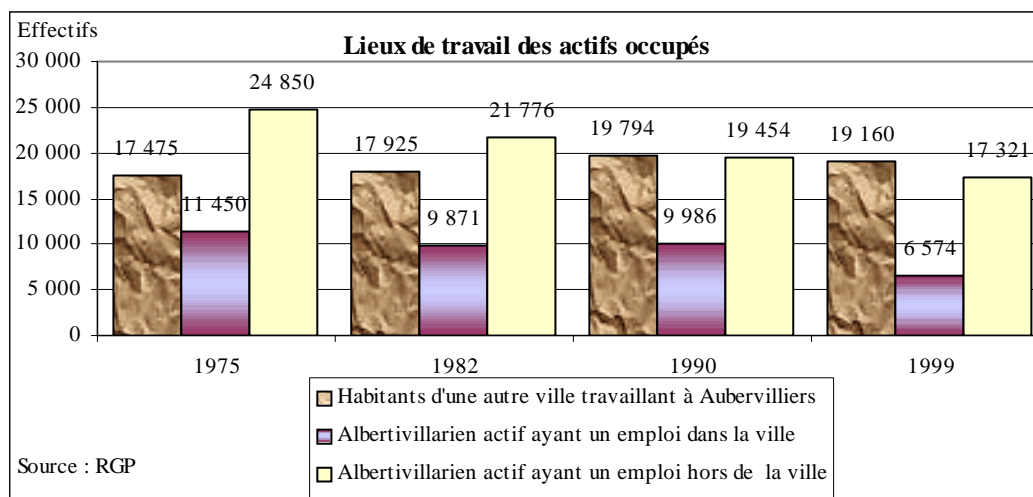
La mutation du tissu économique nécessite une adaptation des actifs qui n'est pas aisée pour espérer obtenir les emplois éventuellement disponibles.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, une nouvelle Zone Franche Urbaine existe à cheval sur les villes d'Aubervilliers, Bobigny, Pantin et Drancy.

¹⁰ Sandra LAUROL : Plaine Commune – Mise en relief des dynamiques d'emploi et d'implantation d'établissements à l'échelle de la région Ile-de-France entre 1999 et 2005 (décembre 2006, Service des études économiques)

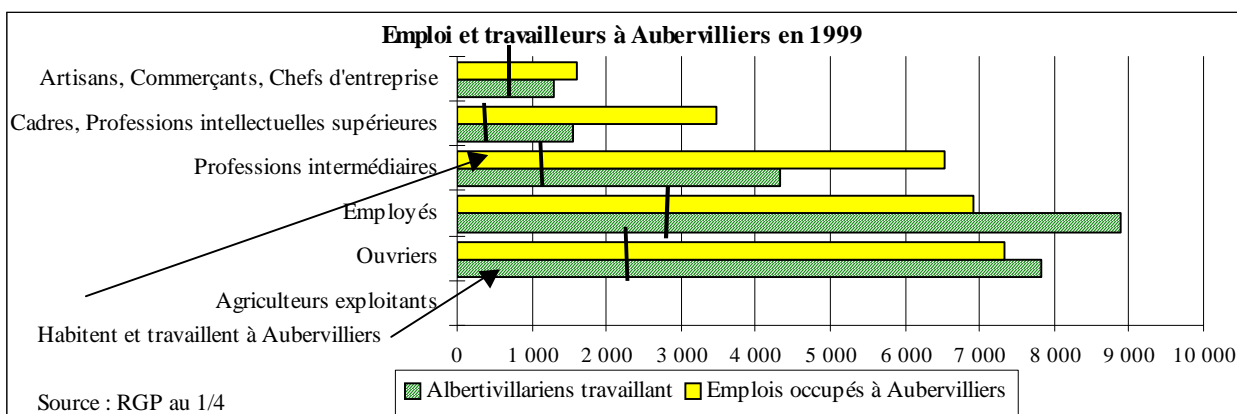
Créé au printemps 2007, la maison de l'emploi regroupe les acteurs de l'emploi : ANPE, direction du travail, mission locale, AFPA, ASSEDIC,... Dans chaque ville, une antenne prendra ses fonctions en 2008.

Une inadéquation entre les emplois existants et la qualification de la population



74 % des 25 734 emplois que compte la commune d'Aubervilliers en 1999 sont occupés par des habitants d'une autre ville. Depuis 1990, le nombre d'Albertivillariens qui travaillent dans la ville chute d'un tiers.

72 % des Albertivillariens ayant un emploi (soit 17 321 personnes) quittent quotidiennement Aubervilliers pour se rendre sur leur lieu de travail. En 1990, ils se dirigeaient principalement vers Paris (49 %), le reste de la Seine-Saint-Denis (29 %) et les Hauts-de-Seine (11 %).



En 1999, le nombre de personnes qui venaient travailler à Aubervilliers est supérieur aux Albertivillariens allant travailler dans une autre ville. De plus, les emplois occupés ne sont pas de même nature. Les cadres, les professions intermédiaires et les ouvriers qualifiés sont plus nombreux à travailler à Aubervilliers qu'à habiter dans la ville et travailler ailleurs.

D'une façon générale, les emplois proposés à Aubervilliers sont plus qualifiés que les emplois occupés par les actifs d'Aubervilliers.

Le chômage, un dur constat

La population d'Aubervilliers se caractérise par un faible niveau de qualification et des difficultés d'insertion économique.

La part des personnes sans activité professionnelle (élèves, femmes au foyer, retraités...) est conséquente : 57,2 % de la population totale en 1999 contre 51,5 % en 1990 et 46,4 % en 1975.

Population active ayant un emploi et population en recherche d'emploi

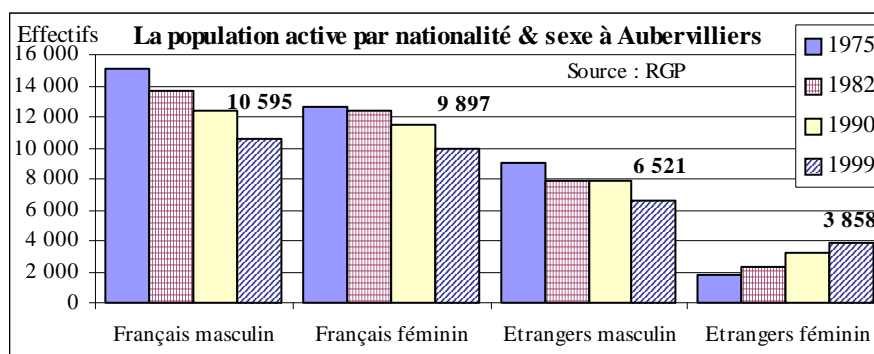
	actifs travaillant				chômeurs				Taux de chômage	
	1990	1999	Variation	% Variation	1990	1999	Variation	% Variation	1990	1999
Aubervilliers	29 608	23 895	-5 713	-19%	5 529	6 976	1 447	26%	16%	23%
Seine-Saint-Denis	610 518	556 628	-53 890	-9%	79 992	115 583	35 591	44%	12%	17%
Ile-de-France	4 896 800	4 846 564	-50 236	-1%	458 785	633 198	174 413	38%	9%	12%

Source : RGP 1990 & 1999

Une population active faiblement qualifiée

Contrairement à la tendance nationale, la population active diminue en Ile-de-France, en Seine-Saint-Denis, tout comme à Aubervilliers et dans les villes avoisinantes.

Hors militaires du contingent, la population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un travail ou sont demandeurs d'emploi.



Le taux de personnes de nationalité étrangère progresse dans la population active de 32 % en 1990 à 34 % en 1999.

C'est la place de plus en plus prégnante que prennent les femmes étrangères qui marque cette évolution d'autant plus que le taux d'activité des 20-59 ans diminue dans la ville sauf pour les femmes de 40 à 59 ans.

En 1999, le poids des ouvriers (36 %) dans la population active (personnes ayant un emploi et personnes recherchant un emploi) est en diminution au profit des employés (37 %), mais reste nettement sur-représenté comparativement au département et à la région, soit respectivement 28 % et 18 %.

Les cadres (6 %) sont sous-représentés. Ils sont 9,5 % dans le département et 21 % parmi l'ensemble des actifs d'Ile-de-France.

Après l'embellie de l'an 2000, l'accès à l'emploi s'est dégradé et se stabilise

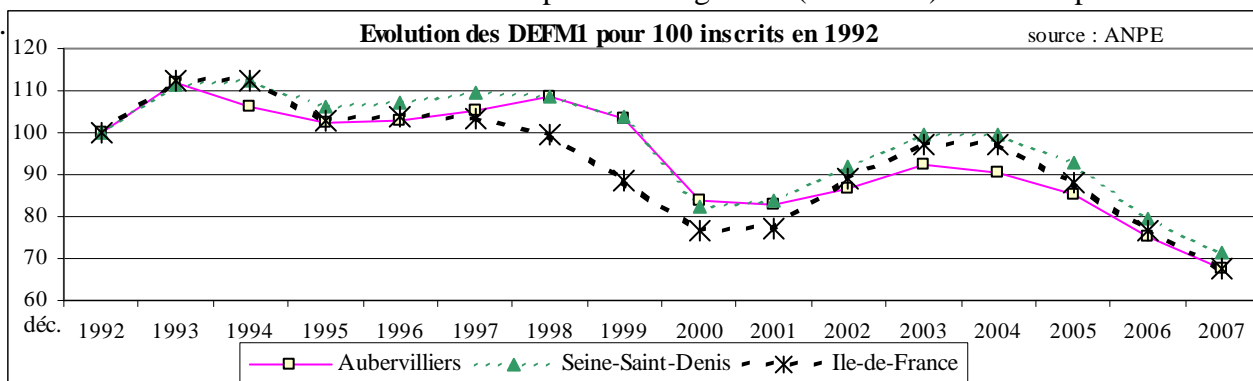
L'accès à l'emploi des Aubervilliersiens actifs s'est raréfié depuis 1975 comme dans le reste du département et de l'Ile-de-France. Toutefois les situations de chômage dans la commune sont nettement plus fréquentes que pour ces 2 entités géographiques.

Evolution du chômage entre 1975 et 1999

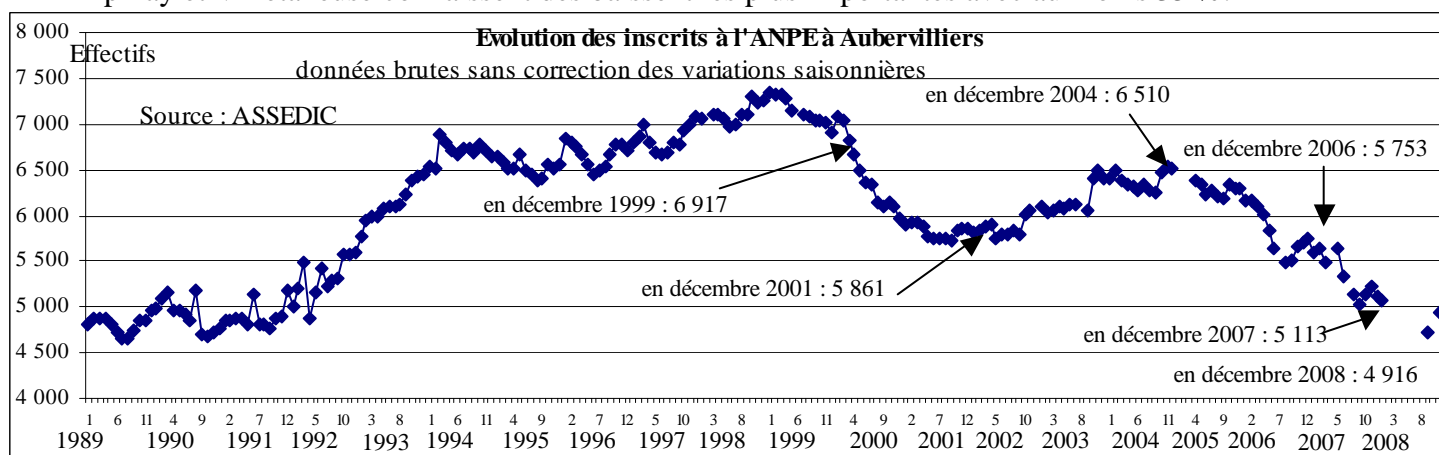
	Effectifs de chômeurs				Taux de chômage			
	1975	1982	1990	1999	1975	1982	1990	1999
Aubervilliers	2 400	4 466	5 529	6 976	6,2%	12,4%	15,8%	22,6%
Seine-Saint-Denis	32 077	62 353	79 992	115 583	5,0%	9,4%	11,6%	17,2%
Ile-de-France	204 626	384 660	458 785	633 198	4,3%	7,7%	8,6%	11,5%

Source : RGP 1975, 1982, 1990 & 1999

A Aubervilliers, comme au niveau national, depuis la période du recensement et du fait de la reprise économique de 1997, une inversion de tendance est observée jusqu'en 2001. Alors que pour l'Ile-de-France la diminution du chômage débutait dès 1998, c'est en 1999 que la reprise économique a été perceptible en Seine-Saint-Denis et à Aubervilliers. Une phase de régression du chômage est observée dans la ville avec une chute des demandeurs d'emploi de catégorie 1 (DEFM1¹¹) de 1 000 personnes en un an.



Le chômage a progressé depuis 2001, s'est stabilisé durant l'hiver 2002. Depuis 2004, une nouvelle phase de régression est observable. 3 923 inscrits seront dénombrés en décembre 2007. Mais la diminution des effectifs d'inscrits (DEFM1), soit - 26 %, est moins rapide que pour la plus part des villes de Seine-Saint-Denis (- 28 % en moyenne départementale ; - 30 % en Ile-de-France). Épinay et Villetaneuse connaissent des baisses les plus importantes avec au moins 35 %.



D'après les ASSEDIC, l'effectif baisse plus ou moins vite depuis début 2004. 3 474 inscrits, soit 70 %, sont indemnisables. Les femmes représentent 45 % des chômeurs. Les personnes non indemnisées semblent ne plus s'inscrire à l'ANPE mais il nous est difficile d'apprécier la part des modifications réglementaires sur l'évolution des demandeurs d'emploi.

¹¹ DEFM1 : Demandeur d'Emploi en Fin de Mois disponible immédiatement et à la recherche d'un emploi en contrat à durée indéterminée à plein temps.

Jusqu'en 2005, la diminution des demandeurs d'emploi est due à une augmentation des sorties (retour à l'emploi, retraite,...) et une réduction des inscriptions.

Effectifs de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie DEFM1 au 31 décembre

Décembre	1992	1993	1994	1995(*)	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
DEFM1	5 814	6 505	6 174	5 959	5 983	6 127	6 319	6 021	4 875	4 819	5 055	5 377	5 284	4 978	4 388	3 923
Chômeurs indemnisés	3 216	4 139	3 900	3 754	3 871	4 156	4 421	4 139	3 581	3 515	3 602	4 089	4 113	2 353	3 387	3 192

Source : ANPE, ASSEDIC ° toutes catégories confondues en début de mois janv. 2003

(*) changement dans le mode de comptage en cours d'année 1995, l'ancienne catégorie 1 se divise en deux catégories : nouvelle catégorie 1 et nouvelle catégorie 6

La part des chômeurs de longue durée témoigne des difficultés d'embauche (31 % des chômeurs sont inscrits depuis plus d'un an en 2007) toutefois, en lien avec les procédures en vigueur, leur effectif est en baisse. En 2006, 52 % sont des personnes de nationalité étrangère avec une part importante de personnes non qualifiées.

Entre 2004 et 2007, l'effectif des plus de 50 ans baisse de 22 % et celui des jeunes diminue de 43 %.

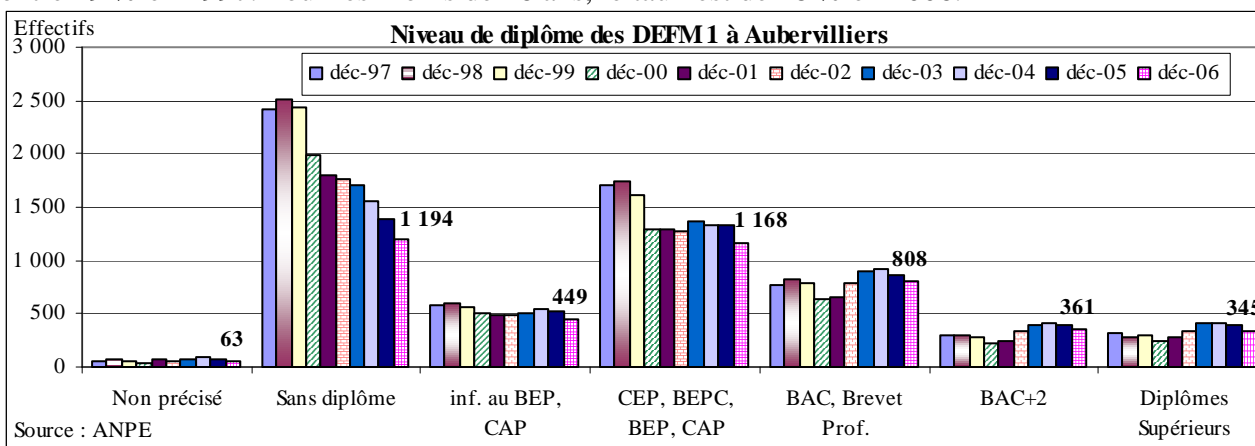
Taux de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie DEFM1

Décembre	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	effectifs
moins de 26 ans	18%	16%	15%	14%	14%	12%	12%	14%	15%	16%	16%	15%	12%	484
50 ans ou plus	14%	15%	16%	16%	16%	18%	18%	19%	17%	16%	17%	16%	17%	651

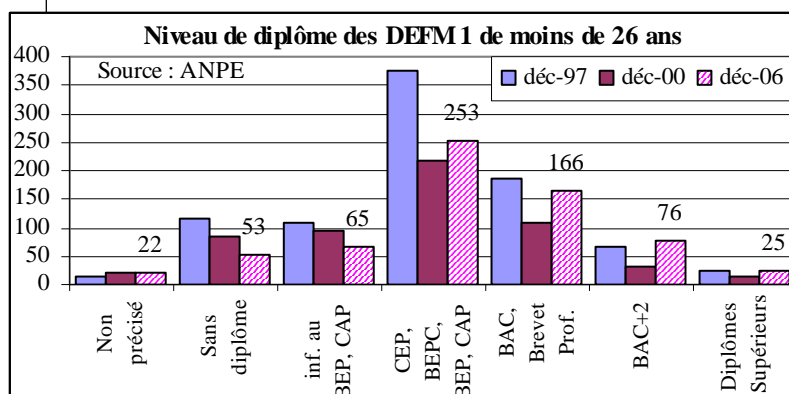
Source : ANPE

Globalement, les demandeurs d'emploi sont peu diplômés. Toutefois le niveau s'améliore et montre aussi la difficulté d'accès à l'emploi pour les diplômés.

Les chômeurs ayant un niveau inférieur au CAP ou au BEP représentent 37 % des inscrits en 2006 contre 49 % en 1997. Pour les moins de 26 ans, le taux est de 18 % en 2006.



Source : ANPE

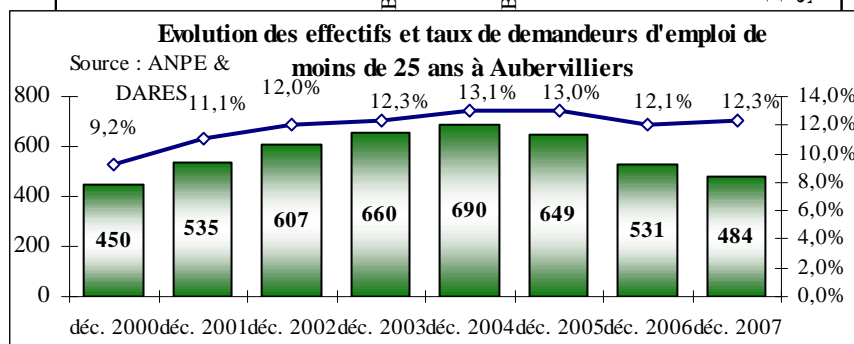


Comparativement aux années précédentes et particulièrement chez les plus jeunes, depuis 2001, la part des demandeurs d'emploi faiblement diplômés tend à décroître.

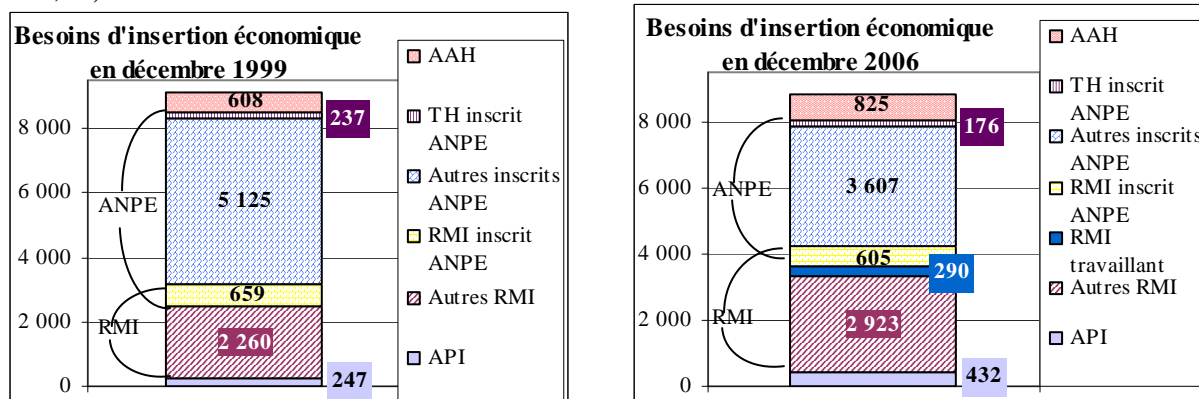
Pour les demandeurs d'emplois jeunes, la faiblesse des diplômes n'est pas compensée par une expérience professionnelle.

Ainsi, en décembre 2006, les employés non qualifiés représentent 42 % des DEFM1 de moins de 26 ans alors qu'ils plafonnent à 38 % pour l'ensemble des demandeurs.

Parallèlement, 138 Albertivillariens cadres recherchent un emploi.



Ces personnes composent le public ciblé des dispositifs d'insertion (mission locale, P.L.I.E., R.M.I., G.I.P.,....).



Entre 2005 et 2006, le nombre d'allocataire du RMI inscrit à l'ANPE a chuté de 1 000 à 605.

Les besoins d'insertion économique dans la ville sont prégnants. Le nombre de personnes concernées peut être approché par les différentes prestations versées ou inscriptions en tant que demandeurs d'emploi ainsi près de 9 000 personnes sont dénombrées.

L'insertion économique : un outil de lutte contre l'exclusion

Après avoir créé une P.A.I.O. en 1982, devenue Mission locale (association AISPJA / 16-25 ans) depuis, l'aide à des publics spécifiques s'est complétée d'un service municipal d'accompagnement dans le cadre du dispositif RMI, puis d'un accueil pour les travailleurs handicapés, avec la Coordination Municipale du Handicap (CMH).

Depuis 1997, dans une approche globale, les actions se sont diversifiées avec un P.L.I.E. (Plan local insertion par l'économique), une coordination emplois-jeunes pour 61 postes et le développement de contrats d'apprentissage négociés par le service du Personnel. 93 jeunes ont été recrutés dans le cadre du dispositif Emploi-jeunes. 46 d'entre eux ont été embauchés dont 23 dans les services municipaux et 16 autres se sont tournés vers d'autres projets. En décembre 2002, 31 étaient toujours en poste.

En 2001, un Groupement d'Intérêt Public (G.I.P.) Emploi a été mis en place pour développer l'insertion économique dans les entreprises s'implantant dans le territoire et particulièrement pour préparer l'arrivée d'un centre commercial situé Porte d'Aubervilliers.

Le transfert, réalisé en juin 2004, de la compétence Emploi/Insertion à Plaine Commune a permis de doter le territoire de l'agglomération d'outils mutualisés (le projet communautaire RMI et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Communautaire) et d'impulser sur une grande échelle des actions novatrices en faveur de l'emploi.

Le projet communautaire RMI, dont les 8 projets de ville RMI contribuent à la réalisation, est formalisé par une convention entre le Conseil Général et Plaine Commune.

En créant un projet communautaire RMI, l'objectif est de réaffirmer l'ancrage local des actions, fondé sur une connaissance des spécificités, des demandes de la population, tout en dynamisant le volet insertion professionnelle et en favorisant par la mutualisation des moyens, la mise en œuvre des actions d'insertion innovantes.

2004 a été également l'année de la construction du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Communautaire (PLIE) communautaire. L'objectif est d'améliorer l'accès à l'emploi des femmes et des hommes du territoire de Plaine Commune, en concentrant des moyens additionnels sur 4 axes stratégiques : la formation, l'insertion, la création d'activité, l'accompagnement vers et dans l'emploi (la relation à l'entreprise). La gestion du PLIE communautaire a été confiée à l'Association « Plaine Commune, le PLIE ». Le PLIE communautaire propose en 2005, un programme de 70 actions devant permettre la réalisation de parcours individualisés vers l'emploi pour plus de 3 000 bénéficiaires issus des huit villes.

L'agglomération Plaine Commune active la mise en œuvre d'un Plan communautaire pour l'activité et l'emploi pour la période 2006-2012 qui vise, en partenariat avec les entreprises, à développer le secteur économique sans oublier la population et en impliquant les acteurs de la formation. Ce plan donne les grands objectifs souhaités pour un développement local harmonieux.

Dans ce cadre, une Maison de l'Emploi est en cours d'élaboration pour 2008.

En 2006, trois structures d'insertion par l'activité économique, reconnues par la Commission départementale de l'insertion par l'activité économique (CDIAE) de la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de la Seine-Saint-Denis, étaient présentes à Aubervilliers.

Selon la situation sociale et l'âge des personnes accueillies dans les structures d'insertion, différents types de contrats peuvent être proposés : contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat initiative emploi (CIE), contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS).

La Régie de quartier de la Maladrerie employait 18 salariés cette année, dont seize à temps plein et deux à mi-temps. Parmi les salariés on comptait quatre femmes en CAE pour 24 heures hebdomadaires, sept jeunes adultes de moins de 25 ans (dont trois à mi-temps) en CDDI, un travailleur handicapé à temps plein et cinq hommes de plus de trente ans à temps plein (dont deux en CDDI).

La régie assurant au sein du quartier de la Maladrerie des activités générales de lien social et d'accueil, l'activité d'insertion s'organise plus particulièrement autour de la médiation avec les habitants et de chantiers de ménage, de nettoyage de la voirie, d'entretien et de réfection de logements.

Le chantier d'insertion des Restaurants du Cœur, qui existe depuis l'année 2000, accueillait 42 personnes en CDDI (dont 22 habitants du département de Seine-Saint-Denis) en 2006, autour d'une activité de préparation, de livraison et de distribution de 3 000 repas chauds destinés aux « maraudes » des Restos du cœur.

Chaque année, ce sont environ 80 personnes qui bénéficient ainsi de parcours d'insertion qui reposent sur la diversité des postes de travail, le suivi social réalisé, la recherche de solutions d'accès au logement, ainsi que des conventions avec des entreprises comme la SODEXHO.

L'année 2006 aura vu la disparition du chantier d'insertion Mode en fils, développé par l'association ACR, qui accueillait 12 salariées autour d'une activité de création textile depuis l'année 2004.

L'activité de réhabilitation de la cuisine du foyer AFTAM des Fillettes, qui propose 329 chambres à des travailleurs migrants, majoritairement africains, dans le quartier du Landy, a été développée en 2006 par l'association APPUI. Il s'agissait de mettre aux normes d'hygiène et de sécurité la cuisine collective, de salarier le personnel intervenant dans la préparation des repas, le service et l'entretien et d'offrir aux résidents une restauration de qualité.

Au 1er janvier 2007, l'activité a été transformée en chantier d'insertion par l'association Taf et Maffé, qui gère un projet similaire au foyer Bachir Souni de Saint-Denis, et concerne 17 salariés en CAE et CIE.

Deux réseaux fédèrent localement les structures d'insertion par l'activité économique :

- REALISE (Réseau Associatif Local pour l'Innovation et la Solidarité pour l'Emploi), regroupait, en 2006, 14 structures réparties sur le territoire de la communauté d'agglomération Plaine Commune
- Inser' éco 93, qui rassemble près de 50 structures à l'échelle du département de Seine-Saint-Denis.

Des structures d'insertion par l'économique en direction des personnes handicapées interviennent également à Aubervilliers :

- un centre d'aide par le travail (CAT) géré par l'AFASER, qui accueille 100 personnes autour d'activités diverses (conditionnement, entretien d'espaces verts, restauration...),

- un atelier protégé géré par l'association des Cités du Secours Catholique, qui accueille 60 personnes autour d'une activité d'imprimerie.

Complémentairement du Projet Ville RMI d'Aubervilliers, depuis septembre 2005 et pour un an, le Conseil Général finance un accompagnement des bénéficiaires du RMI en situation de handicap assuré par la Coordination Municipale du Handicap (CMH).

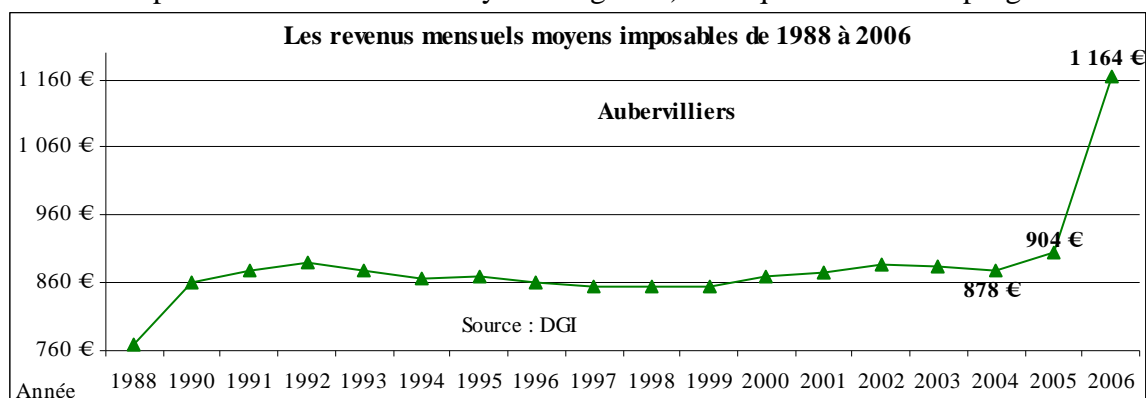
Depuis 2008, un organisme de micro-crédit, ADIGO, a ouvert en centre ville pour aider la création d'activités économiques.

De bas revenus

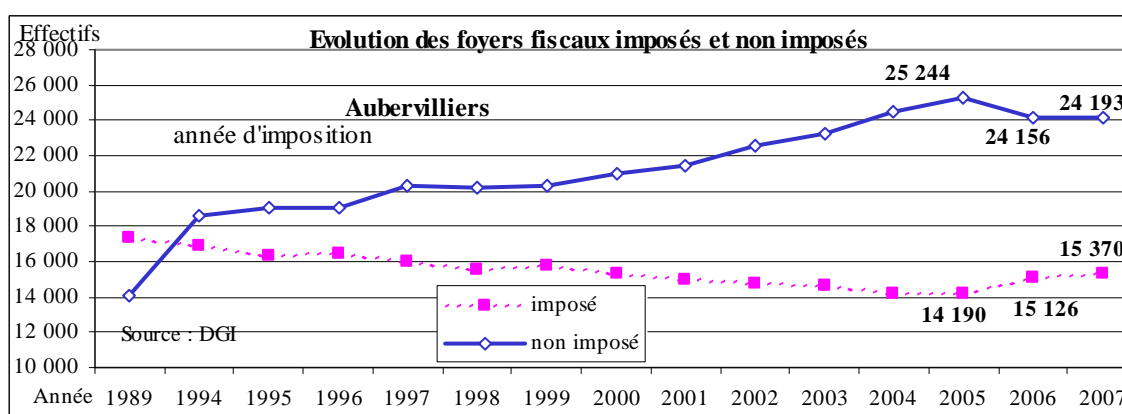
La population est confrontée à une précarité économique. Elle dispose de faibles revenus d'où l'existence de besoins financiers auxquelles les institutions sociales locales (C.C.A.S., circonscription de travail social ...), départementales (A.S.E....) et nationales (C.A.F.) doivent faire face.

De faibles revenus imposables... une inversion de tendance ?

La paupérisation de la ville se décèle, entre autre, par les revenus moyens des foyers fiscaux (904 €/mois en 2005 pour 1 855 €/mois en moyenne régionale) bien que ces revenus progressent en 2005.



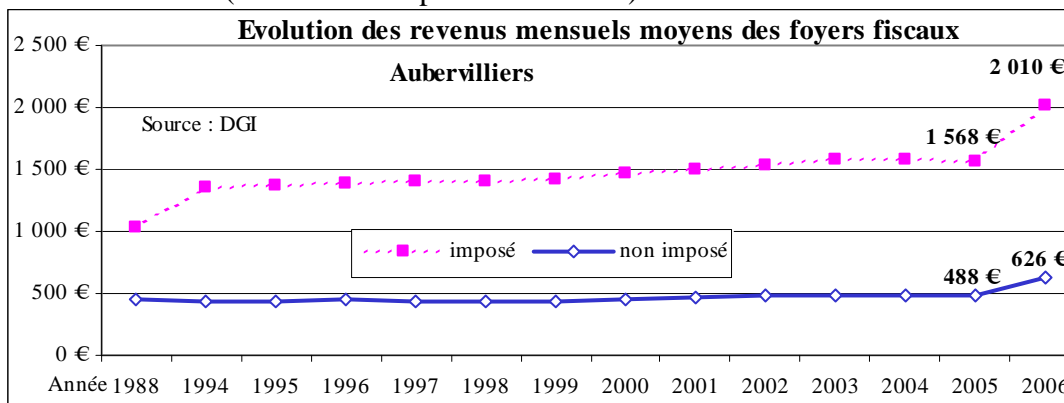
De 1994 à 2001, le nombre de foyers fiscaux oscillait entre 35 000 et 37 000 unités. Depuis 2005, il dépasse 39 000.



Jusqu'aux revenus de 2004, cet accroissement s'accompagne d'une double évolution : une progression plus forte de l'effectif des foyers non imposables par rapport à la diminution des foyers imposables. Ce phénomène s'inverse pour les revenus de 2005 avec, en 2006, un accroissement de 1 000 foyers fiscaux imposables tandis que l'effectif des non imposables régresse de près de 1 200 unités.

Depuis 1988, les revenus moyens de l'ensemble des foyers fiscaux progressent au prix d'un écart croissant entre la moyenne des revenus des foyers imposables et non imposables. En 1988, les revenus des foyers imposables étaient un peu plus du double des revenus des foyers non imposables,

en 2006, c'est trois fois plus que ces derniers. Ainsi la moyenne des revenus des foyers imposables s'est accrue puis se stabilise, les foyers non imposables se sont appauvris jusqu'en 1999 et ont retrouvé le niveau de 1998 en 2000 (sans tenir compte de l'inflation).

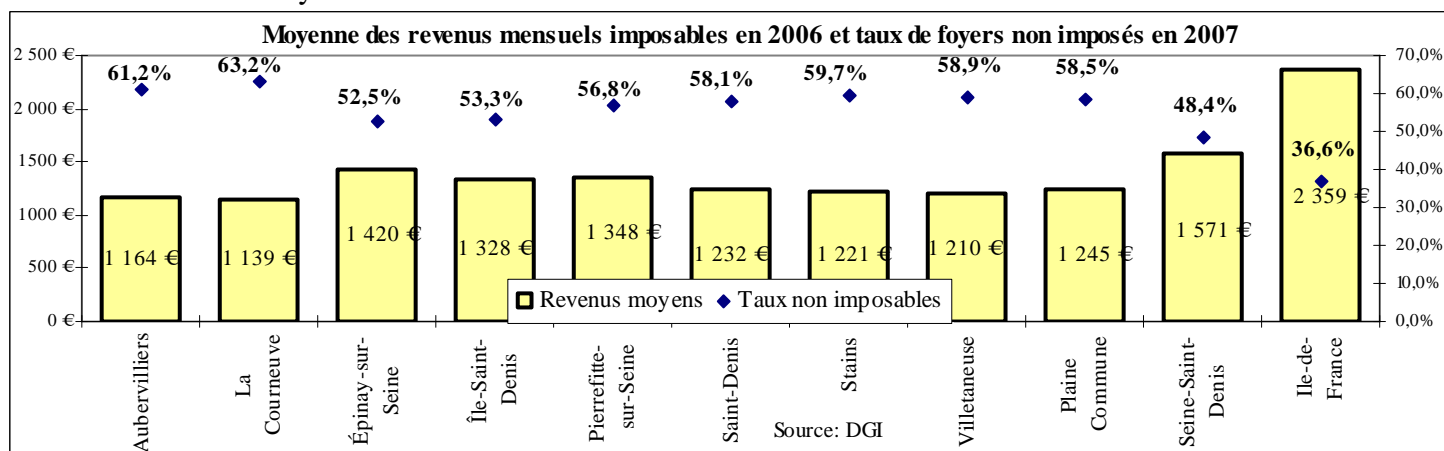


En 2007, les foyers fiscaux non imposés sont massifs (61,2 %), soit 13 points de plus qu'en Seine-Saint-Denis. Les foyers fiscaux imposés et non imposés et leurs revenus mensuels moyens en 2006

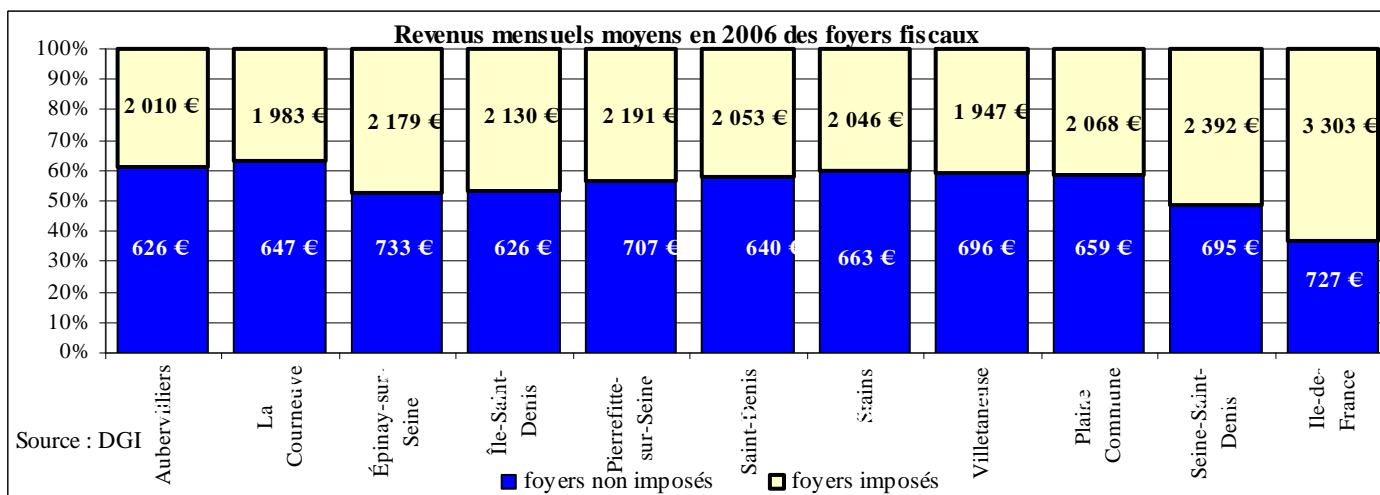
	Aubervilliers	Plaine Commune	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France
Revenus mensuels moyens par foyer fiscal	1 164 €	1 245 €	1 571 €	2 359 €
Taux de foyers imposés 2007	38,8%	41,5%	51,6%	63,4%
Nb de foyers fiscaux imposés	15 370	76 134	418 870	4 254 456
Revenus mensuels moyens par foyer fiscal imposé	2 010 €	2 068 €	2 392 €	3 303 €
Nb de foyers fiscaux non imposés	24 193	107 131	392 774	2 460 530
Revenus mensuels moyens par foyer fiscal non imposé	626 €	659 €	695 €	727 €
Taux de foyers non imposés 2007	61,2%	58,5%	48,4%	36,6%

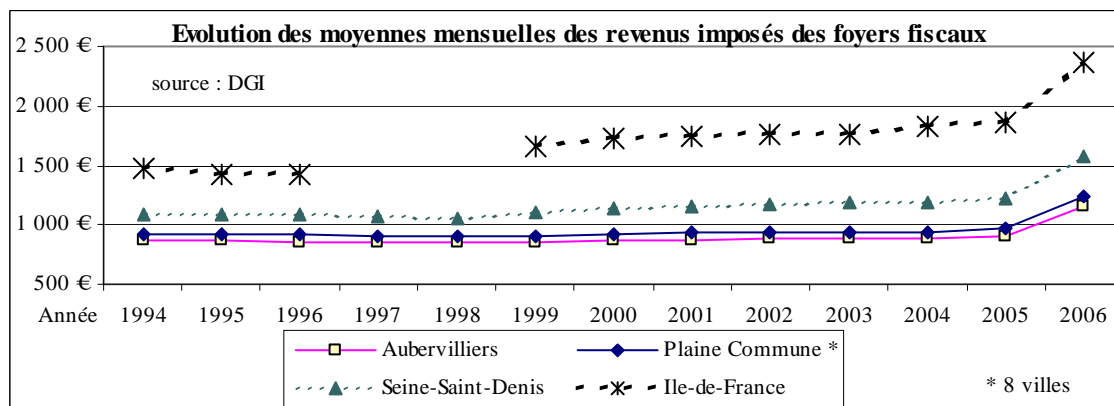
Source : DGI

Malgré une amélioration, en 2006, les revenus des foyers fiscaux non imposables d'Aubervilliers sont inférieurs à la moyenne de l'Ile-de-France et de la Seine-Saint-Denis.



La moyenne régionale des revenus mensuels imposables est le double de celle d'Aubervilliers.





La faiblesse des revenus disponibles pour les familles peut être aussi appréhendée par l'intermédiaire des informations disponibles à la Caisse d'Allocations Familiales. En effet, en 2007, les allocataires « financièrement dépendants »¹² représentent 37 % à Aubervilliers et 30 % en moyenne départementale. Les bénéficiaires de « minima sociaux »¹³ progressent et atteignent le tiers des allocataires de la C.A.F.

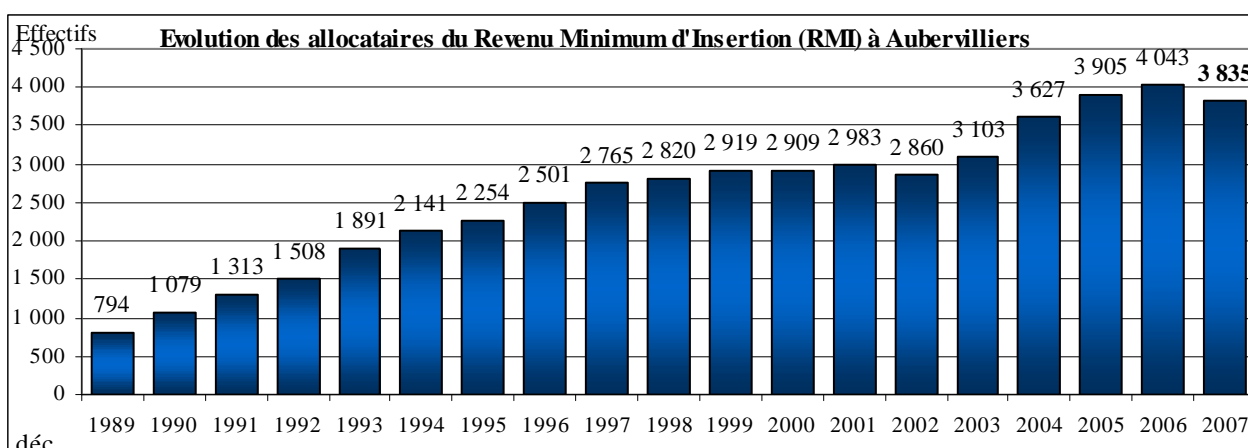
Evolution des populations " couvertes " par les minima-sociaux à Aubervilliers

Décembre	2003	2004	2005	2006	2007
Bénéficiaires RMI	6 615	7 248	7 545	7 943	7 545
Bénéficiaires API	883	955	1 073	1 167	1 213
Bénéficiaires AAH	1 186	1 248	1 345	1 427	1 542
Sous-total bénéficiaires des minima sociaux	8 684	9 451	9 963	10 537	10 300
% bénéficiaires/population totale	12%	13%	14%	14%	14%
Bénéficiaires de l'allocation supplémentaire vieillesse	628	678	714	775	784
Total général	9 312	10 129	10 677	11 312	11 084
Taux de couverture de la population totale	12,7%	13,8%	14,5%	15,4%	15,1%

Source : CAF & CNAVTS

22 351 personnes ont des revenus (RUC)¹⁴ inférieurs au seuil de pauvreté, soit 30 % des Albertivillariens. C'était 18 823 habitants en 2006.

Le Revenu Minimum d'Insertion, l'espoir déçu d'une stabilisation

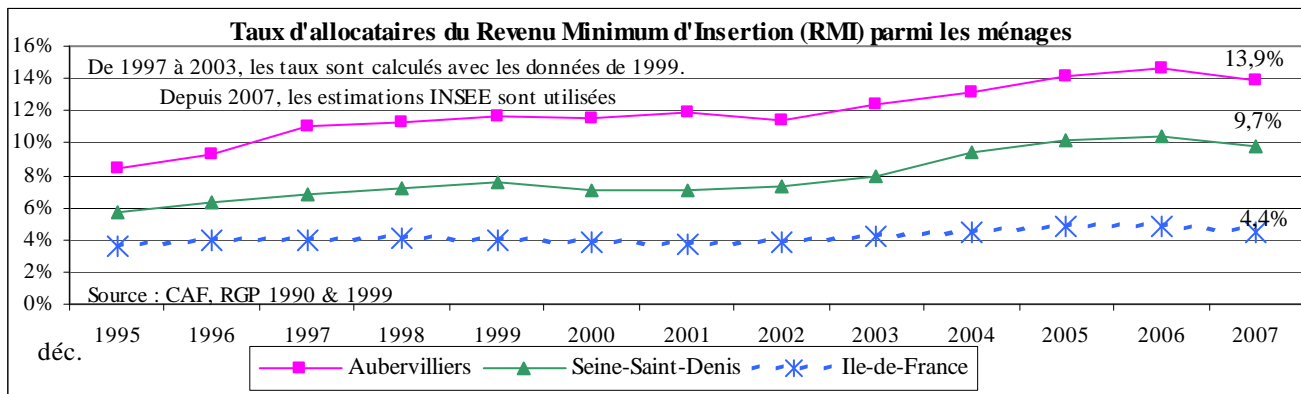


En décembre 2007, 3 835 personnes habitant Aubervilliers étaient allocataires du RMI, soit 14 % des ménages¹⁵. C'est la première fois depuis 2002, que le nombre d'allocations de RMI versées dans la ville diminue. Il faut veiller que ce ne soit pas l'effet de modifications réglementaires.

¹² L'allocataire financièrement dépendant est l'allocataire pour lequel les prestations représentent plus de la moitié des ressources.

¹³ Les minima sociaux sont, pour la C.A.F., le Revenu Minimum d'Insertion, l'Allocation aux Adultes Handicapés et l'Allocation de Parent Isolé.

¹⁴ RUC : le revenu par unité de consommation est un revenu mensuel pondéré selon l'échelle d'Oxford modifiée (1 + 0,5 pour conjoint ou personne de plus de 14 ans + 0,3 par enfant de moins de 14 ans + 0,2 si famille monoparentale). En 2005, le seuil de bas revenus était de 738,86 euros.



Le nombre des allocataires du R.M.I. qui s'était stabilisé entre 1998 et 2002 s'accroît jusqu'en 2006. Le versement du R.M.I. dure depuis plus de 3 ans pour 50 % des Rmistés, ce qui montre un ancrage dans le dispositif et toute la difficulté de l'insertion économique.

Parallèlement, la proportion d'inscrits de moins de 6 mois laisse supposer des difficultés accrues et une détérioration de l'accès à l'emploi. En décembre 2006, les inscrits de moins de 6 mois ont diminué par rapport à 2005 (456).

Durée de versement du RMI aux allocataires albervillariens

Durée de versement	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Effectif 2006
Moins de 6 mois	9,6%	10,7%	10,5%	9,8%	8,9%	9,1%	9,6%	9,8%	11,6%	9,6%	12,5%	9,5%	361
De 6 mois à 1 an	12,5%	12,2%	12,0%	11,7%	10,9%	8,9%	8,9%	9,5%	10,6%	11,9%	10,0%	9,8%	376
De 1 à 3 ans	36,8%	32,7%	30,7%	30,5%	30,6%	28,0%	26,6%	25,2%	24,8%	28,8%	30,2%	30,0%	1 146
Plus de 3 ans	41,1%	44,4%	46,8%	48,1%	49,6%	53,9%	54,9%	55,4%	53,0%	49,7%	47,3%	50,7%	1 935

Source : CAF

La part des moins de 25 ans chez les demandeurs de RMI (6 %, soit 51 jeunes) est non négligeable. Une attention particulière est à apporter à la centaine de jeunes de 25 ans qui sollicite ce droit dès que les conditions d'ouverture ont été remplies pour eux. En 2007, 94 personnes de moins de 25 ans perçoivent le RMI. L'effectif des demandeurs de 30/39 ans diminue de 453 en 2004 à 322 en 2007 alors que les effectifs des autres tranches d'âge sont stables.

Quelles que soient les nationalités, les effectifs progressent mais plus rapidement pour les Français. Les familles monoparentales, soit 50 % des familles avec enfant(s) percevant le RMI, sont plus représentées que dans l'ensemble de la ville (25 %) en référence au recensement de 1999.

Evolution et profil des allocataires et des demandeurs du RMI

Aubervilliers	Allocataires en décembre								Demandeurs durant l'année								
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Effectif moins de 25 ans	69	57	58	52	65	71	79	86	49	55	55	41	33	60	44	51	51
Taux de moins de 25 ans	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	4%	5%	5%	4%	3%	4%	3%	4%	4%
Effectif des plus de 60 ans	123	119	122	122	134	142	142	150	38	36	46	41	45	58	50	78	68
Taux de plus de 60 ans	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	3%	3%	4%	4%	4%	4%	4%	6%	6%
Nb de familles monoparentales	515	528	542	548	617	695	699	718	161	100	203	232	231	258	265	266	220
Taux familles monoparentales	18%	19%	19%	19%	20%	20%	19%	19%	14%	9%	19%	23%	19%	19%	20%	20%	19%
Taux inscrits à l'ANPE	23%	25%	24%	26%	28%	28%	28%	16%	68%	57%	51%	51%	50%	65%	64%	51%	34%
Effectifs locataires	1 438								594	663	570	546	607	709	653	654	538
Taux des locataires	49%								53%	57%	54%	53%	50%	51%	48%	49%	47%
Effectifs hôtel	nc								5	4	10	19	11	12	12	12	18
Effectifs foyer	nc								48	70	37	33	39	44	49	39	39
Effectifs des hébergés	nc								412	345	330	349	452	511	543	497	349
dont OPHLM										35	160	112	111	126	113	152	97
dont parc privé et autre bailleurs sociaux										310	170	237	341	385	430	345	349
Taux des hébergés	nc								36%	30%	31%	34%	38%	37%	40%	37%	30%
Effectif total	2 919	2 777	2 870	2 860	3 103	3 457	3 621	3 818	1 129	1 164	1 053	1 021	1 202	1 384	1 351	1 336	1 149

Source : CAF & CCAS

La chute des inscriptions à l'ANPE entre les demandeurs et les allocataires montre une désaffection concernant la recherche de l'emploi ou les institutions.

¹⁵ L'effectif des allocataires du RMI est rapporté au nombre de ménages estimé par l'INSEE, soit 27 535 pour 2005.

Les autres ressources liées à une situation spécifique

Les ressources liées à une invalidité

Jusqu'en décembre 2000, l'effectif des ressources versées liées à l'invalidité s'accroît faiblement du fait de 2 tendances : le nombre de personnes ayant des ressources liées à une incapacité de travailler progresse mais celles qui ont des droits ouverts du fait d'une activité professionnelle régressent. Tant l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) que les pensions d'invalidité progressent.

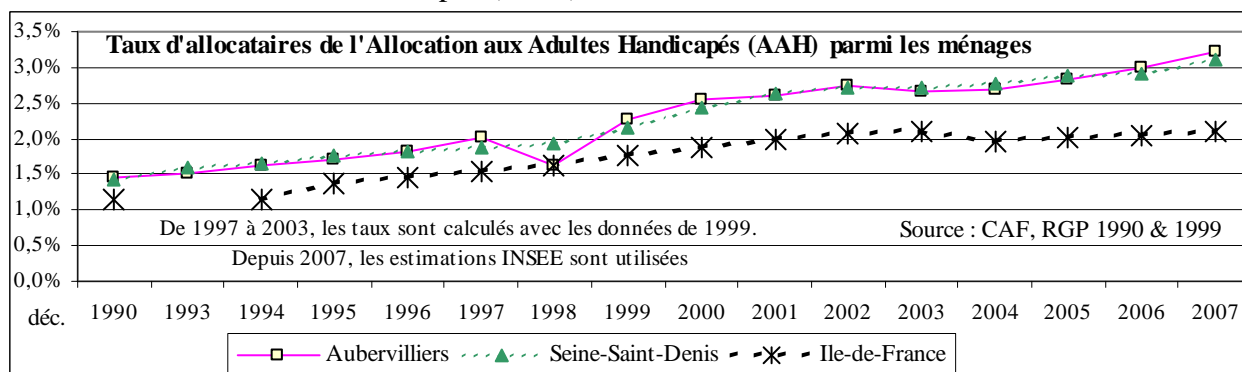
552 personnes perçoivent une pension d'invalidité à titre personnel en 2007. Parmi elles, 434 ont une invalidité ne leur permettant pas d'exercer une activité professionnelle.

Evolution des bénéficiaires de revenus versés en cas d'incapacité à travailler

Décembre	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Pension Invalidité 2ème & 3ème catégorie	498	470	466	443	423	417	396	373	447	442	400	470	484	453	434
A.A.H.	404	432	458	489	536	437	604	682	698	734	712	737	778	825	887
Total	902	902	924	932	959	854	1 000	1 055	1 145	1 176	1 112	1 207	1 262	1 278	1 321

Source: CRAM, CAF

Parallèlement, alors que l'effectif restait stable jusqu'en 1992, avec environ 370 personnes, le nombre d'Allocations aux Adultes Handicapés (AAH) ne cesse de croître et atteint 887 en 2007.

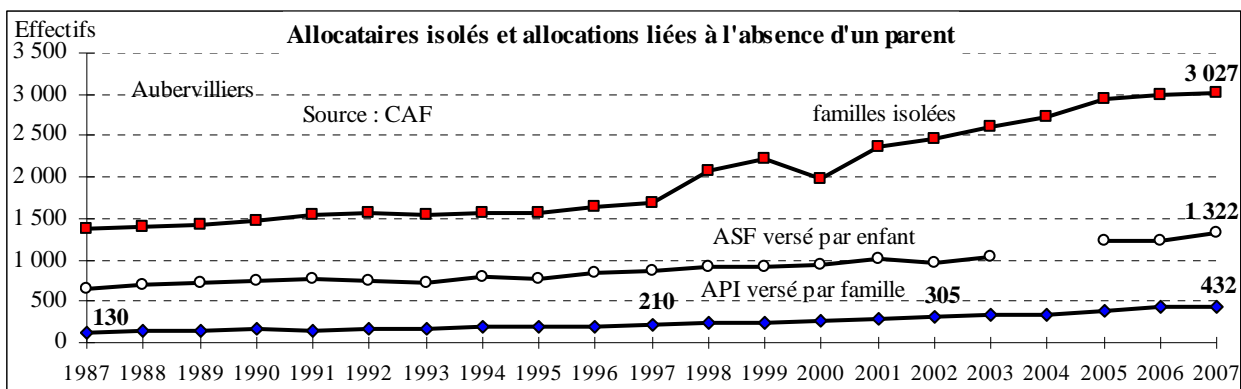


Cette progression s'explique par l'accroissement de la longévité des personnes handicapées et par des modifications réglementaires : La COTOREP qui accordait l'AAH pour des maladies consolidées a maintenant élargi l'ouverture de droit aux personnes qui ont un sida déclaré. Par ailleurs, la chute remarquable en 1998 peut s'expliquer par le vieillissement de la population qui accède à d'autres prestations et une augmentation des décès suite aux virus HIV.

En 1999, nous constatons une progression exponentielle de l'Allocation aux Adultes Handicapés due à la modification de la réglementation en décembre 1998 donnant accès aux personnes de nationalité étrangère.

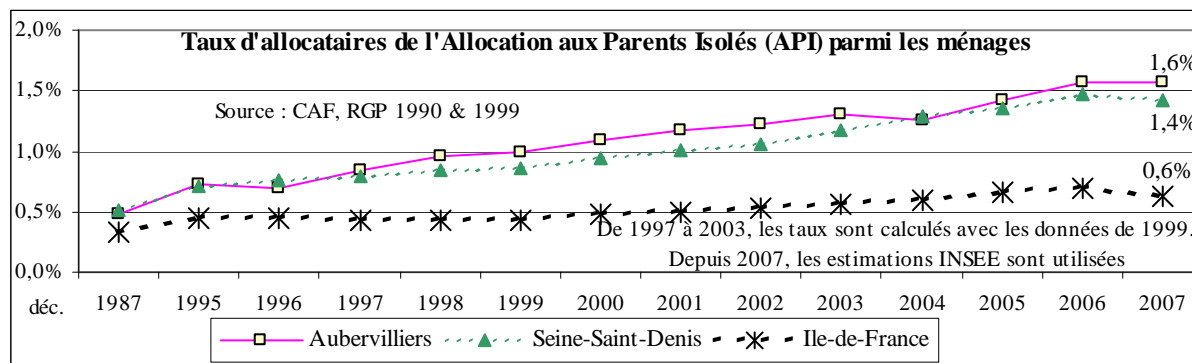
Les ressources liées aux parents isolés

Depuis 1996, le nombre d'allocataires isolés progresse rapidement.



L'allocation aux parents isolés (API) est versée à 432 familles en 2007. La progression du nombre de versements se poursuit depuis 10 ans, mais dépasse celui de 200 depuis 1997 et 300 depuis 2002. 110 femmes de moins de 26 ans perçoivent l'API. La plupart sont " inactives " ; seul, 10 % sont étudiantes et 7 % salariées.

D'après la CAF., le taux d'API parmi les familles monoparentales progresse de 9 % en 1987 à 14,3 % en 2007.



En l'Ile-de-France, le taux s'accroît et se stabilise à un peu plus de 4 pour 1000 jusqu'en 1999 puis atteint 55 pour 1000 en 2004. L'écart entre Aubervilliers et la région se creuse à compter de 1997 et le taux se rapproche de 17 pour 1000 en 2006. Le taux d'allocataires de l'API (rapporté au nombre de ménages) d'Aubervilliers et de la Seine-Saint-Denis sont similaires et progressent de la même façon. En décembre 2005, 699 parents élevant seul leur enfant perçoivent le RMI.

Evolution des allocataires isolés et de l'API à Aubervilliers

Décembre	1987	1995	1996	1997*	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Familles monoparentales	1 384	1 560	1 633	1 923	2 066	2 224	1 972	2 370	2 459	2 595	2 724	2 940	3 001	3 027
Effectifs A.P.I.	130	196	185	210	239	247	273	293	305	326	345	390	432	432
Fam. monoparentales avec RMI		362	404	461	477	515	528	542	548	617	695	697	715	652
Fam. monoparentales avec RMI ou API		558	589	671	716	762	801	835	853	943	1 040	1 087	1 147	1 084
% Fam. monoparentales avec RMI ou API		36%	36%	35%	35%	34%	41%	35%	35%	36%	38%	37%	38%	36%

Source : CAF

* la mise en place de Perspicaf en 1997 entraîne une rupture statistique.

Les ressources liées à la vieillesse

Les retraités du Régime Général à Aubervilliers

Décembre		1998	1999	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Non titulaire de l'allocation supplémentaire FSV	Prestataires	8 375	8 355	8 179	8 155	8 055	8 161	8 163	8 235	8 343
	conjoint à charge	191	199	236	269	270	306	342	317	305
Titulaire de l'allocation supplémentaire FSV	Prestataires	300	367	527	575	613	661	694	750	767
	conjoint à charge	7	13	17	17	15	17	20	25	17
total		8 873	8 934	8 959	9 016	8 953	9 145	9 219	9 327	9 432

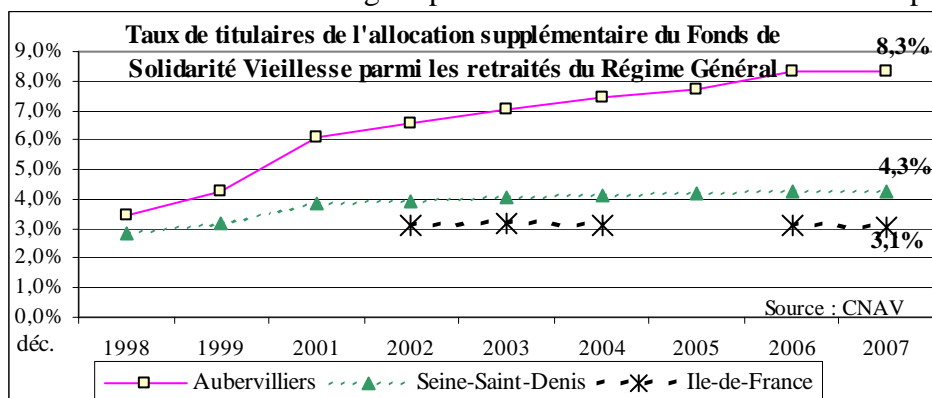
Source : CNAV

En 10 ans, le nombre de retraites de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse progresse de 5 % mais les retraites au minimum vieillesse s'accroissent de 155 %, les autres restant stables.

Les retraités du régime général de la Sécurité sociale ne disposant que du minimum vieillesse sont plus représentés que dans le département et la région. Entre 1998 et 2007, l'effectif des bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du Fonds de Solidarité Vieillesse (FSV) progresse plus rapidement dans la commune (de 307 à 784) qu'en moyenne départementale où l'effectif passe de 5 120 à 8 263 (+ 63 %). A compter du 1^{er} janvier 2007, le minima vieillesse est l'allocation de Solidarité pour Personnes Âgées (ASPA)

Le montant moyen des retraites versées à Aubervilliers en 2007 s'élève à 718 € par mois.

Depuis 2000, les personnes de nationalité étrangère peuvent bénéficier du FSV d'où une progression des bénéficiaires.



Le recours aux aides financières

Evolution du contingent d'aide sociale à Aubervilliers

1995	1996	1997	1998	Evol 95/98
1 164 373 €	1 233 467 €	1 378 873 €	1 395 733 €	20%
7 637 789 F	8 091 010 F	9 044 815 F	9 155 406 F	20%

Le contingent d'aide sociale correspondait à la participation de la commune aux dépenses d'aides sociales (ASE, AMG...) dispensées par le Conseil Général. Il croît avec les besoins d'aides financières de la population. Depuis 2000, des modifications de législation ont entraîné la suppression du contingent d'aide sociale.

Nombre de ménages aidés (aides facultatives)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
CCAS					1 604	1 919	1 480			1 147	866	981	874
ASE	1 131	1 140	1 054	1 231	1 319	1 379	1 426	1 347	1 294	1 209	1 176	1 417	1 385
CAF	307	275		420		645	568	568					

Source : CAF, ASE & CCAS

Montant des aides facultatives accordées (secours et prêts)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
CCAS	190 011€	138 431€	148 334€	171 491€	176 198€	184 109€	1671€	236 037€	148 900€	139 483€	226 903€
ASE	570 890€	446 424€	492 687€	493 948€	548 019€	681 941€	6576€	529 271€	529 271€	597 499€	947 253€
CAF	156 499€	161 213€	253 961€		417 865€	373 271€	309 248€	4697€	453 534€	500 703€	0€

Source : CCAS, Service Logement, CAF & ASE

Les aides financières accordées par l'Aide Sociale à l'Enfance

Le taux de familles secourues est stable de 1999 à 2005, alors que les bénéficiaires du RMI progressent et que les revenus moyens imposables ne suivent pas l'évolution de l'inflation.

Les aides financières accordées par l'Aide à l'Enfance

ASE	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006*	2007
Secours d'urgence (€) - SPB-	328 836€	331 753€	375 566€	447 597€	457 140€	490 989€	553 707€	506 898€	490 839€	3306€	-				437 728€
Nombre d'accords	1 234	1 353	1 588	1 873	1 983	2 035	2 275	2 156	2 050	1 867	1 760				1 213
1er versement AM sous forme SPB (€)	97 391€	76 271€	9 353€	7 346€	4 497€	13 135€	14 570€	8 491€	5 357€	7 667€	-				
Allocation mensuelle (€) -AM-	221 265€	162 866€	61 51€	37 744€	32 311€	43 893€	27 441€	32 470€	14 448€	45 918€	-				131 462€
Nombre d'accords	556	447	178	117	91	129	83	73	36	105	99				128
Aides accordées															
en commission	647 493€	570 890€	446 424€	492 687€	493 948€	548 019€	5958€	547 853€	510 644€	434 791€	-				
hors commission	5 500€	19 791€	112 792€	100 261€	114 016€	103 049€	86 231€	319 723€	109 750€	94 480€	-				
Total des aides (€)	652 992€	590 681€	559 215€	592 948€	607 964€	651 068€	6841€	667 576€	620 394€	529 271€	597 499€	947 253€	1 0328€	917 370€	569 190€
Moyenne (€) /enfant	288€	260€	274€	246€	229€	238€	242€	250€	251€	183€	247€	316€			52€
Nombre d'enfants	2 265	2 272	2 039	2 412	2 650	2 740	2 818	2 665	2 475	2 888	2 419	2 995			1 745
Taux enfants/0 à 19 ans	13,0%	13,0%	11,7%	13,8%	15,5%	16,1%	16,5%	15,6%	14,5%	16,9%	14,2%	17,6%			10,2%
Nombre de familles	1 131	1 140	1 054	1 231	1 319	1 379	1 426	1 347	1 294	1 209	1 176	1 417	1 385	909	
Moyenne (€) /famille	577€	518€	531€	482€	461€	472€	478€	496€	479€	438€	508€	668€	753€	1 009€	
Taux/ménages	4,2%	4,3%	3,9%	4,6%	5,3%	5,5%	5,7%	5,4%	5,2%	4,8%	4,7%	5,3%	5,2%	3,4%	

De 1997 à 2003, les données du recensement de 1999 sont utilisées pour le calcul des taux puis les estimations de l'INSEE.

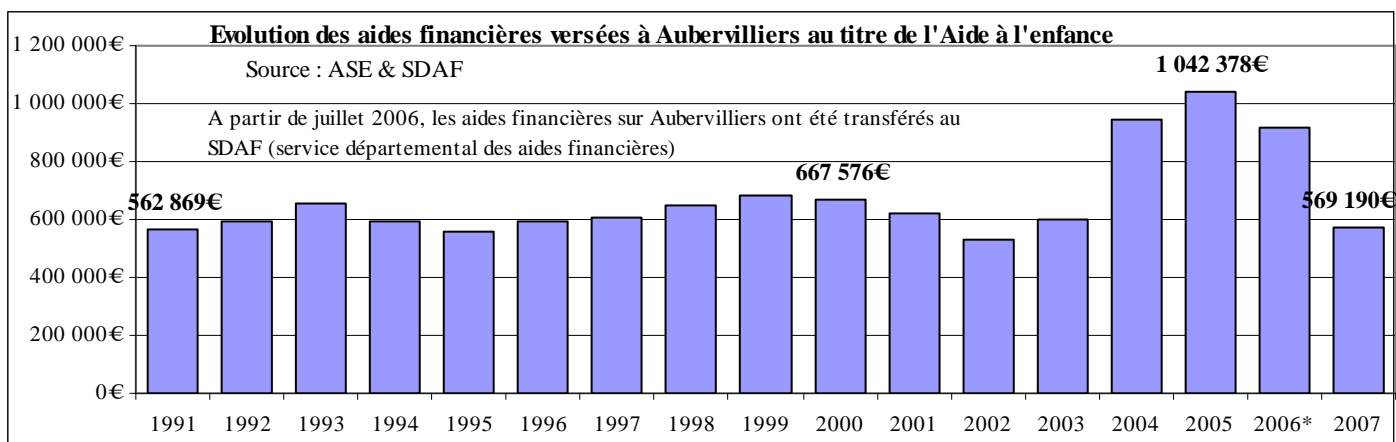
* manque familles & enfants de la SDAF

Source : ASE, RGP 1990 & 1999, estimation INSEE 2005

Depuis 1991, l'aide moyenne annuelle accordée par famille a diminué de 667 € en 1991 à 438 € en 2002 puis retrouvé le montant moyen de 1991 en 2004 (sans tenir compte de l'inflation). Pour les 6 premiers mois de 2006, elle augmente et atteint plus de 1 000 € en moyenne par famille. A partir de juillet 2006, les aides financières sur Aubervilliers ont été transférés au SDAF (service départemental des aides financières). Depuis cette date, l'ASE ne prend en charge que les aides à destination des enfants et des familles dans le cadre d'un projet éducatif au titre de la protection de l'enfance.

Entre 1991 et 2004, nous constatons une prédominance des aides ponctuelles au détriment des allocations mensuelles. En 2002 et 2003, les allocations mensuelles sont à nouveau plus sollicitées et les secours d'urgences en baisse. C'est aussi le constat pour 2007. Les secours de premiers besoins répondant initialement à des aides d'urgence semblent utilisés à présent pour des dépenses exceptionnelles.

L'accroissement des familles aidées (+ 68 % entre 1991 et 2004) et des enfants secourus (+ 29 %) témoigne de familles aux fratries moins nombreuses. 75 % des familles ont 1 ou 2 enfants en 2002. Sur l'ensemble des familles aidées par l'aide à l'enfance, les familles monoparentales prédominent et s'accroissent à l'inverse des couples.



Les aides financières accordées par la Caisse d'Allocations Familiales

Le nombre d'aides financières accordées par la Caisse d'Allocations Familiales (hors Fonds Solidarité Logement) croît régulièrement. En 10 ans, le montant des aides financières accordées a triplé, passant de 156 499 € en 1994 à 500 703 € en 2003. Ces aides concentrent sur le logement (prêt et secours pour l'équipement du logement) et sur l'insertion.

Evolution des aides financières accordées par la Caisse d'Allocations Familiales

CAF	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Prêt (€)	91 943 €	96 241 €	153 162 €	223 736 €	170 489 €	66 650 €	126 159 €	137 891 €	165 863 €
Secours (€)	64 557 €	64 972 €	100 799 €	194 129 €	202 478 €	222 593 €	293 478 €	315 643 €	334 840 €
Total aides financières (€)	156 499 €	161 213 €	253 961 €	417 865 €	373 272 €	309 243 €	419 637 €	453 534 €	500 703 €
Nature des aides	Nombre d'aides accordées								
<i>Aides au logement</i>	* hors FSL								
- Amélioration logement (national)	4		12	7	4	3	20	4	1
- Amélioration habitat (93)	10		15	9	5	4		0	5
- Aides au paiement du loyer*	75		66	151	112	95	72	77	83
- Dettes eau & énergie					38	44	75	87	80
<i>Logement autonome des jeunes</i>				20	33	26	15	24	20
<i>Aide acquisition mobilier</i>									
- au moment du relogement	46		77	117	84	72	152	162	174
- en renouvellement	61		136	143	143	116	246	259	298
<i>Aide en cas Décès Soutien Famille</i>	11		16	6	13	8	12	14	18
<i>Aides à l'insertion</i>			21	83	43	108	100	134	171
<i>Naissances multiples</i>				4	4	5	5	7	8
<i>Divers</i>	11		77	105	89	87	102	171	167
Total des aides	218	0	420	645	568	568	799	939	1 025

Source : CAF (données financières et techniques, intervention par commune)

La pression de la population confrontée à des difficultés financières entraîne une démultiplication des aides accordées, notamment sous forme de subvention.

Parallèlement, les familles sont de moins en moins en capacité de rembourser des prêts, même sans intérêt. Cette situation a entraîné une baisse de trésorerie pour la CAF, en effet les remboursements des prêts consentis aux allocataires sont beaucoup plus faibles d'une année sur l'autre. Durant quelques années, la CAF a limité les prêts au profit des secours mais ces dernières années les 2 postes budgétaires sont en progressions.

Les aides municipales accordées par le C.C.A.S.

En 2006, 764 ménages ont été aidés par le C.C.A.S. contre 1 146 en 2002, soit une diminution d'un tiers. Parallèlement le nombre de dossiers étudiés baisse de 45 %.

En mars 2002, de nouveaux critères ont été introduits concernant le temps minimum de résidence dans la commune qui passe de 6 mois à 1 an et la suppression des aides aux personnes hébergées.

Le nombre moyen de dossiers par famille présentés en commission d'attribution d'aide est de 1,6 en 2006 comme en 1999 contre 2 en 2005 et 1999.

En 2006, une aide est sollicitée une seule fois dans l'année pour 71 % des familles. Pour 7 % des familles, les dossiers sont passés au moins 4 fois en commission durant 2006 (11 % en 2004). 4 familles ont eu un dossier qui a été présenté 10 fois au moins en commission.

Entre 2002 et 2006, les aides facultatives accordées par le C.C.A.S. oscillent entre 70 et 100 000 €. Depuis des années, le C.C.A.S. attribuait des avances pour des aides de l'ASE et pour le FSL. Devant la difficulté à recouvrer la totalité de ces fonds, depuis avril 2006, les avances ont été suspendues.

Depuis 1995, les secours financiers baissent, dans un premier temps, du fait de l'apparition des chèques multiservices pour les achats de produits frais et d'hygiène ainsi que pour les achats de médicaments. Ceux-ci contribuent à stabiliser le nombre de colis alimentaires depuis 1997. Parallèlement, en 2000, la création d'EPICEA, épicerie solidaire, permet de plus travailler la resocialisation des bénéficiaires que des aides pécuniaires ou des bons d'achat. Elle permet d'élaborer un travail différent avec les familles dans le souci de respecter leur dignité. Les bénéficiaires sont principalement des personnes en attente de droit.

Alors que l'aide alimentaire est en diminution aussi bien au C.C.A.S. (colis et chèques multiservices) qu'à EPICEA, le nombre de secours et de prêts progresse ainsi que les titres de transport.

Les attributions de cartes orange restent très fluctuantes d'une année sur l'autre. Le nombre de cartes orange décroît en 1999 et 2000 du fait de la place des chèques mobilité, accordés par le département depuis août 1998 pour les allocataires du RMI et de l'API en démarche d'insertion.

Les chèques mobilité

	1998*	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nb moyen mensuel de bénéficiaires	59	170	218	278	465	361	322	363	478
Nb chèques	4 165	15 388	20 767	24 259	41 685	31 950	31 211	28 052	37 954
Montant total (€)	31 757 €	117 330 €	158 343 €	184 916 €	333 480 €	255 600 €	229 688 €	224 416 €	303 632 €

Source : CCAS

* du 15 juillet 98 au 28 décembre 1998

La baisse des chèques mobilité en 2003 résulte de l'application à compter de juin 2003 de critères d'attribution plus stricts. Dorénavant tout demandeur doit être suivi par un service d'insertion (PLIE, ANPE, ATH, dispositif RMI...). La hausse en 2006 s'explique par un suivi d'insertion plus intensif et des renouvellements supplémentaires pour des personnes en formation souvent non rémunérée.

Depuis 1997 pour les chèques mobilité, la moyenne des aides accordées par famille fluctue entre 91 € et 160 € en 2005.

En 2006, les bénéficiaires du RMI représentent plus du quart des familles aidées (28 %) et les familles mono-parentales plus du tiers (34 %).

La part des aides accordées pour des personnes sans aucun revenu n'est pas négligeable : 18 % en 2006, soit 134 ménages. Les salariés sont aussi représentés 12 % en 2006 comme en 2005 contre 15 % en 2004 et 11 % en 1997 ; ceci témoigne de la précarité de l'emploi.

Au vu des modes d'attribution, les aides ponctuelles non répétitives prédominent pour l'Aide à l'Enfance et la municipalité par l'intermédiaire du C.C.A.S. avec une faible progression des enveloppes budgétaires sur plusieurs années. Parallèlement, la participation de la CAF. aux secours financiers s'est amplifiée rapidement puis se stabilise.

Les aides pour le maintien de l'énergie

Les interventions pour le maintien de l'énergie (avec intervention technique)

Nb interventions	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Service Maintien à l'Énergie	218	871	853	428	514	408	305	654	552
Service Minimum							156	551	299

Source : EDF

Depuis juillet 1997, l'EDF a mis en place un service " Maintien de l'énergie " qui permet aux familles en difficulté de conserver l'énergie en attendant l'intervention des organismes sociaux. Le délai, en principe d'un mois, est suivi d'une interruption de fourniture si la dette n'est pas réglée. Le nombre de familles ayant recours à ce dispositif est très fluctuant d'une année sur l'autre mais ne descend pas au-dessous de 300. Parallèlement, depuis 2003, l'accès à un minimum d'énergie complète cette aide.

Le Fonds de solidarité énergie

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Enveloppe budgétaire en €	8 644 €	43 190 €	54 014 €	39 384 €	56 101 €	86 773 €	103 254 €	135 024 €	117 413 €	130 002 €

aides pour le maintien à l'énergie

Nombre de demandes	109	595	574	504	518	633	874	921	616	815
Nombre d'accords	90	485	522	468	510	583	819			
Nombre de ménages			323	475	454	578	749	825	593	758

aides de prévention

Nombre de demandes								107	64	73
Nombre de ménages							32	101	62	70

Source : CCAS

Depuis fin 1997, pour accompagner le programme de lutte contre l'exclusion, des aides sont accordées pour aider les ménages en difficulté à régler leur facture d'énergie et, à titre préventif, depuis 2003, aux familles mensualisées. Le Conseil Général et EDF Services financent ce fonds. La gestion et l'instruction des dossiers relèvent du C.C.A.S.

En 2001, EDF a réalisé un diagnostic pour orienter des actions auprès de la population d'où il ressortait que les clients avaient une piètre compréhension de leur facture et de la tarification.

Depuis 2002, des réunions publiques d'informations portant sur l'utilisation et les économies d'énergie sont réalisées en lien avec la " démarche quartier " et EPICEA. De plus, aux problèmes liés à l'utilisation de l'énergie, s'ajoutent, dans un autre domaine, des manques de sécurité des installations intérieures liés à l'insalubrité des logements, ce qui relève de la responsabilité du propriétaire.

Des difficultés d'accès aux soins

Une faible ouverture de droits

L'assurance personnelle

Nouveaux dossiers d'assurance personnelle constitués au CCAS

Nb ménages	1998	1999
Au titre de l'Aide Sociale	18	65
Taux ménages demandeurs	0,03%	0,10%
Au titre du RMI	141	198
Taux ménages demandeurs	0,22%	0,31%
Total	159	263

Source : CCAS & RGP 1999

Les demandes d'assurance personnelle étaient constituées après l'examen des droits. De ce fait, l'assurance personnelle demandée était toujours accordée.

Le nombre de ménages demandeurs de l'assurance personnelle Aide sociale progressait rapidement de 18 à 65 ménages entre 1998 et 1999. La proportion de Français était faible (13,8 %), la majorité des ménages habitait le parc privé (80 %). La moitié des demandeurs étaient hébergés.

Les demandeurs d'assurance personnelle au titre du RMI étaient eux aussi en progression.

L'assurance personnelle tout comme l'aide médicale ont disparu et remplacé par la C.M.U. (Couverture Maladie Universelle).

L'Aide Médicale à Domicile

L'Aide Médicale à Domicile (AMD) concernait les personnes ayant une couverture sociale mais pas de couverture sociale complémentaire et un revenu inférieur à 1,5 fois le RMI, ainsi que les personnes n'ayant aucune couverture sociale mais éligibles à l'AMD (condition de résidence en France...).

En 1999, 6 120 personnes habitant Aubervilliers étaient bénéficiaires de l'Aide Médicale à Domicile.

Evolution des bénéficiaires de l'Aide Médicale à Domicile (A.M.D.) et hospitalière (A.M.H.)

	Nb de bénéficiaires				% population	Nb ménages
	1996	1997	1998	1999		
AMD (soins)	5 237	6 328	6 236	6 120	9,69%	3 948
AMH (hôpital)	330	311	270	525	0,83%	407

Source : D.P.A.S. & RGP 1999

Le système informatique ne discerne pas les admissions attribuées plusieurs fois à la même personne, ni l'origine du service instructeur

L'accroissement de l'aide médicale hospitalière en 1999 est en partie conjoncturelle : le service instructeur ayant entrepris de résorber un retard de traitement de liasses. Certains dossiers rejetés ont été reconstitués. Ceci gonfle l'effectif des bénéficiaires pour cette année.

La Couverture Maladie Universelle

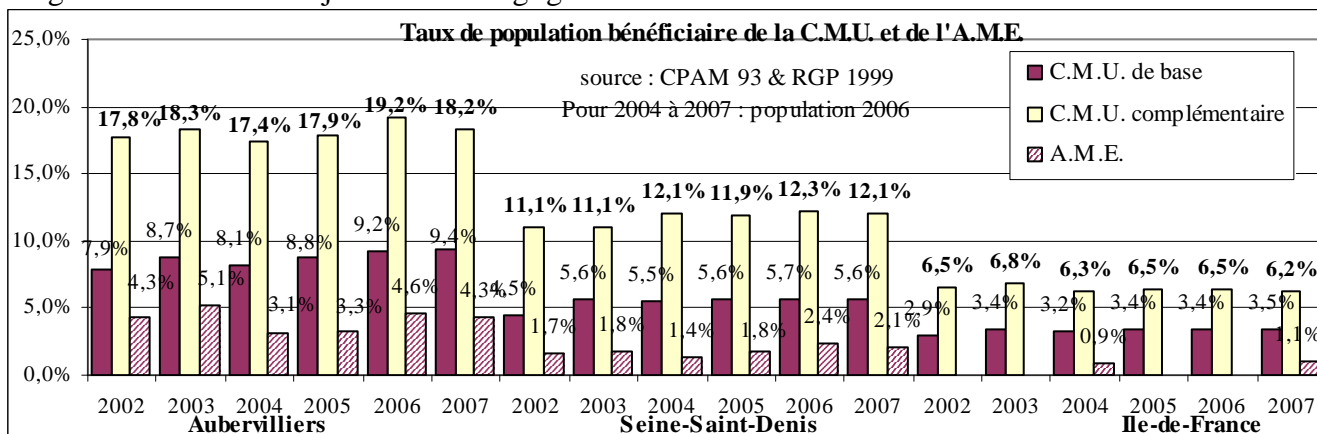
Depuis le 1^{er} janvier 2000, l'aide médicale est remplacée par la Couverture Maladie Universelle. Etant donné l'importance des dossiers il y a eu un transfert automatique de bénéficiaires de l'aide médicale à la Couverture Maladie Universelle jusqu'au 31 octobre 2000.

Bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle

Décembre	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
C.M.U. de base		4 978	5 514	5 976	6 495	6 739	6 873
C.M.U. complémentaire	5 724	11 218	11 560	12 826	13 158	14 117	13 412
A.M.E.	2 262	2 708	3 247	2 297	2 443	3 374	3 155

Source : CPAM 93

Le taux d'habitants bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle est nettement plus élevé à Aubervilliers qu'en moyenne départementale. La part de la population ayant des difficultés de régulation de titre de séjour est non négligeable.



La mutuelle familiale

Depuis février 2000, la municipalité a mis en place un dispositif facilitant l'accès de la population à une mutuelle familiale.

Mutuelle familiale

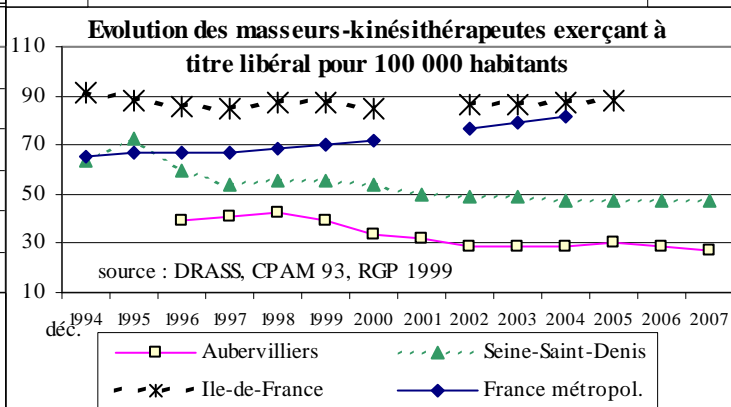
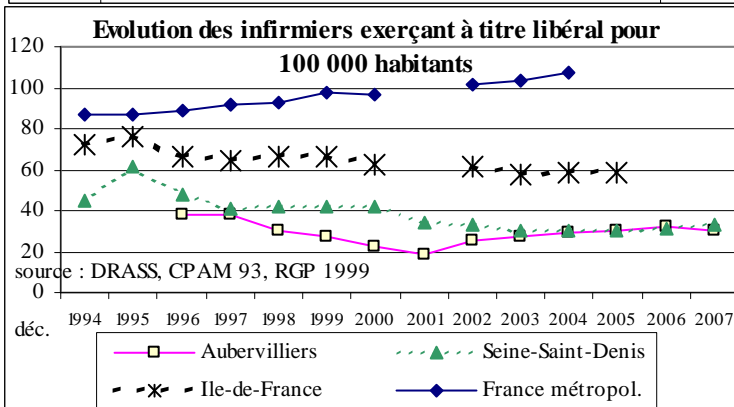
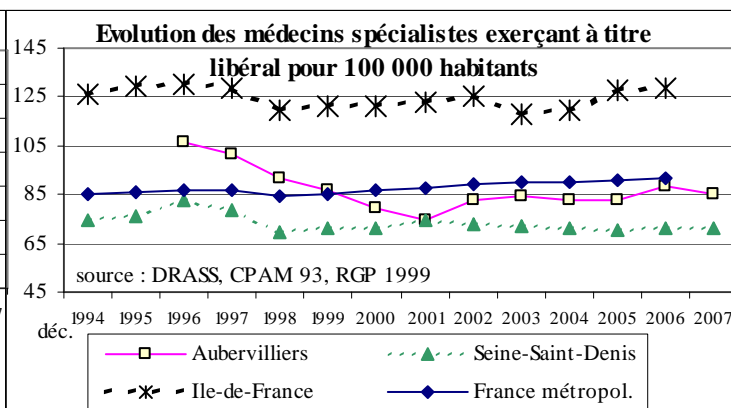
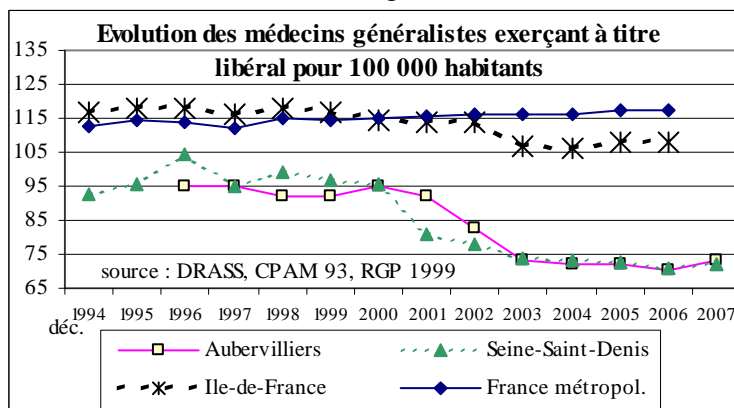
Décembre	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nb de demandes	60	73	97	118	167	52	98	135
Nb d'adultes	81	180	126	162	250	73	122	186
Nb d'enfants	36	69	65	94	259	84	109	145
Nb de bénéficiaires	117	249	191	256	509	157	231	331

Source : CCAS

Cette aide est maintenue malgré la C.M.U. complémentaire mise en place en 2002. Elle répond aux besoins d'un nombre non négligeable d'habitants.

Des structures de santé pour compenser une pénurie du privé

La proportion de médecins par habitant est très proche de celle du département mais nettement inférieur à celle de la région.



La ville compte peu de professionnels médicaux et paramédicaux pour répondre aux besoins de soins de la population d'où l'importance des équipements publics pour pallier cette pénurie du secteur privé.

Le maintien à domicile des personnes âgées ou dépendantes

Une structure d'orientation : le pôle de coordination gérontologique

La CNAV montre un accroissement de l'effectif des retraités de 6 % entre 1998 et 2007. De plus, la structure par âge évolue avec une progression des personnes de 70 ans et plus, tant en effectif qu'en proportion

Le pôle de coordination gérontologique¹⁶ connaît environ 10 % des retraités de plus de 60 ans de la ville. En 2006, 580 personnes ont rencontré des professionnels du pôle pour la mise en place d'aides à domicile. Les évaluations montrent que 3 personnes sur 5 vivent seules. 2 personnes sur 5 sont plus ou moins confinées à leur domicile du fait des problèmes d'accessibilité du logement et/ou de leur perte d'autonomie. Le tiers des personnes vit dans un habitat ne disposant pas d'un confort sanitaire adapté¹⁷. En 2007, les professionnels du Pôle ont rencontré 678 usagers.

Le pôle coordonne le plan d'action individualisé permettant le maintien à domicile et oriente sur les différents services (actions liées à la vie quotidienne, aux soins, à l'habitat,...).

Intervention des services d'aide à domicile en 2007

nov-07	moins de 60 ans	60 ans et plus	Total
CCAS	20	271	291
ACSSAD	2	143	145
APAD 93		77	77
SAM APERA		31	31
Génération 120		12	12
ADPD	1	6	7
ORIFLAMME		2	2
Total	23	542	565

Les renseignements disponibles au près de deux structures (le CCAS et l'APAD 93) montrent une prédominance des personnes les plus âgées.

Intervention des services d'aide à domicile par tranche d'âge

- 60 ans	60 par défaut	60 à 74 ans	75 et plus	Total
20	14	69	265	368
5%	4%	19%	72%	

Source : CCAS & APAD 93

Les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le maintien à domicile des personnes âgées risque d'être remis en cause pour certaines personnes faute de personnel de soins suffisamment nombreux pour répondre aux demandes.

Service de soins infirmiers à domicile (municipal)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Capacité journalière du service	39	39	45	45	45	45	45	50	58	63	70	75
Nb de patients suivis dans l'année	78	69	78	87	71	72	70	75	86	94	107	106
Nb de journées réalisées annuellement	13 577	13 924	15 198	15 898	15 855	15 810	16 298	16 831	20 908	21 165	24 499	26 954

Source : Service municipal de soins à domicile

En 2007, le SSIAD du centre municipal de santé a obtenu un agrément supplémentaire pour 5 prises en charge journalière à destination de personnes handicapées.

A la Villette, la "Main Tendue", SSIAD associatif, offre 20 prises en charge supplémentaires.

Le Centre Municipal de Santé

Le Centre de Santé a été créé il y a plus de 50 ans. Il traduit une politique municipale forte de santé publique et de prévention. En 2006, 64 080 passages sont dénombrés dans les consultations médicales et 13 446 en dentaire. Les soins infirmiers ont pris en charges 203 personnes en 2007.

¹⁶ Le Pôle, créé courant 2003, a pour fonction d'informer la personne âgée et son entourage, d'évaluer les besoins et d'orienter vers les services locaux.

¹⁷ Il manque un des éléments de confort suivant : eau courante, eau chaude, WC intérieur ou salle de bain adapté à la situation de l'habitant.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le service de maintien à domicile géré par le C.C.A.S. complète l'offre de services proposés aux personnes âgées dans la ville ainsi que le service de restauration et la télé assistance.

L'augmentation du nombre d'heures d'aide ménagère réalisées est due aux personnes bénéficiaires de régimes spéciaux et de l'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie (A.D.A.P.) bien que le Conseil Général, pour des raisons budgétaires, revoit les plans d'aide à la baisse et renforce la participation des usagers.

Maintien à domicile	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nb bénéficiaires d'aides ménagères	328	439	440	439	457	414	329	377	343	328	329
Nb d'heures d'aides ménagères	41 533	40 883	42 157	42 278	43 980	46 117	46 254	48 500	45 749	45 036	48 375
Moyenne par bénéficiaires par semaine	2h45	2h	2h	2h	2h	2h	2h45	2h30	2h30	2h30	3h

Source : CCAS

Le public du service de maintien à domicile du CCAS

	2007	aide sociale	CNAVTS	régimes spéciaux	plein tarif	APA	HIV
Nb bénéficiaires d'aides ménagères		31	99	17	6	172	4
Nb d'heures d'aides ménagères		4 866	7 764	1 665	1 854	30 987	964
Moyenne par bénéficiaires par semaine		3h	1h30	2h	6h	3h30	4h45

Source : CCAS

Le nombre d'heures accordé n'a pu être réalisé en totalité (23 122 heures en 2007), d'une part du fait des effectifs de personnel insuffisants, d'autre part suite au refus de certaines personnes de faire assurer le nombre d'heures attribuées étant donné le coût.

Personnes bénéficiant de la télé-assistance

Décembre	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Installation nouvelle	30	25	27	29	65	85	90	74	84	90
Nb de bénéficiaires				61	138	285		283	216	247

Source : CCAS

Depuis 2001, l'entreprise SIRESCO assure les repas en livraison froide pour les portages à domicile. Globalement, le nombre de repas confectionnés reste stable avec un accroissement des repas pris au domicile au détriment de la restauration en collectivité.

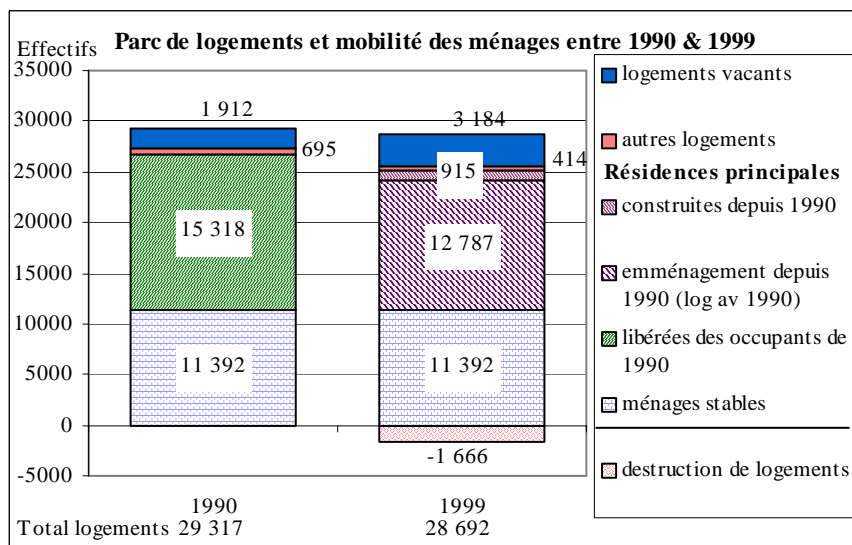
Restauration pour personnes âgées

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nb de repas à domicile	18 389	19 332	19 534	17 930	20 590	25 667	20 974	31 966	37 761	38 326	41 825
Nb de bénéficiaires							107	187	211	201	247
Nb moyen de repas / jour							57	88	103	105	115
Nb moyen de bénéficiaires / jour	71	81	81	75	86	95			94		
Nb de tickets vendus pour les repas des foyers	37 410	35 059	30 325	24 387	22 967	20 974	21 419	19 194	15 224	14 385	
Nb de bénéficiaires		156	146	126	101						
Nb moyen de repas servis / jour							81	89	75	61	57
Total des repas consommés par les personnes	56 742	54 593	48 255	44 977	48 634	41 948	53 385	56 955	53 550	56 210	

Source : CCAS & Economat

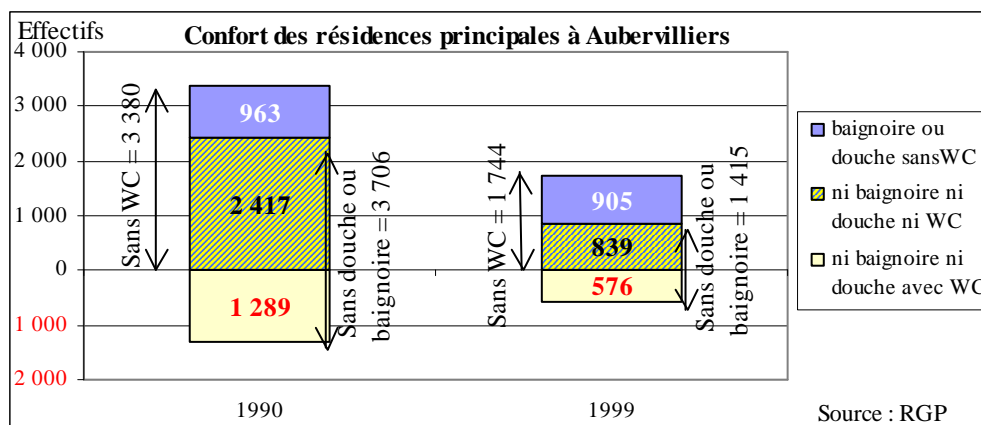
L'amélioration d'un parc de logements de médiocre qualité

Le parc de logements



En 1999, 28 810 logements sont comptabilisés donc 625 de moins qu'en 1990, soit une diminution de 2 %.

En 9 ans, la disparition de 1 666 logements, concentrés dans le bâti dégradé, a contribué à l'amélioration du confort des ménages.



3 246 logements sont vacants soit 11% du parc en 1999. Ces logements inoccupés se concentrent principalement dans un parc dégradé et sans confort. Concernant le parc social, la vacance résulte du mode de gestion de leur patrimoine par les bailleurs (opération de réhabilitation, difficulté de trouver des locataires solvables...) auquel s'ajoutent des refus des candidats et la rotation des ménages. La vacance dans le parc social à Aubervilliers s'aligne sur les moyennes nationales.

De 2004 à 2008, la collecte du recensement rénové de la population (RRP) a concerné 11 520 logements, soit 40 % du parc de la ville. 722 logements étaient vacants lors de la collecte, soit 6,3 %.

Epoque d'achèvement des logements et des résidences principales

Achèvement des constructions	Logements 1990	%	Ménages 1990	Taux d'occupation	Logements 1999	%	Ménages 1999	Taux d'occupation
avant 1949	12 544	42,8%	10 841	86,4%	10 756	37,5%	8 677	80,7%
1949/1974	12 845	43,8%	12 161	94,7%	13 341	46,5%	12 213	91,5%
1975/1981	2 764	9,4%	2 649	95,8%	2 429	8,5%	2 248	92,5%
1982/1989	1 164	4,0%	1 059	91,0%	1 125	3,9%	1 041	92,5%
1990/1998					1 041	3,6%	915	87,9%
Total	29 317	100%	26 710	91,1%	28 692	100%	25 094	87,5%

Source : RGP 1990 & 1999

D'après les dernières estimations de l'INSEE, le taux de logements vacants s'élève à 7 %. L'accroissement du nombre de ménages résulte de l'augmentation du nombre de logements et de la réduction de la vacance.

Le parc social se répartit entre 19 bailleurs sociaux¹⁸ qui disposent 10 998 logements en 2001 et 5 bailleurs à vocation sociale pour 1 026 autres appartements. L'OPHLM, avec 7 890 logements, gère 72 % du parc.

D'après les résultats de l'enquête " Parc locatif social " de la DREIF en 2006, le parc s'élève à 2 947 logements avec une vacance de 1 % et une mobilité annuelle de 8,7 % (la moyenne du département est de 5,9 %).

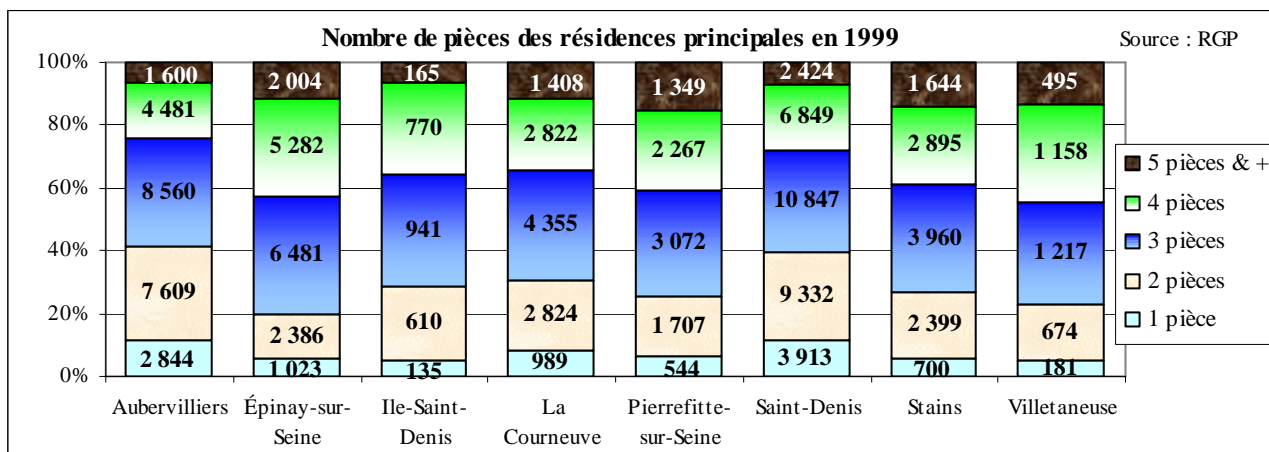
Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) contribuent à requalifier le bâti dégradé. Depuis 2003, 200 propriétaires bailleurs et 118 propriétaires occupants ont été subventionnés par l'ANAH¹⁹. Parallèlement, le Conseil Général participe par l'attribution d'aides aux propriétaires occupants.

Aide aux propriétaires occupants

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Aubervilliers	56	70	114	96	174	77

Source : Conseil Général du 93

L'habitat



La population dispose de logements exigus : 41 % des ménages vivent dans 1 ou 2 pièces.

La structure du bâti se caractérise par 10 756 de logements construits avant 1949 (soit 37,5 %). Dans ces logements, petits et vétustes, se concentre une population précarisée ne réussissant pas à accéder à un logement confortable. La ville doit régulièrement faire face à des urgences liées à la vétusté des logements : périls, saturnisme, problèmes découlant de la mauvaise gestion de copropriétés dégradées... La diminution des ménages du parc privé, des hôtels et des meublés de 25 % en 10 ans est une évolution salubre pour ce qui concerne les logements vétustes traduisant la politique volontariste de la ville de lutter contre l'habitat indigne.

¹⁸ Source : Conférence communale du logement

¹⁹ Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat

Toutefois, en 2005, 1 826 ménages²⁰, locataires du parc privé, sont en situation de sur-occupation lourde²¹. Les ménages pauvres²² sont sur représentés dans le parc privé, chez les locataires (47 % des ménages pauvres) mais aussi chez les propriétaires occupants (13 %)

Statuts d'occupation des résidences principales

Aubervilliers	Ménages 1990	%	Ménages 1999	%	Evolution 90/99	% variation 90/99
propriétaire occupant	6 066	22,7%	5 766	23,0%	-300	-4,9%
locataire ou sous-loc.	19 317	72,3%	18 217	72,6%	-1 100	-5,7%
- log. privé loué vide	9 284	34,8%	6 975	27,8%	-2 309	-24,9%
- log. HLM loué vide	8 877	33,2%	10 375	41,3%	1 498	16,9%
- meublé ou hôtel	1 156	4,3%	867	3,5%	-289	-25,0%
log. gratuit	1 327	5,0%	1 111	4,4%	-216	-16,3%
Total	26 710	100%	25 094	100%	-1 616	-6,1%

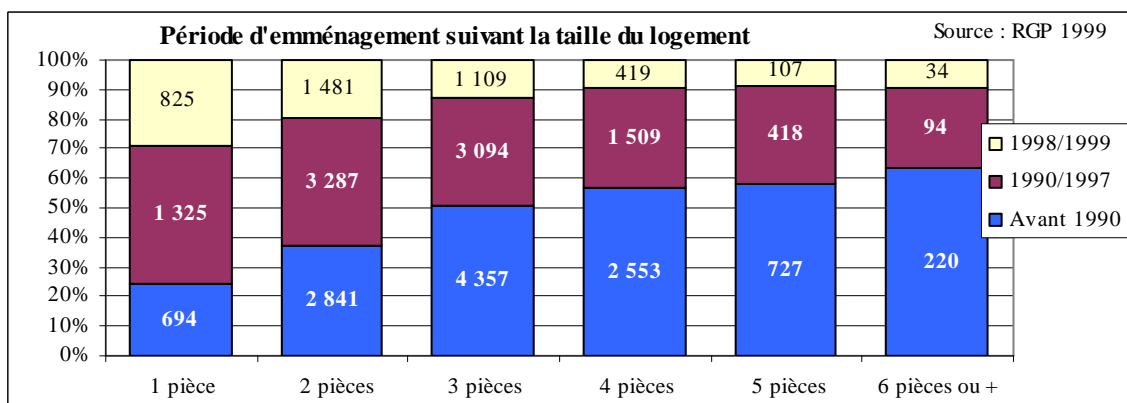
Source : RGP 1990 & 1999

Les logements loués vides correspondent aux logements non meublés

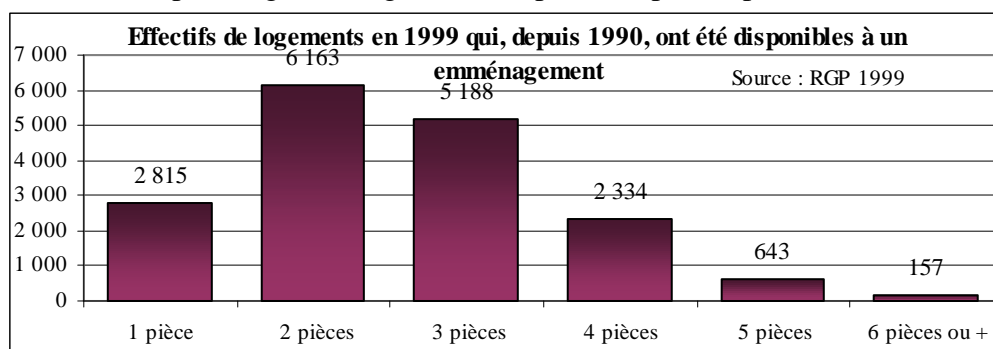
Les logements sociaux (41,3 % des ménages) sont plus représentés que les logements locatifs non HLM (27,8 %). Les propriétaires occupants sont peu nombreux : 23 % à Aubervilliers pour une moyenne départementale de 39,6 %.

En 1999, les 12 024 logements gérés par un bailleur social et à vocation sociale ne contribuent plus autant à une trajectoire résidentielle dans la ville du fait d'un manque de diversité dans l'offre de logements disponibles. La place du parc social ne cesse de progresser : il accueillait 1 ménage sur 3 en 1990, la proportion atteint 2 ménages sur 5 en 1999. Il se caractérise par une paupérisation de sa population, d'où des difficultés à la fois dans le parc social et un « parc social de fait » constitué par les logements privés dégradés.

C'est dans les nombreux petits logements, localisés majoritairement dans le privé, que la rotation de la population est la plus forte.



Les familles trouvent peu de grands logements disponibles pour répondre à leurs besoins.



²⁰ Etude de F. Gnonlonfoun (direction technique de l'ANAH) à partir du fichier FILOCOM 2005

²¹ soit moins de 9 m² par personne

²² A. Feffer à partir du fichier FILOCOM 2005

Les constructions depuis 1999

Depuis le recensement, la construction s'est intensifiée sur les terrains libérés du parc vétuste qui les encombraient. Les programmations s'orientent vers une diversification de l'offre de logements avec une place importante donnée à l'accèsion à la propriété.

Les nouvelles constructions de 1999 à fin 2008

Opérateur	Type de logements					Résidences sociales	Nb de logements
	Collectif PLA	Collectif locatif	Collectif accession	Individuel PLA	Individuel accession		
Total de logements livrés	185	11	928	1	159	805	1 284
Typologie hors résidences sociales	14%	1%	72%	0%	12%		100%

Source : Service aménagement

Les résidences sociales construites depuis 1999 correspondent soit à des logements pour les étudiants, soit à des remplacements de foyer migrants vétustes.

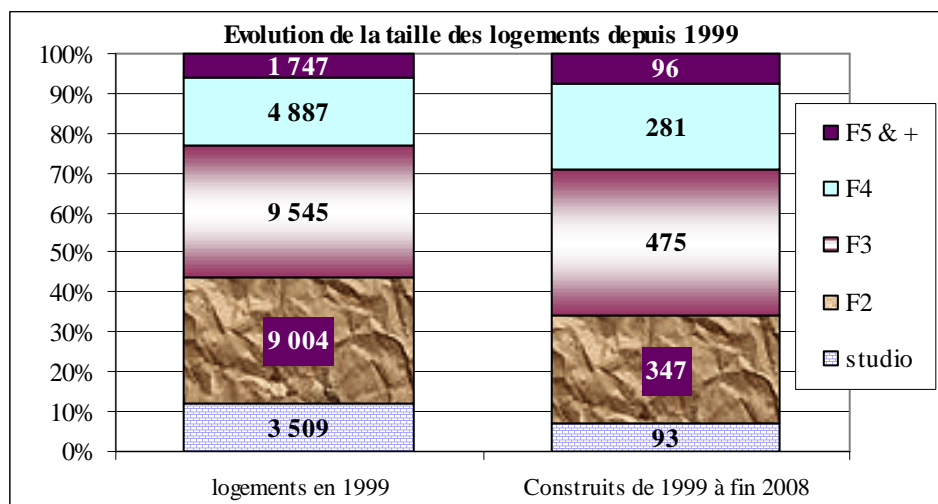
C'est non loin du canal que la production de nouveaux logements a été la plus importante depuis 1999.

Les nouvelles constructions de 1999 à fin 2008 par quartier

Quartiers	logements	résidences sociales	% logements
Robespierre/Cochennec/Péri	172		13%
Maladrerie/Emile Dubois	153	80	12%
Vallès/La Frette			0%
Paul Bert	15	259	1%
Villette/4 Chemins	293	138	23%
Firmin Gémier/Sadi Carnot	10		1%
Centre-Ville/Victor Hugo	463		36%
Landy/Plaine/Marcreux/Pressensé	178	328	14%
Total	1 284	805	100%

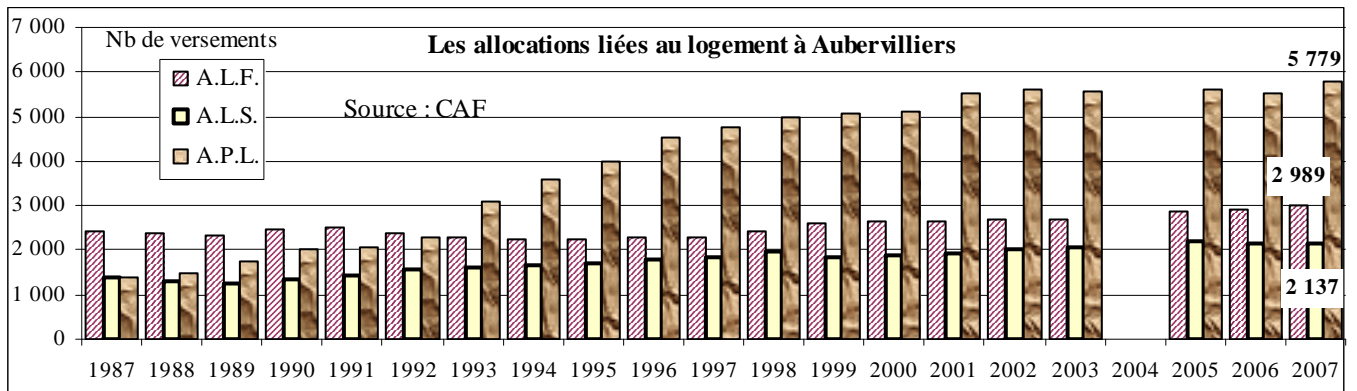
Source : Service aménagement Plaine Commune & Urbanisme réglementaire

Le nombre de pièces par logement s'accroît comme le préconise la " charte qualité constructions neuves " adoptée par l'agglomération (66 % de F3, F4 et F5).

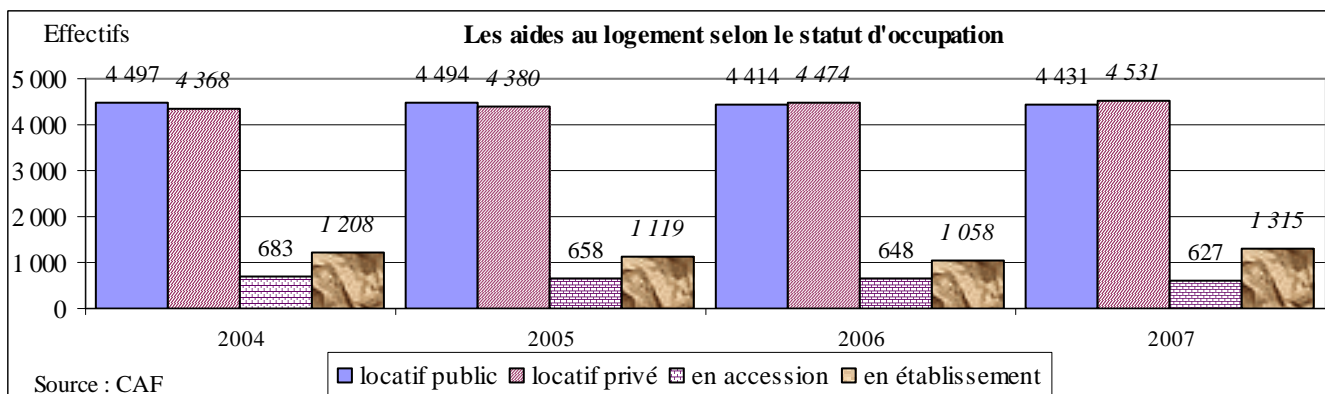
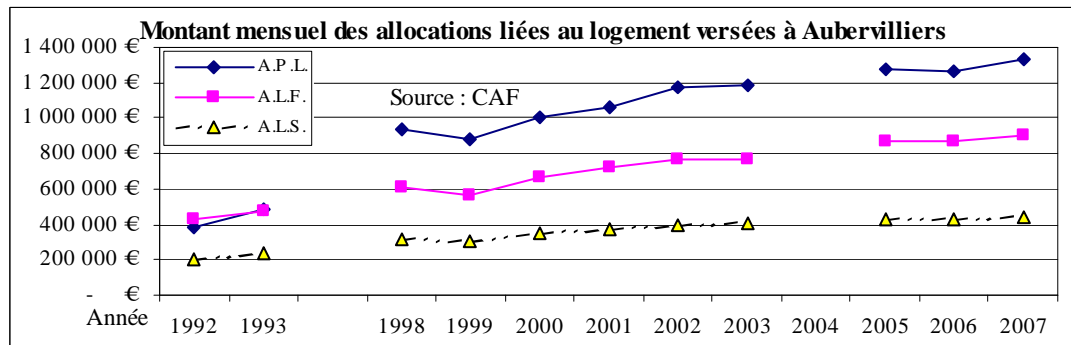


Les aides au logement

Globalement la population bénéficiant d'aides au logement est en progression depuis 1987. Le nombre d'Allocations Personnalisées au Logement (APL) a triplé entre 1987 et 1998. Ceci est dû à la fois à la réhabilitation du parc de logement social, la précarisation des ménages et l'effort des professionnels pour veiller à l'accès au droit de la population. De 1999 à 2007, sa progression comme celle de l'Allocation Logement à caractère Familial (ALF) est légèrement supérieure à 10 % tandis que l'Allocation à caractère social (ALS) progresse de 20 %. 627 allocations sont versées à des accédants à la propriété.



Le taux de ménages percevant une aide au logement passe de 19 % en 1987 à 40 % des ménages en 2007.



Nombre d'assignations reçues pour expulsions locatives

	2003	2004	2005	2006
Aubervilliers	320	360	346	303
Seine-Saint-Denis	5 921	6 154	6 113	5 753

Source : ADIL 93

Le nombre d'assignation pour expulsion locative semble rester stable, variant entre 300 et 350 par ans.

Les logements spécifiques

Les logements spécifiques : capacité d'accueil en 2007

Public	Structure	Adresse	DQ*	Capacité d'accueil 2007	
Personnes âgées	résidence Allende	25-27 rue des cités	5	39	
	foyer Soleil	Maladrerie	2	80	
	Studios HLM	1 à 7 rue Matisse	3 & 5	32	
	ZAC Heurtault	35 rue Heurtault	7	20	
	4 saisons	36 rue Trevet	5	15	
	<i>Total gestion C.C.A.S</i>				186
	Constance Mazier	4 rue Hémet	3	105	
Sous total				291	
Jeunes adultes	FJT	43 rue E. Poisson	6	175	
Etudiants	Résidence étudiante	10/12 rue Emile Reynaud	5	138	
Psychiatrie	Ville Evrard	17 rue Charles Tillon	3	10	
	Ville Evrard	15 rue du Clos Benard	4	20	
Polyhandicapé	AFASER	47 rue Hélène Cochenec	1	40	
PJJ	Hegesippe Moreau	impasse Buisson	1	5	
	Fabrique de mouvements			25	
Résidences sociales					
Familles	inter logement 93	126 rue des Cités	4	50	
	Pact-Arim	123 rue Henri Barbusse	4	34	
	Pact-Arim	40 rue Guyard Delalain	4	14	
Sous total				98	
Travailleurs	ADEF	1 av. des Ponceaux	7	283	
	ADEF	11-17 rue Hémet	3	108	
	AFTAM	56 rue des Fillettes	8	328	
	AFTAM	166-168 rue H Barbusse	4	156	
	ADOMA	142 bld F Faure	7	140	
	ADOMA	11 rue de l'Abeille	2	230	
	ADOMA	24 rue de la Nouvelle France	4	312	
Sous total				1 166	
Total général				2 359	

Prévision de logements spécifiques

	Structure	capacité	livraison
Personnes âgées	EHPAD	80 lits	2008
Familles	Maison Relais	25 log	2008

Source : service aménagement

Source : CCAS, service aménagement, foyers... * démarche quartier 2003

Dans l'avenir les possibilités d'accueil des personnes âgées vont s'accroître et se diversifier. La construction de résidences sociales permet de mieux accueillir les personnes en difficulté.

Les demandeurs de logement

Les informations qui suivent ne prennent pas en compte les mutations internes au patrimoine de chaque bailleur.

En fin 2007, 84 % des demandeurs de logement résident dans la commune et 10 % des demandeurs n'habitent, ni ne travaillent dans la ville, 8 % travaillent à Aubervilliers sans y habiter.

Evolution des demandes de logements

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Effectif des demandes	1 982	2 154	2 794	2 772	2 705	3 150	3 650	3 798	4 048	3 654	3 952	4 208

Source : Service du Logement

En 2007, les familles monoparentales composent 24 % des demandeurs.

24 % des demandeurs a moins de 30 ans. 8 % des demandeurs a 60 ans et plus.

39 % des demandeurs disposent de moins de 1 068 € rêt par mois (prestations familiales comprises).

Le quart des demandeurs sont des personnes hébergées, les autres sont majoritairement des locataires.

Typologie des logements demandés et attribués sur le contingent communal et mis à disposition de la ville

2007	F1	F2	F3	F4	F5 & +	autre	Effectif total
type de logements (demande)	158	1 333	1 414	980	238	7	4 130
% type de logements (demande)	4%	32%	34%	24%	6%		100%
type de logements (offre)	44	58	45	22	14	7	190
% type de logements (offre)	23%	31%	24%	12%	7%		100%
Taux de relogement	27,8%	4,4%	3,2%	2,2%	5,9%		4,6%

Source : Service du Logement

L'essentiel des attributions se fait dans le parc de l'OPHLM.
L'offre de logements est insuffisante quantitativement et structurellement.

Réussir à diversifier l'offre de logements

Les évolutions du parc de logements

Quartiers	Nb total de logements 1999	Nb total de logements en 2015	% nouveaux logements	dont livrés					Nb total de logements récents
				de 1999 à 2008		de 2009 à 2015		date indéterminée	
				logements	résidences sociales	logements	résidences sociales	logements	
Robespierre/Cochennec/Péri	2 746	2 918	6%	172					172
Maladrerie/Emile Dubois	3 943	4 400	10%	153	80	29		275	457
Vallès/La Frette	2 364	2 364	0%			0			0
Paul Bert	4 349	4 901	11%	15	259	151		386	552
Villette/4 Chemins	5 073	5 821	13%	293	138	428		27	748
Firmin Gémier/Sadi Carnot	2 435	2 525	4%	10		0		80	90
Centre-Ville/Victor Hugo	5 402	6 410	16%	463		545			1 008
Landy/Plaine/Marcreux/Pressensé	2 380	4 707	49%	178	328	2069	310	80	2 327
Total	28 692	34 046	16%	1 284	805	3 222	310	848	5 354

Source : Service aménagement Plaine Commune & Urbanisme réglementaire

Ces constructions devraient faire évoluer la structure du parc en introduisant plus de grands logements, notamment en accession, qui font actuellement défaut dans la ville. C'est aussi de nouvelles organisations sociales qui se profilent pour les quartiers de l'ouest de la ville notamment.

Les mutations immobilières

Après une progression ces dernières années le volume de mutations immobilières concernant des immeubles et des logements semble se stabiliser. En 8 ans, 5 279 mutations immobilières ont été réalisées. 88 % d'entre elles (4 628) concerne des habitations dont 4 475 logements, hors immeubles acquis en totalité. Environ 3 % des logements privés de la ville trouve acquéreur chaque année.

Ensemble des mutations immobilières de 1998 à 2005

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
Immeuble(s) entier(s)	17	34	28	28	40	30	26	27	230
Maison	57	57	54	72	72	95	67	58	532
Appartement	330	375	454	486	532	552	623	536	3 888
Chambre de service	8	10	5	7	6	8	6	5	55
Garage ou parking	20	23	33	27	25	29	94		251
Local d'activité	15	30	22	26	38	32	59		222
Terrain	13	17	16	14	17	9	15		101
Total	460	546	612	660	730	755	890	626	5 279

Source : CDBien (chambre des notaires)

Conformément à la structure du parc immobilier de la ville, les appartements sont les plus représentés. Concernant les immeubles vendus en totalité, nous ne disposons par du nombre de logements concernés.

Ensemble des mutations immobilières concernant des habitations (immeubles, maisons, logements, chambres) de 1998 à 2005

année	immeuble			maison			appartement			Chambre de service		Total mutation	Total logement
	Ancien	Neuf	Total	Ancien	Neuf	Total	Ancien	Neuf	Total	Ancien	Total		
1998	9	1	10	56	1	57	301	29	330	8	8	405	395
1999	13	1	14	56	1	57	358	17	375	10	10	456	442
2000	18	1	19	54		54	384	70	454	5	5	532	513
2001	18		18	68	4	72	429	57	486	7	7	583	565
2002	26		26	50	22	72	435	97	532	6	6	636	610
2003	23		23	67	28	95	462	90	552	8	8	678	655
2004	16	1	17	59	8	67	421	202	623	6	6	713	696
2005	26		26	53	5	58	435	101	536	5	5	625	599
Total	149	4	153	463	69	532	3 225	663	3 888	55	55	4 628	4 475

Source : CDBien (chambre des notaires)

Les acquéreurs sont majoritairement des actifs. 3 524 vendeurs sont des particuliers et 37 % d'entre eux sont des retraités. Notons que tous n'habitent pas la ville.

Qualité et CSP des acquéreurs de 1998 à 2005

Qualité acquéreur	C.S.P. acquéreur	Immeuble(s)				Chambre de service	Total	% CSP
		entier(s)	Maison	Appartement				
Particulier	?	1	4	56	2	63	2%	
	Agriculteurs exploitants			2		2	0%	
	Artisans, Commerçants, Chefs	7	35	207	1	250	6%	
	Cadre, Professions intellectuelles supérieures	6	60	456	4	526	13%	
	Professions intermédiaires	7	86	782	6	881	22%	
	Employés	8	90	849	17	964	24%	
	Ouvriers	4	115	864	10	993	25%	
	Retraités	3	18	219	5	245	6%	
Sans activité		13	111	3	127	3%		
Sous total		36	421	3 546	48	4 051	100%	
Personnes morales	Entreprise	21	12	16	1	50		
	Marchand de biens	10	7	24		41		
	Secteur public	9	28	27	2	66		
	Secteur social	2				2		
	Société civile immobilière	68	60	207	3	338		
?	?	7	4	68	1	80		
Total		153	532	3 888	55	4 628		

Source : CDBien (chambre des notaires)

32 % des habitations sont achetées par des Albertivillariens. Pour les achats dans le neuf (depuis 1992), ils représentent 20 % tandis que les Parisiens atteignent 29 %.

Ensemble des mutations immobilières concernant des habitations (maisons, logements, chambre) acquises par des particuliers en fonction de leur lieu de résidence

département de l'acquéreur	achat par des particuliers						dont constructions depuis 1992			
	Immeuble(s) entier(s)	Maison	Appartement	Chambre de service	Total	%	Maison	Appartement	Total neuf	% neuf
Aubervilliers	9	170	1 129	26	1 334	32,3%	12	105	117	20,3%
93	7	90	653	10	760	18,4%	6	86	92	16,0%
75	5	103	998	4	1 110	26,9%	17	151	168	29,2%
autre Ile-de-France	12	43	533	4	592	14,3%	8	125	133	23,1%
province	1	9	160	2	172	4,2%	2	42	44	7,6%
autre pays	2	5	71	2	80	1,9%	1	9	10	1,7%
?	7	5	70	1	83	2,0%	0	12	12	2,1%
Total	43	425	3 614	49	4 131	100,0%	46	530	576	100,0%

Source : CDBien (chambre des notaires)

Les mutations immobilières sont particulièrement nombreuses en centre ville et au sud ouest de la ville. 576 appartements ont été vendus en état de futur achèvement ; il en découle un décalage entre la vente et la période d'emménagement.

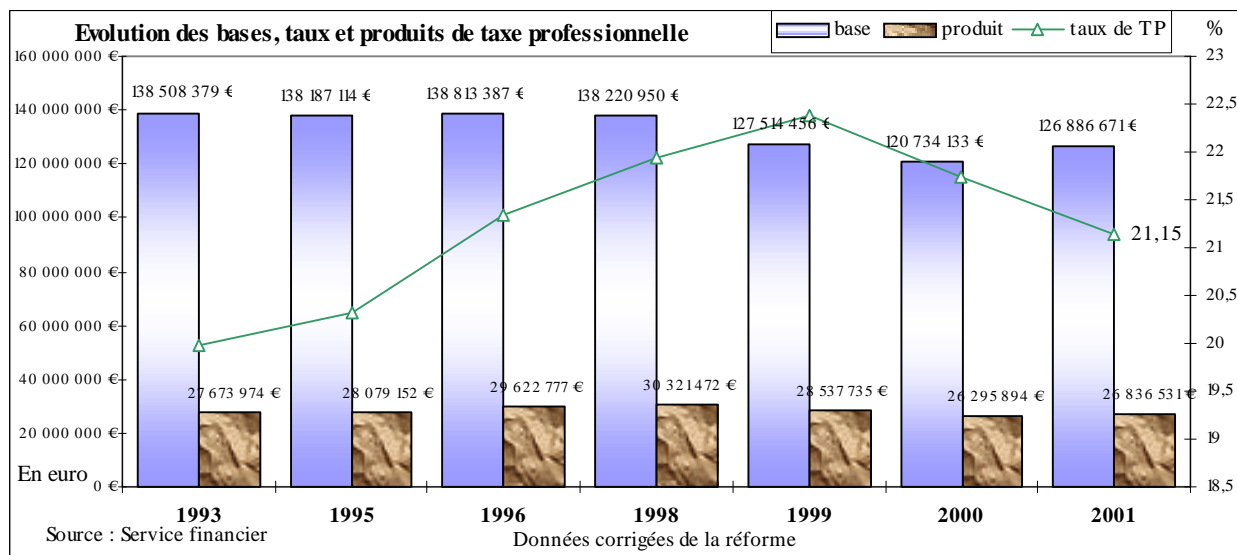
Ensemble des mutations immobilières concernant des habitations (maisons, appartements, chambre)

quartiers	année									Total	%
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005			
Robespierre/Cochennec/Péri	36	37	36	42	50	54	42	52	52	349	7,8%
Maladrerie/Emile Dubois	27	28	36	62	38	43	51	56	56	341	7,6%
Vallès/La Frette	3	3	8	5	6	7	6	3	3	41	0,9%
Paul Bert	78	98	106	144	139	117	147	87	87	916	20,5%
Villette/4 Chemins	59	90	102	107	172	126	229	161	161	1 046	23,4%
Firmin Gémier/Sadi Carnot	38	26	43	50	42	51	36	41	41	327	7,3%
Centre-Ville/Victor Hugo	105	109	154	131	132	208	146	155	155	1 140	25,5%
Landy/Plaine/Marcieux/Pressens	49	51	28	24	31	49	39	44	44	315	7,0%
Total	395	442	513	565	610	655	696	599	599	4 475	100%

Source : CDBien (chambre des notaires)

Après une stagnation des bases de taxe professionnelle, une sensible amélioration s'amorce

La croissance du coût des interventions de soutien à la population, dont les aides financières sont une illustration, se conjugue avec une faible augmentation des possibilités financières de la commune liée au produit de la taxe professionnelle (TP).



Les bases de TP ont stagné de 1993 à 1999 mais une amélioration sensible pointe en 2000 et 2001, sachant que l'instauration de la communauté de commune puis d'agglomération et donc de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) rend la ville attributive depuis l'année 2000 d'une dotation de compensation fixée à la valeur du produit 1999 de la taxe professionnelle.

Des dispositifs d'intervention pour redynamiser l'ensemble

Les actions entreprises par la municipalité pour tenter d'endiguer la précarisation de la population et favoriser un développement harmonieux sont multiples.

En septembre 1998, les 5 collèges de la ville ainsi que 12 des 15 écoles primaires et un lycée technique ont été classés en Zone d'Education Prioritaire (ZEP) en lien avec le pacte de relance pour l'école en Seine-Saint-Denis.

En 2005, dans le cadre du plan de cohésion sociale, la municipalité s'est inscrite dans le programme de réussite éducative.

Traduisant la mise en place d'un partenariat avec l'Etat et les bailleurs sociaux, une Charte Communale du Logement (CCL) a été signée le 13 octobre 1999. Elle a défini des objectifs communs en terme d'attributions des logements en cherchant à concilier l'accueil de populations défavorisées et le souci d'une mixité sociale.

Dans le domaine de l'aménagement, la ville d'Aubervilliers s'est dotée de presque tous les outils, instruments et procédures mis à sa disposition, privilégiant notamment le développement de l'intercommunalité. C'est ainsi que les territoires de la commune relèvent d'un Grand Projet Urbain (GPU) et du Grand Projet de Ville (GPV) avec La Courneuve et Saint-Denis, d'un Contrat de Développement Urbain (CDU), d'un Contrat d'Aménagement Régional (CAR) et sont directement concernés par le nouvel établissement public "Plaine de France".

Au vu des caractéristiques du territoire, après un deuxième Contrat de Ville de 2000 – 2006, la ville élabore un CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) organisé autour des axes de travail suivants : l'amélioration du cadre de vie, un projet éducatif, sanitaire, social et culturel pour tous, le

développement économique et l'accès à l'emploi ainsi qu'œuvrer pour une ville plus sûre. En 2005, la ville s'est inscrite dans le programme de Réussite éducative.

Deux quartiers, le Landy et La Villette/Quatre-Chemins, ont été classés en Zone Urbaine Sensible (ZUS) dans le cadre du Pacte de Relance pour la Ville. Le quartier des Quatre-Chemins qui s'étend sur Aubervilliers et Pantin a des caractéristiques communes dans les deux villes ; c'est pourquoi la ville a opté pour une ZUS intercommunale.

Depuis mai 2005 les compétences de l'aménagement et du renouvellement urbain ont été transférées à Plaine Commune. Ainsi l'agglomération négocie avec l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain (ANRU), des dossiers de priorité 2 Cristino Garcia/ Landy, Villette/Quatre-Chemins et Emile Dubois et des dossiers de priorité 3 pour les quartiers Nord. Les projets de renouvellement urbain de Cristino Garcia/Landy et Villette/Quatre-Chemins sont en cours de contractualisation, ce qui assurera des financements pour la réalisation de nombreux investissements.

De même que d'autres communes de la Seine-Saint-Denis, Aubervilliers est éligible aux Fonds Structurels Européens (objectifs 2 et 3) qui permettront de soutenir l'effort engagé.

L'intercommunalité s'est développée également au travers de l'élaboration d'une Charte de l'environnement travaillée depuis octobre 1997 en s'appuyant sur les démarches citoyennes engagées par les deux villes d'Aubervilliers et de Saint-Denis. Elle a été signée le 6 octobre 1999.

La réflexion intercommunale dans le cadre du développement économique se traduit par la mise en place en 1998 d'une Maison de l'Initiative Economique Locale regroupant Aubervilliers, Saint-Denis, La Courneuve, et Stains en partenariat avec le département de la Seine-Saint-Denis.

L'engagement pour la requalification de la Plaine Saint-Denis s'appuie sur un travail en commun de plus de 15 ans : Syndicat mixte Plaine Renaissance depuis 1985, SEM intercommunale Plaine Développement depuis 1991.

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) qui date de 1979 est actualisé dans l'étude du Plan local d'Urbanisme (PLU). Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est en cours d'élaboration et reprendra les synthèses du schéma de cohérence commerciale, du plan communautaire de l'environnement et du Programme Local de l'Habitat (PLH) communautaire qui sont en cours de finalisation. Une charte de qualité construction préconise des normes de construction tant pour les bureaux que pour les logements à venir.

Grâce au partenaire avec le Syndicat des Transports Parisiens (STP), l'amélioration des transports (Projet des bus mobiliens sur les différentes lignes traversant la ville) et son développement dans le cadre du contrat de plan État/ Région avec le prolongement de la ligne 12 du métro sont autant de facteurs favorables à la ville.

Les chiffres clefs

	Aubervilliers	Aubervilliers	Plaine Commune*	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France
Population légale 2006		74 038	344 072	1 503 536	11 671 585
<i>Population municipale 2006</i>		<i>73 506</i>	<i>341 314</i>	<i>1 491 970</i>	<i>11 532 398</i>
Année Recensement	1990	1999	1999	1999	1999
Population totale sans doubles comptes	67 552	63 132	307 528	1 382 861	10 952 011
Densité (habitants à l'hectare)	117	110	71	58	9
Répartition par âges					
Effectif de moins de 20 ans	17 447	17 050	90 144	386 910	2 763 993
Taux de jeunes de moins de 20 ans	25,8	27,0	29,3	28,5	25,2
Effectif de plus de 60 ans	9 655	9 679	43 410	208 256	1 820 249
Taux de personnes de 60 ans ou plus	14,3	15,3	14,1	15,1	16,6
Titulaire de l'allocation supplémentaire vieillesse					
Effectif de retraités du Régime Général	<i>2007</i>	9 432		193 674	1 612 895
Taux titulaire allocation supplémentaire vieillesse	<i>2007</i>	8,3		4,3	3,1
Effectif de retraités du Régime Général	<i>2006</i>	9 327	40 380	189 518	1 578 980
Taux titulaire allocation supplémentaire vieillesse	<i>2006</i>	8,3	6,3	4,3	3,1
FNS / retraités du Régime Général	<i>1998</i>	3,5	3,4	2,9	2,8
Répartition par sexe					
Effectif d'hommes	34 446	31 625	151 481	677 157	5 301 378
Taux d'hommes	51,0	50,0	49,2	49,0	48,4
Effectif de femmes	33 106	31 505	156 293	705 771	5 649 758
Population étrangère					
Effectif d'étrangers	20 052	18 734	77 861	258 850	1 301 386
Taux de population étrangère	29,7	29,7	25,3	18,9	11,9
Taux de l'Union européenne dans pop. étrangère	25,6	18,6		21,7	
Taux de femmes dans la population étrangère	41,2	45,0		46,2	47,3
Migrations résidentielles	entre 82 & 90	entre 90 & 99	entre 90 & 99	entre 90 & 99	entre 90 & 99
Taux de population n'ayant pas déménagé	49,7	47,0	47,5	48,7	50,2
Taux de population ayant déménagé					
à l'intérieur de la commune	17,7	19,7	19,7	16,9	16,2
Taux de population étant arrivée dans la commune	32,6	33,2	31,7	34,4	33,6
Niveau de diplôme de la population de 15 ans et plus non scolarisée					
Aucun diplôme	20 285	14 879	63 652	235 297	1 264 685
Taux aucun diplôme	41,5	33,2	30,3	24,4	16,2
BAC et plus	7 557	9 887	49 216	263 629	3 269 217
Taux BAC et plus	15,5	22,1	23,5	27,4	41,8
Activités économiques					
Nombre d'emplois	29 780	25 734		480 570	
Nombre d'emplois salariés du secteur privé	<i>2006</i>	20 847	92 661	372 457	4 006 640
Industrie	<i>2006</i>	2 163	10 059		
Construction	<i>2006</i>	2 190	9 384		
Commerce	<i>2006</i>	6 875	20 724		
Transports	<i>2006</i>	841	4 773		
Services	<i>2006</i>	8 777	47 719		
Nombre d'emplois salariés du secteur privé	<i>2 007</i>	20 974			
Nombre d'entreprises du secteur privé	<i>2006</i>	2 444	7 638	31 180	338 302
Industrie	<i>2006</i>	193	618		
Construction	<i>2006</i>	245	895		
Commerce	<i>2006</i>	1 248	2 450		
Transports	<i>2006</i>	102	283		
Services	<i>2006</i>	655	3 391		
Nombre d'entreprises du secteur privé	<i>2 007</i>	2 531			

	Aubervilliers	Aubervilliers	Plaine Commune*	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France
Navettes domicile/travail					
Taux d'actifs travaillant					
dans la ville où ils habitent	33,9	27,5	23,1	27,8	37,5
dans une autre ville du 93	18,8	18,6	20,6	25,0	
dans un autre département	47,2	53,9	56,3	54,4	
Population active (actifs ayant un emploi + chômeurs + militaires du contingent)					
Ensemble des actifs	35 143	30 927	146 017	673 810	5 492 151
Taux d'activité / la population de 15 ans et plus	64,7	61,7		61,6	61,8
Cadres, Professions intellectuelles supérieures	5,8	5,4		9,5	21,3
Employés	32,5	36,2		35,8	30,2
Ouvriers	40,8	34,8		27,9	18,2
Taux d'activité féminine	55,5	44,5		46,6	56,2
Taux d'activité des 20-59 ans	82,8	81,6	81,2	82,7	83,2
Effectif d'actifs ayant un emploi	29 440	23 895	114 201	556 628	4 846 564
Taux de salariés	92,7	92,5	93,2	92,5	90,7
Femmes ayant un emploi	12 321	10 702	52 396	260 067	2 302 451
Chômage					
Effectif de chômeurs recensés	5 529	6 976	31 488	115 583	633 198
Taux de chômage	15,7	22,6	21,2	17,2	11,6
Taux de chômage chez les 15-24 ans	21,2	27,8	30,9	26,6	19,7
Taux de chômage féminin	16,8	22,2	21,3	17,2	11,8
Effectif de demandeurs d'emploi DEFMI	2007	3 924	17 903	67 887	380 708
Effectif de demandeurs d'emploi DEFMI	2006	4 388	20 022	75 512	432 985
Foyers fiscaux					
Revenus mensuels moyens par foyer fiscal	2006	1 164 €	1 245 €	1 571 €	2 359 €
Taux de foyers non imposés	2007	61,2	58,5	48,4	36,6
Nb de foyers fiscaux imposés	2007	15 370	76 134	418 870	4 254 456
Revenus mensuels moyens par foyer fiscal imposés	2006	2 010 €	2 068 €	2 392 €	3 303 €
Nb de foyers fiscaux non imposés	2007	24 193	107 131	392 774	2 460 530
Revenus mensuels moyens par foyer fiscal non imposés	2006	626 €	659 €	695 €	727 €
Revenus mensuels moyens par foyer fiscal	1998	854 €	908 €	1 112 €	1 653 €
Taux de foyers non imposés	1999	57,7	55,0	46,2	35,0
Minima sociaux versés par la CAF	2007	5 154		74 221	341 483
dont effectif des Rmistes	2007	3 835		51 109	211 056
Minima sociaux versés par la CAF	2006	5 300		77 230	
dont effectif des Rmistes	2006	4 043	15 421	54 792	228 787
Logements					
Nombre de logements	2006	29 402			
Nombre de logements		29 317	28 692	130 375	580 479
Résidences principales		26 710	25 094	114 916	524 387
Taux de résidences principales		91,1	87,5	88,1	90,3
Logements vacants		1 912	3 184	13 822	49 116
Taux de logements vacants		6,5	11,1	10,6	8,5
logements appartenant à un organisme HLM			11 336		
log enquêtés du parc social (enquête triennale)	2003	9 804		168 610	913 943
Parc locatif social	2005	10 780	57 445	201 916	1 085 312
Ancienneté des logements en 1999					
Logements construits avant 1949		12 544	10 756	38 704	153 357
Taux de logements construits avant 1949		42,8	37,5	29,7	26,4
Logements construits après 1990		1 041	7 324	45 032	455 388
Taux de logements construits après 1990		3,6	5,6	7,8	9,0

	Aubervilliers 1990	Aubervilliers 1999	Plaine Commune* 1999	Seine-Saint-Denis 1999	Ile-de-France 1999
Ancienneté des logements en 1999					
Logements construits avant 1949	12 544	10 756	38 704	153 357	1 815 345
Taux de logements construits avant 1949	42,8	37,5	29,7	26,4	35,7
Logements construits après 1990		1 041	7 324	45 032	455 388
Taux de logements construits après 1990		3,6	5,6	7,8	9,0
Taille des logements					
Résidences principales de 1 ou 2 pièces	3 550	2 844	37 870	43 567	1 452 972
Taux de résidences principales de 1 ou 2 pièces	45,0	41,7	33,0	28,8	32,2
Résidences principales de 3 à 4 pièces	8 762	8 560	65 957	171 256	2 180 024
Taux de résidences principales de 3 à 4 pièces	49,5	52,0	57,4	57,2	48,3
Résidences principales de 5 pièces et plus	1 473	1 600	11 089	73 466	877 373
Taux de résidences principales de 5 pièces et plus	5,5	6,4	9,6	14,0	19,5
Ménages					
Ensemble des ménages	26 710	25 094	114 916	524 387	4 510 369
Ménages d'1 seule personne	8 700	8 884	36 349	158 625	1 561 805
Taux de ménages d'1 seule personne	32,6	35,4	31,6	30,2	34,6
Ménages de 2 ou 3 personnes	12 197	10 529	48 211	230 902	1 966 203
Taux de ménages de 2 ou 3 personnes	45,7	42,0	42,0	44,0	43,6
Ménages de 4 personnes	3 406	3 113	15 487	75 622	612 167
Taux de ménages de 4 personnes	12,8	12,4	13,5	14,4	13,6
Ménages de 5 personnes au moins	2 407	2 568	14 869	59 238	370 194
Taux de ménages de 5 personnes au moins	9,0	10,2	12,9	11,3	8,2
Statut d'occupation					
Propriétaires	6 066	5 766	30 830	207 397	1 996 667
Taux de propriétaires	22,7	23,0	26,8	39,6	44,3
Locataires en parc privé	9 284	6 975	23 458	100 883	1 147 717
Taux de locataires en parc privé	34,8	27,8	20,4	22,7	25,4
Locataires en HLM	8 877	10 375	53 914	188 055	1 055 018
Taux de locataires en HLM	33,2	41,3	46,9	35,9	23,4
Locataires en meublés et chambres d'hôtel	1 156	867	2 988	10 116	101 718
Taux de locataires en meublés et chambres d'hôtel	4,3	3,5	2,6	1,9	2,3
Confort des résidences principales					
Ménages sans confort sanitaire	2 417	839	2 307	6 191	66 373
Taux de ménages sans confort (ni baignoire ni douche, sans wc intérieurs)	9,0	3,3	2,0	1,2	1,5
Nombre de ménages avec voiture					
Ménage sans voiture	12 524	12 062	48 716	175 017	1 390 596
Taux de ménage sans voiture	46,9	48,1	42,2	33,4	30,8
Ménage avec 1 voiture	12 423	11 211	54 872	269 250	2 191 898
Taux de ménage avec 1 voiture	46,5	44,7	47,7	51,3	48,6
Ménage avec 2 voitures ou +	1 763	1 821	11 328	80 120	927 875
Taux de ménage avec 2 voitures ou +	6,6	7,3	9,9	15,3	20,6
Nombre moyen de					
personnes par ménage	2,45	2,44	2,62	2,59	2,38
personnes par pièce	0,9	0,8		0,8	0,7
pièces par logement occupé	2,7	2,8		3,17	3,29

* Plaine Commune = Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, Ile-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Stains, Villetaneuse

Source : INSEE (recensement de la population), CAF, CNAVTS, UNEDIC, ANPE & DGI

Les sigles

AAH : Allocation Adulte Handicapé
ADAP : Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie
AFASER: Association des Familles et des Amis pour l'Accueil, les Soutiens, l'Education et la Recherche en faveur des Personnes handicapées mentales
AFPA : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
AFEAMA : Aide à la Famille pour l'Emploi d'une Assistante Maternelle Agrée
AFEV : Association de la Fondation Etudiante pour la Ville
AFTAM : Association pour la Formation des Travailleurs Africains et Malgaches
AISPJA : Association pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes Adultes
ALF : Allocation de Logement à caractère Familial
AMD : Aide Médicale à Domicile
ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat
ANGI : Association de la Nouvelle Génération Immigrée
ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi
ANRU : Agence Nationale de Renouvellement Urbain
APE : Allocation Parentale d'Education
API : Allocation de Parent Isolé
APJE : Allocation Pour Jeune Enfant
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
ASJA : Association Sportive de la Jeunesse d'Aubervilliers
ALS : Allocation Logement à caractère Social
ASPA : Allocation de Solidarité aux Personnes Agées
ASSEDIC : Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce
ATH : Accueil des Travailleurs Handicapés
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CAE : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CAMA : Commission d'Admission aux Modes d'Accueil
CAR : Contrat d'Aménagement Régional
CAT : Centre d'Aide par le Travail
CCL : Charte Communale du Logement
CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
CDIAE : Commission Départementale de l'Insertion par l'Activité Economique
CDU : Contrat de Développement Urbain
CIE : Contrat Initiative Emploi
CIVIS : Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
CMG: Complément Mode de Garde
CMH : Coordination Municipale du Handicape
CMU : Couverture Maladie Universelle
COTOREP : Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel
CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale
DATAR : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale
DEFM1 : Demandeur d'Emploi en Fin de Mois Catégorie 1
DREIF : Direction Régionale de l'Equipement l'Ile-de-France
EDF : Electricité De France
EPICEA : Epicerie d'Aubervilliers pour la solidarité
FSV : Fonds de Solidarité Vieillesse
GIP : Groupement d'Intérêt Public
GPU : Grand Projet Urbain

GPV : Grand Projet de la Ville
HLM : Habitations à Loyer Modéré
IEP : Intervention Educative de Proximité
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
OMJA : Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers
OPAH : Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat
OPHLM : Office Public d'Habitation à Loyer Modéré
PAIO : Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation
PLH : Programme Local de l'Habitat
PLIE : Plan Local d'Insertion par l'Economie
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PMI : Prévention Maternelle Infantile
POS : Plan d'Occupation des Sols
REALISE : Réseau Associatif Local pour l'Innovation et la Solidarité pour l'Emploi
RMI : Revenu Minimum d'Insertion
RRP : Recensement Rénové de la Population
RUC : Revenu par Unité de Consommation
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SIRESCO : Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective
SSIAD : Services des Soins Infirmiers à Domicile
STP : Syndicat des Transports Parisiens
TP : Taxe Professionnelle
TPU : Taxe Professionnelle Unique
TRE : Très Petite Entreprise
UNEDIC : Union National pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce
UTIT : Union des Travailleurs des Immigrés Tunisiens
ZAC : Zone d'Activité Concertée
ZEP : Zone d'Education Prioritaire
ZUS : Zone Urbaine Sensible

Les publications de l'Observatoire de la Société locale

Les publications de l'Observatoire sont classées par thème d'études, puis par date de publication :

Publications régulières :

- ❖ Aubervilliers à la page n° 1 (Observatoire de la Société locale - Septembre 1997)
thèmes : emploi, les étrangers, les jeunes, la délinquance...
- ❖ Aubervilliers à la page n° 2 (Observatoire de la Société locale - Avril 1998),
thèmes : "Spécial Démarche Quartier," contexte local, revenus imposables ...
- ❖ Aubervilliers à la page n° 3 (Observatoire de la Société locale - Novembre 1998)
thèmes : exclusion, la restauration scolaire...
- ❖ Aubervilliers à la page n° 4 (Observatoire de la Société locale - Mai 1999)
thème : la sécurité
- ❖ Aubervilliers à la page n° 5 (Observatoire de la Société locale - Décembre 1999)
thème : activité économique.
- ❖ Aubervilliers à la page n° 6 (Observatoire de la Société locale - Juin 2000)
thème : développement durable.
- ❖ Aubervilliers à la page n° 7 (Observatoire de la Société locale - Décembre 2000)
thèmes : les cultures et l'égalité
- ❖ Aubervilliers à la page n° 8 (Observatoire de la Société Locale - Mai 2001)
thème : évolution du contexte local : Recensement, fiscalité et emploi
- ❖ Aubervilliers à la page n° 9 (Observatoire de la Société locale - Février 2002)
thèmes : logement, habitat, mobilité et stabilité résidentielles
- ❖ Aubervilliers à la page n° 10 (Observatoire de la Société Locale - Septembre 2002)
thème : les jeunes adultes, les personnes âgées à aubervilliers
- ❖ Aubervilliers à la page n° 11 (Observatoire de la Société locale - Juin 2003)
thèmes : évolution du contexte local : des difficultés & des perspectives
- ❖ Aubervilliers à la page n°12 (Observatoire de la Société locale - Février 2004)
thèmes : la scolarisation, la vacance des logements, le saturnisme
- ❖ Aubervilliers à la page n°13 (Observatoire de la Société locale - Décembre 2004)
Thèmes : Evolution du contexte local : des difficultés & des perspectives
- ❖ Aubervilliers à la page n°14 (Observatoire de la Société locale - Décembre 2005)
Thèmes : Monographies des 8 quartiers
- ❖ Aubervilliers à la page n° 15 (Observatoire de la Société locale –Mars 2006)
Thèmes : Evolution du contexte local : des difficultés & des perspectives
- ❖ Aubervilliers à la page n° 16 (Observatoire de la Société locale –Janvier 2007)
Thèmes : Evolution du contexte local : des difficultés & des perspectives
- ❖ Aubervilliers à la page n° 17 (Observatoire de la Société locale –Septembre 2007)
Thèmes : Evolution du contexte local : des difficultés & des perspectives

Publications en lien avec l'intercommunalité :

- ❖ Recensement de la population, 1^{ère} grandes tendances : Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis et Villetaneuse dans leur environnement (Mars 2002)
 - Tome 1 : Démographie
 - Tome 2 : Logement-Habitat
 - Tome 3 : Activité

- ❖ Tableaux et Graphiques : Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, Ile de Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Stains et Villetaneuse dans leur environnement. (avril 2005)

Répertoires :

- ❖ Guide des séniors (Mai 2003)
- ❖ Répertoire des cours de français, d'alphabétisation proposés à Aubervilliers (septembre 2005)

Etudes et diagnostics locaux :

- ❖ Approche de la mobilité résidentielle à partir des premières données du recensement de la population à Aubervilliers de 1990 (Août 1991)
- ❖ Aubervilliers à travers les chiffres (Janvier 1992)
- ❖ Aubervilliers par quartier (Novembre 1992)
- ❖ Aubervilliers en Seine Saint-Denis (Septembre 1993)
- ❖ La Plaine à travers les premières données du recensement 1990 (Février 1994)
- ❖ Regards sur les jeunes à Aubervilliers (Février 1994)
- ❖ Présences portugaises à Aubervilliers (Avril 1994)
- ❖ Les familles monoparentales à Aubervilliers (Avril 1995)
- ❖ Profils des locataires subsahariens des logements gérés par l'OPHLM d'Aubervilliers (F. EZEMBE cabinet Afrique Conseil et Observatoire de la Société locale, Novembre 1996, diffusion interne)
- ❖ La restauration scolaire dans les écoles élémentaires d'Aubervilliers - réalités et perspectives (ETSUP - Ecole Supérieure de Travail Social, Janvier 1998, diffusion interne)
- ❖ Evolution des prestations familiales de 1987 à 1997 (Novembre 1998)
- ❖ Contribution à la charte intercommunale du développement des 10 villes du nord parisien (Mai 1999)
- ❖ Contribution à la Communauté de communes, à la charte intercommunale du développement des 10 villes du nord parisien (Février 2000)
- ❖ La population étrangère à Aubervilliers (Septembre 2001)
- ❖ Le recensement par quartiers à Aubervilliers - Les chiffres des 12 quartiers (Février 2002)
- ❖ Enquête triennale à Aubervilliers (bailleurs sociaux) (Février 2002)
- ❖ L'offre de soins à domicile pour les personnes âgées (C. NAMONT, Avril 2002)
- ❖ Un CLLAJ à Aubervilliers ? (P. BAGASSIEN, Mai 2002)
- ❖ Analyse des besoins sociaux (Mai 2003, diffusion interne)

Etudes à partir de l'activité des services :

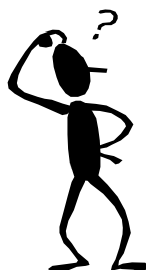
- ❖ La restauration scolaire (S. MERIMANIS, Avril 1992, consultable à l'Observatoire)
- ❖ Les usagers des services sociaux nouvellement arrivés à Aubervilliers (Février 1993 consultable à l'Observatoire)
- ❖ Evolution de la population de 0 à 24 ans et besoins en équipement (ORGEKO, Juillet 1993, consultable à l'Observatoire)
- ❖ Atelier lecture - écriture (GREAS, Septembre 1993, consultable à l'Observatoire)
- ❖ Les caractéristiques de la population et la fréquentation par les classes moyennes et supérieures des centres d'Aubervacances (C. BELLOIR, Mars 1994, consultable à l'Observatoire)
- ❖ Aubervacances : diagnostic institution / public (Cabinet FARALDI, Mai 1995, diffusion interne)
- ❖ Les bibliothèques (C. DUPUY, Juin 1995, diffusion interne)
- ❖ La fréquentation du Service social sur le quartier Plaine à Aubervilliers (M. BERTHO, Juin 1995, consultable à l'Observatoire)

- ❖ Le public de l'Office des retraités et des préretraités d'Aubervilliers (L. FIEVET, Juin 1996, diffusion interne)
- ❖ Etude sur les mouvements scolaires 1993/1996 (service de l'enseignement et Observatoire de la Société locale, Janvier 1997, diffusion interne, consultable à l'Observatoire)
- ❖ Le dispositif d'insertion du RMI : une approche locale (F. PEIGNEY, Juin 1997, diffusion interne)
- ❖ Synthèse de l'étude sur les mouvements scolaires de 1995/1996 et 1996/1997 (Janvier 1998)
- ❖ Les actes de délinquance (Juin 1998)
- ❖ A Aubervilliers, le RMI 10 ans après (Mai 1999)

divers

- ❖ Les droits des femmes (Juillet 2004)
- ❖ Visite guidée de la ville (Septembre 2008)

Index thématique



Mode d'emploi de l'index :

1^{er} chiffre en gras : numéro de la revue « Aubervilliers à la page »

2^{ème} chiffre : page de référence de l'article

Liste des mots-clés

CARTES - CONSULTATION DE LA POPULATION - DELINQUANCE - DEMOGRAPHIE - DONNEES STATISTIQUES- ECONOMIE/EMPLOI - ENFANCE - ENSEIGNEMENT - ENVIRONNEMENT - ETRANGERS - HABITAT/LOGEMENT - INSERTION - JEUNES - NOMENCLATUTRES - RESSOURCES-PRECARITE - REVENUS -SANTE –

CARTES

- Ø Cartes des sectorisations des services (**2**, 81)
- Ø Carte du découpage des quartiers (**2**, 28)

CONSULTATION DE LA POPULATION

- Ø Les personnes âgées (1998) (**4**,1)
- Ø Les nouveaux habitants (1999) (**4**,10)
- Ø La France, entre exigence de participation et pouvoir politique prégnant (**12**,22)

DELINQUANCE

- Ø Analyse statistique de la Police Nationale à Aubervilliers (**1**, 49) (**2**, 15) (**4**,35)
- Ø Diagnostic Local de Sécurité (**4**,14)
- Ø Mise en oeuvre du Contrat Local de Sécurité (**4**,33)
- Ø Les principaux axes de travail du Contrat Local de Sécurité (**4**,26)

DEMOGRAPHIE

- Ø Le contexte local - démographie, activité, revenus et logement (**2**, 1) (**5**,1)
- Ø Mouvement des ménages à Aubervilliers (1997) (**3**, 41) - (1998) (**5**,27) - (1999) (**6**,31)
- Ø Quel lien entre la démographie et le développement durable ? un exemple belge (**6**,23)
- Ø Un tassement de la densité (**6**,37)
- Ø Démographie-Population (**8**,8)
- Ø Stabilité et Mobilité résidentielles (**9**,45)
- Ø La population qui diminue s'accroît maintenant (**13**,6) (**18**,6)

DONNEES STATISTIQUES

- Ø Résultats des élections législatives (1997) (**1**, 55) (**2**,71)
- Ø Seine Saint-Denis en poche (RGP 90) (1997) (**1**,65)
- Ø Résultats des élections européennes (1999) (**4**, 67)
- Ø Fiche de présentation d'Aubervilliers (RGP 1999) (**18**,49)

ECONOMIE/EMPLOI

- Ø Evolution des chômeurs inscrits à l'ANPE à Aubervilliers (6,17) (8,43) (18,21)
- Ø Evolution de la population active entre 1982 et 1990 en Seine Saint-Denis (1,5)
- Ø Mouvements des entreprises de 1995 à 1998 (5,30)
- Ø Lien entre insertion, développement économique et développement durable (6,11)
- Ø La demande d'emploi sur « Plaine Commune » (8,53)
- Ø Insertion professionnelle et chômage des jeunes albertivillariens (10,21)
- Ø Un secteur économique en mutation et à redynamiser (18,17)
- Ø L'insertion économique : un outil de lutte contre l'exclusion (18,23)

ENFANCE

- Ø L'accueil des jeunes enfants (5,53) (18,9)
- Ø L'accueil matinal en maternelle (12,3)

ENSEIGNEMENT

- Ø Les parents d'élèves du primaire et les mouvements scolaires (1997) (1,45)
- Ø Synthèse de l'étude sur la restauration scolaire à Aubervilliers (1998) (3,1)
- Ø Le baccalauréat en Ile-de-France (1998) (5,48)
- Ø L'enseignement : relever le défi de la qualité (11,9).(13,9) (15,9) (18,11)
- Ø Les collégiens et les lycéens (18,11)
- Ø Répartition du nombre d'étudiants sur le territoire de Plaine Commune et en Ile-de-France (12,16)

ENVIRONNEMENT

- Ø Reflets de la « Plaine-centre » à Saint-Denis (1997) (3,45)
- Ø Le développement durable : une action d'aujourd'hui pour l'avenir (6,1)
- Ø Les enjeux du développement durable selon l'Europe (6,9)

ETRANGERS

- Ø Etrangers et immigrés (1997) (1,25)
- Ø Profil des locataires subsahariens des logements gérés par l'OPHLM d'Aubervilliers (1996) (1,27)
- Ø Migrations - le temps de la retraite - (1994) (1,33)
- Ø Les enfants venus d'ailleurs -Afrique- -Asie- (2000) (7,4)
- Ø L'islam dans un espace laïque (2000) (7,34)
- Ø Taux de population étrangère (8,13)
- Ø Mobilité des ménages étrangers (9,57)
- Ø La diversification des nationalités (11,8).(18,8)

HABITAT/LOGEMENT

- Ø Les bailleurs sociaux (2,42)
- Ø Le parc de logements (2,7) (18,39)
- Ø Les demandeurs de logements (18,44)
- Ø Logement, Habitat (9,5)
- Ø Stabilité et Mobilité résidentielles (9,45) (18,7)
- Ø Exemple d'association de Copropriété (9,63)
- Ø Plaine Commune, Aubervilliers : quel peuplement (10,7)
- Ø Les jeunes adultes et l'accès au logement (10,22)
- Ø Occupation des logements sociaux (10,39)
- Ø L'amélioration d'un parc de logements de médiocre qualité (11, 30) (13,32) (18,39)
- Ø Les logements vacants à Aubervilliers (12,26)

- Ø Les constructions de logements (15,37) (15,40) (18,45)
- Ø Les mutations immobilières (16,41)

INSERTION

- Ø Assimilation, insertion, intégration, adaptation (2000) (7,20)
- Ø Une nouvelle notion : les discriminations (2000) (7,25)
- Ø Agent public et laïcité (2000) (7,39)
- Ø Sur le principe d'égalité (2000) (7, 42)

JEUNES

- Ø Trajectoires de vie et logiques d'insertion des jeunes (1,41)
- Ø Santé et violences perçues par les jeunes (1997) (4,40)
- Ø Les jeunes et leurs loisirs : des avis différents en fonction des acteurs (6,59)
- Ø Les jeunes adultes et l'accès au logement (10,22)

NOMENCLATURES

- Ø Catégories demandeurs d'emploi (4,74)
- Ø Niveaux de formation (4,75)
- Ø Niveaux de français (4,76)
- Ø Catégories socioprofessionnelles (4,77)
- Ø Activité économique (4,78)


RESSOURCES-PRECARITE

- Ø Recherche sur la notion d'exclusion (3,5)
- Ø « De la pauvreté intégrée aux exclusions, est-ce la fin du travail ? » (3,21)
- Ø Evolution du RMI (3,27)
- Ø Le Revenu Minimum d'Insertion, l'espoir d'une stabilité ? (13,23) (18,27)
- Ø Revenu imposable moyen par foyer fiscal (1,23) (2,6) (4,62) (7,59) (8,38)
- Ø Etude du quotient familial : l'importance des familles à faibles revenus (6,49)
- Ø Dynamique du territoire (taxe d'habitation) (8,29)
- Ø Les retraités du Régime général (10,62) (12,45) (15,27) (18,29)
- Ø Le recours aux aides financières (11,25) (13,27) (18,31)
- Ø De bas revenus (11,19).(13,21) (16,23) (18,25)

SANTE

- Ø Etre psychologue communale en Ile-de-France (6,37)
- Ø L'offre de soins à domicile pour la population âgée (10,50)
- Ø Des difficultés d'accès aux soins (11,27) (18,35)
- Ø Evaluation des résultats d'actions de prévention du saturnisme infantile (12,31)
- Ø Le maintien à domicile des personnes âgées (15,34) (18,37)

*Réalisation : Observatoire de la Société locale
31/33 rue de la commune de Paris 93 300 Aubervilliers*

 : 01.48.39.51.50

FAX : 01.48.39.51.38

E. Mail : observatoire-local@mairie-aubervilliers.fr